



Connectons les
espaces alternants

APPEL A PROJET :
**PROGRAMME CLEA – CONNECTONS LES ESPACES
ALTERNANTS**

**Réinventer l'accompagnement des alternants, sur le territoire de Saint-Etienne
Métropole**

Partenaires



Plan de cahier des charges pour le programme CLEA

Table des matières

1	Introduction	2
1.1	Acteurs du projet	2
1.2	Contexte géographique et démographique	3
2	Objet de l'appel à projet : Programme CLEA.....	4
2.1	Définition et rédaction de la charte précisant les engagements pour chacune des parties prenantes	6
2.1.1	Public Concerné.....	6
2.2	Construction du programme de citoyenneté en lien avec les écoles partenaires	7
2.2.1	Qui peut y répondre :	7
2.3	Gestion des logements dédiés au public alternant mis à disposition par le bailleur Alliade Habitat.....	8
2.3.1	Gestion Locative et administrative.....	8
2.4	Construction d'un pack de services « bien-être » et coordination des prestataires associés.....	11
2.4.1	Proposition de marketing de l'offre :	11
2.5	Gestion de la visibilité et de la communication du programme auprès des 3 parties prenantes : Public alternants, public écoles concernées et public entreprises.....	12
2.6	Pilotage et animation d'un dispositif de gouvernance projet.....	13
3	ANNEXES.....	14
3.1	Mode de Sélection.....	14
3.1.1	Gestionnaire.....	14
3.1.2	Prestataires.....	14
3.1.3	Durée et Modalités du Contrat.....	15
3.1.4	Calendrier et Contact	15

1 Introduction

Le programme CLEA (**Connectons Les Espaces Alternants**) est né au sein du comité de développement territorial d'Alliade Habitat, en 2023, au cœur d'une réflexion autour de l'enjeu partagé entre des acteurs de l'éducation et de l'entreprise, d'améliorer l'intégration des jeunes en sortie de lycée dans la vie active. La question se posant de trouver un moyen d'accompagner les nouveaux alternants dans la découverte de la citoyenneté, des droits et des devoirs qui leur incombe, mais aussi de comprendre les enjeux de l'entreprise qui les emploie et finance leur formation.

Dans le cadre de ces échanges réguliers entre les acteurs économiques du territoire de la Loire et des institutions éducatives de la ville de Saint-Etienne, émerge la question des freins que peuvent rencontrer les alternants dans leur parcours, dont le logement, pour la catégorie des alternants de certaines écoles, dont le lieu de travail de l'employeur se trouve parfois à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de formation. Une question qui fait sens pour Alliade Habitat dont l'ADN, en tant que filiale du groupe Action Logement, est de contribuer, avec son parc, au lien emploi – logement et de répondre aux besoins des entreprises en matière de recrutement de jeunes citoyens.

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, au travers de sa fondation, a décidé de financer la recherche d'une solution, sous le patronage du MEDEF de la Loire, à la suite de l'émergence de besoins également ressentis par les entreprises et des écoles du territoire, pour favoriser le maintien et l'accompagnement en étude de ces jeunes, à la fois sur le volet citoyen, mais également dans leur nouvelle vie de salarié dans une entreprise. Quotidien souvent fait de nouvelles règles, de nouveaux codes, pas toujours évident à comprendre.

C'est dans ce contexte que nous avons engagé une démarche innovante, en partenariat avec l'IRUP et l'ISTP, au service des alternants du territoire, en mettant notre patrimoine et les forces d'action à disposition d'une offre différenciante d'accès au logement et à la citoyenneté.

1.1 Acteurs du projet

Alliade Habitat est un bailleur social de la région Auvergne-Rhône-Alpes, filiale du groupe Action Logement. Nous construisons et gérons, en 2025, près de 60 000 logements, avec une forte présence sur le territoire du Rhône et de la Loire. Au travers de notre ADN et de notre modèle, nous participons à rendre accessible l'offre de logements pour de nombreux profils, tout en faisant le lien entre les besoins de chacun et le tissu économique de nos territoires.

L'IRUP, la grande Ecole de l'alternance, est un établissement d'enseignement supérieur au statut associatif créé en 1995 à l'initiative de la Région Rhône Alpes, dans le cadre du contrat de plan Etat Région pour développer l'alternance dans l'enseignement supérieur.

L'IRUP déploie des programmes de BTS, Licence, Bachelor, Master et Titres certifiés qui s'intègrent dans 7 filières d'expertise répondant aux grands enjeux des transitions industrielles, énergétiques, environnementales, numériques, économiques, sociétales et sociales.

Les grands domaines d'expertise de l'IRUP sont le nucléaire, la performance industrielle, le bâtiment innovant, l'informatique, la stratégie et le management, l'économie sociale et solidaire, et l'expertise comptable.

Les formations sont organisées en logique de filière du Bac+2 au Bac+5, permettant ainsi à chacun de réussir son orientation ou sa mobilité professionnelle et d'imaginer sereinement son futur.

L'Institut forme chaque année en alternance près de 600 futurs techniciens supérieurs, cadres intermédiaires ou cadres dirigeants.

L'IRUP se caractérise par sa grande proximité avec le monde économique.

Intégré dans de nombreux réseaux professionnels, l'IRUP a noué des relations durables avec plus de 500 entreprises partenaires, de tout secteur d'activité, au niveau local, régional et national.

Le **MEDEF** de la Loire est la 1^{ère} organisation interprofessionnelle ligérienne, et fédère 1 500 entreprises du territoire, pour plus de 42 000 salariés. Active sur les sujets d'emploi et d'accès aux jeunes au monde de l'entreprise, le MEDEF est aujourd'hui porte-parole des besoins et aspirations de ses adhérents sur le projet CLEA.



1.2 Contexte géographique et démographique

Le territoire de la Loire offre de nombreuses écoles et centres de formation, notamment dans la construction et les énergies. Saint-Étienne se distingue par son écosystème de formation, son nombre de logements disponibles, son offre culturelle et ses infrastructures de transport. Cependant, l'offre d'emploi locale ne correspond pas toujours aux formations proposées.

En 2022-2023, 28 871 étudiants ont étudié à Saint-Étienne, dont 10 615 en alternance (+125% en 6 ans). Beaucoup viennent de loin et doivent trouver un employeur proche du centre de formation, ce qui n'est pas toujours possible. Ils doivent se trouver dans d'autres métropoles et cherchent un deuxième logement à plusieurs dizaines de kilomètres, augmentant leurs charges et leur stress, ce qui peut affecter leur réussite scolaire.

2 Objet de l'appel à projet : Programme CLEA

Alliade Habitat lance **un appel à expérimentation** pour imaginer et piloter un concept innovant d'accompagnement des alternants du territoire de Saint-Etienne vers la vie d'adulte : le programme CLEA

Le programme repose sur des engagements réciproques entre 3 parties prenantes : l'alternant, l'école, l'entreprise. Il vise à proposer au jeune un parcours de citoyenneté garantissant une meilleure insertion dans la vie professionnelle et dans la société.

Le programme CLEA répond également aux difficultés d'accès au logement que rencontre une majorité d'alternants en proposant l'accès à des logements dédiés, et conditionnés à un plafond de ressources de 1 063,25 € brut mensuel. Il permet enfin d'adresser la recherche de bien-être de l'alternant au moment de son entrée dans la vie active en proposant un panel de services, grâce à un écosystème de prestataires variés.

L'accès à l'ensemble de ce programme est soumis pour les parties prenantes concernées à la signature d'une charte garantissant le respect des engagements de chacune d'entre elles.

Il est attendu, du ou des répondants, à l'appel à expérimentation :

- 1) Définition et rédaction de la charte précisant les engagements pour chacune des parties prenantes
- 2) Construction du programme de citoyenneté en lien avec les écoles partenaires
- 3) Gestion des logements dédiés au public alternant mis à disposition par le bailleur Alliade Habitat
- 4) Construction d'un pack de services « bien-être » et coordination des prestataires associés
- 5) Gestion de la visibilité et de la communication du programme auprès des 3 parties prenantes : Public alternants, public écoles concernées et public entreprises.
- 6) Pilotage et animation d'un dispositif de gouvernance projet

Le programme CLEA pourrait être schématisé de la façon suivante :

Programme CLEA	
Parcours « Citoyenneté »	Parcours « Citoyenneté + »
Signature par l'alternant, l'école et l'employeur de la charte CLEA au parcours choisi	
<ul style="list-style-type: none">• Intégration au parcours de citoyenneté• Accès au pack de services• Accès à l'offre santé	<ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition d'un logement• Intégration au parcours de citoyenneté• Accès au pack de services• Accès à l'offre santé
Début prévu pour la rentrée 2026-2027	Début prévu pour janvier 2027

L'expérimentation portera sur une durée de 3 ans, avec pour objectifs de démontrer la pérennité du modèle pour l'installer sur un temps plus long et augmenter la capacité d'accueil. Pour évaluer la réussite de ce modèle innovant, un retour d'expérience sera réalisé. Il permettra une synthèse et donnera des pistes pour une duplication du modèle sur d'autres emplacements de la ville de Saint-Etienne.

2.1 Définition et rédaction de la charte précisant les engagements pour chacune des parties prenantes

Le Programme CLEA implique divers acteurs pour soutenir un alternant dans sa carrière professionnelle. La charte, qui formalise cet engagement, définit les droits et devoirs du jeune ainsi que les avantages négociés en échange de son engagement citoyen.

Le jeune doit suivre le parcours de citoyenneté en contrepartie de l'accès à un logement qu'il s'engage à entretenir et à respecter les règles établies (libérer le logement à la date convenue, par exemple). De plus, il pourra bénéficier d'une gamme de services négociés pour lui, qui faciliteront son intégration.

Les écoles s'engagent à coconstruire les modules du parcours de citoyenneté en apportant leurs compétences, leurs savoirs, mais également une contribution en temps homme ou financière à l'équilibre du projet.

Les prestataires sélectionnés par le gestionnaire auront la mission de délivrer correctement les prestations définies dans la charte CLEA

2.1.1 Public concerné

- **Alternants ciblés** : Jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, inscrits dans des établissements partenaires du département de la Loire, dont les écoles volontaires pour participer à l'expérimentation (dont IRUP, ISTP, ENISE, IMSE...)
- **Profil** : Jeunes femmes et hommes, à partir de 16 ans, et jusqu'à 30 ans pour les résidences conventionnées, en mobilité géographique entre leur lieu de formation à Saint-Étienne et leur entreprise située à l'extérieur de la métropole.

Certains logements confiés par Alliade Habitat aux gestionnaires, sont dits « conventionnés » : les locataires y accédants ne doivent pas dépasser un certain revenu global. Dans ce cas, le gestionnaire s'assurera que les revenus de chaque alternant intégrant une chambre ne dépassent pas les plafonds indiqués par l'Etat. Par exemple, de 1 063,25 € mensuel brut, soit 12 759 € annuel, correspondant au seuil PLA1.

- **Besoins spécifiques** : Location courte durée, au minimum à la semaine, et abordable (situé dans une fourchette de prix entre 75 et 120€ la semaine, idéalement dégressive sur l'année d'étude), meublée, proche des centres de formation. Le bail de sous-location devra conditionner la durée maximale d'occupation du logement de manière à favoriser les rotations et l'accès au plus grand nombre d'alternants à l'offre de logement en période de formation.

2.2 Construction du programme de citoyenneté en lien avec les écoles partenaires

2.2.1 Qui peut y répondre :

Organismes de gestion de logement agréés ILGLS (Association, groupement privé, écoles...)

Le gestionnaire aura pour mission de coordonner la réalisation d'un parcours de citoyenneté et d'accompagnement dans la vie d'adulte.

Ouvert à tous les alternants, il sera réalisé en lien avec les écoles partenaires qui auront pour intérêt d'y flécher leurs élèves.

Son objectif est de couvrir le début du cycle d'alternance jusqu'à l'autonomisation et l'épanouissement du bénéficiaire dans sa vie personnelle, mais également professionnelle. L'ambition est de donner conscience à des élèves, pour la plupart, encore très jeunes de leur futur rôle à jouer comme acteur citoyen, mais aussi de leurs devoirs vis-à-vis de la société et des entreprises qui les emploient. Le but étant d'ancrer des messages fort du parcours d'alternance : par exemple « je suis salarié de mon entreprise même à l'école », et d'être bien conscient des règles qui incombent au jeune lors de son parcours de formation.

Le gestionnaire devra s'appuyer sur les ressources et compétences des écoles partenaires, ainsi que sur l'étude réalisée et jointe en annexe de cet appel pour construire ce parcours de citoyenneté.

Le gestionnaire devra élaborer le parcours de citoyenneté sur proposition des écoles avec un tronc commun partagé, et la possibilité d'aménager des modules spécifiques répondant aux besoins des écoles ou entreprises participantes au programme. La création d'un « Label » pourrait être envisagée pour identifier clairement les établissements partenaires dans l'écosystème éducatif Stéphanois.

L'animation sera portée, en fonction des échanges, par des acteurs externes et/ou les écoles partenaires en fonction des sujets et thématiques abordées.

Un budget devra être établi et finançable pour la bonne réalisation de ce module. Il sera indissociable de l'offre de logement, et fortement incitatif pour les élèves qui n'auront pas accès à l'offre de logement. Un lien entre l'offre de services et le parcours peut être à imaginer pour mettre sur la table cette incitation à y participer.

L'expérimentation du programme CLEA permettra à moyen terme d'ouvrir la porte à la réflexion d'une tarification auprès des entreprises pour donner accès au parcours de citoyenneté à leurs alternants.

2.3 Gestion des logements dédiés au public alternant mis à disposition par le bailleur Alliade Habitat

Alliade Habitat priorise l'expérimentation sur 3 résidences de son parc Stéphanois. Toutes en réhabilitation pour le moment, elles seront progressivement remises en service, dans l'ordre d'apparition, et meublées, à l'image des résidences « InitiAll » d'Alliade Habitat, pour répondre aux besoins des alternants. L'augmentation de mise à disposition sera conditionnée à la bonne exécution et la bonne réception du projet dans son ensemble.

Ces logements devront compléter l'offre étudiante déjà existante sur le département, en proposant une solution pour les alternants des écoles du territoire pendant leurs périodes de formation, éventuellement en complément de leur logement près de leur entreprise. Ils seront une contrepartie de l'accès au parcours de citoyenneté formulé ci-dessus et feront pleinement partie de la charte CLEA.

Les clés d'entrée de la solution seront le prix et la facilité d'accès à l'offre. Alliade Habitat propose des logements économiques pour le public étudiant et il sera demandé au prestataire de conserver l'esprit de ce modèle, tout en l'adaptant aux spécificités des publics alternants, dont la possibilité d'une réservation sur des périodes de courte durée (1 semaine au minimum).

Qui peut y répondre : [Organismes de gestion de logement agréés ILGLS \(Association, groupement privé, écoles...\)](#)

2.3.1 Gestion locative et administrative

- Etablissement d'une offre locative à la semaine ou au mois, complétée d'un pack de services dont le(s) tarif(s) seront à définir avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s)
- Rédaction, signature et suivi des contrats de location temporaires adaptés aux périodes de formation.
- Accueil personnalisé à l'arrivée (remise des clés, présentation des lieux et des règles).
- Le prestataire devra être en mesure de pouvoir proposer un accès facilité à la réservation, pour les logements, mais aussi possiblement pour les événements et activités.
- Compréhension du fonctionnement des organismes de formation en alternance pour exploiter les informations des calendriers de présence des alternants.
- Encaissement des loyers (par voie numérique ou sur place) et gestion des dépôts de garantie (restitution dans les délais légaux).
- Référent des résidents pour répondre à leurs questions et résoudre les éventuels litiges.

Entretien

- Entretien régulier des logements (ménage, petites réparations).

Education

- Rédaction dans la charte CLEA des parties décrivant les responsabilités du jeune quant à l'entretien, le savoir être et le savoir-vivre en collectif, lors de l'entrée dans les lieux.

Exemples de résidences pouvant être intégrées dans le programme, sous condition d'éligibilité à l'article 109 de la loi ELAN.

1. Résidence Forissier – 5 rue Clément Forissier (Conventionné PLAI)



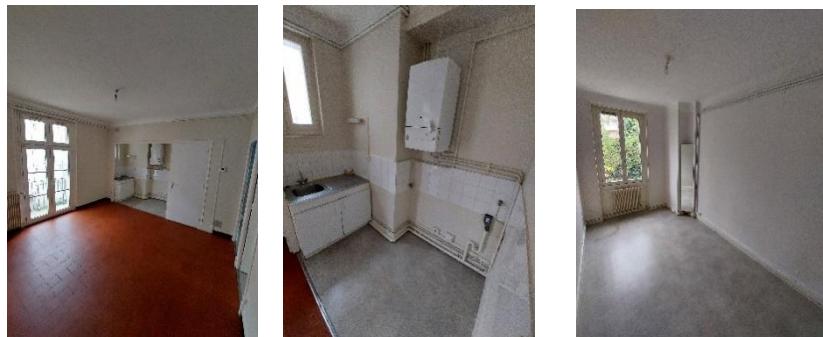
10 studios – entre 15 et 18 m2 – Parking – Mise en service début 2027

2. Résidence Giraudoux – 20 Bis rue Claude Delaroa (Non conventionnée)



10 à 15 T1 – Parking – Mise en service fin 2027

3. Résidence Chantalouette – Boulevard Chantalouette



10 T1 – Parking – Mise en service début 2028

Illustration d'aménagement d'un appartement « InitiAll »

Après réhabilitation, l'ensemble de ces appartements sera meublé comme l'exemple :

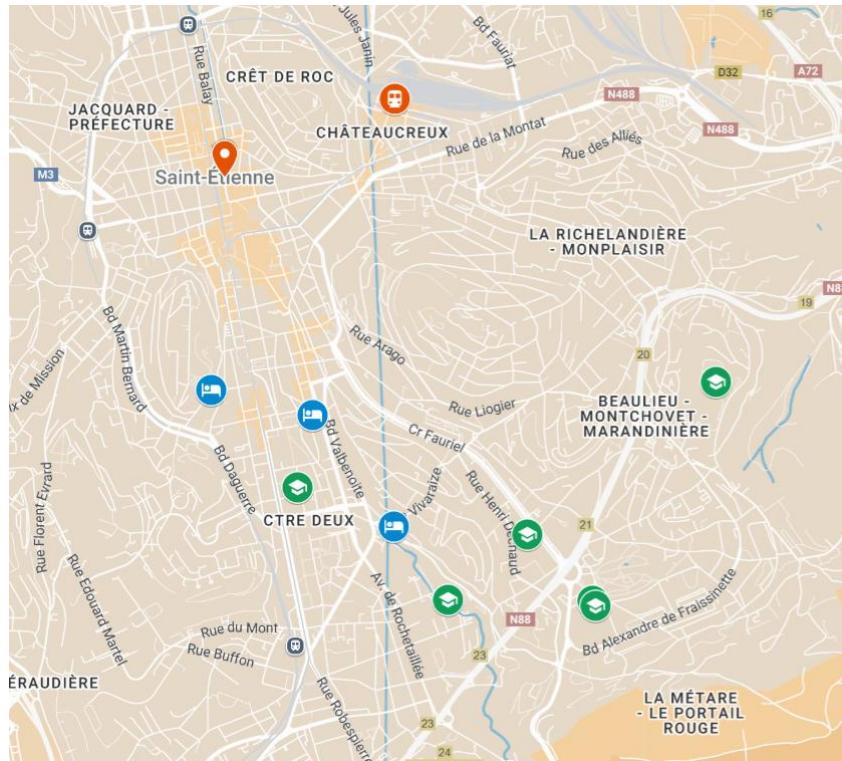




Un T1 Initial de ce standing est aujourd'hui loué entre 350 € et 450 € par mois en fonction de sa localisation.

Pour accompagner le gestionnaire, Alliade Habitat s'engage pour cette expérimentation à mettre en location un premier lot de 10 logements de type 1 pour une durée de 3 ans. Ce nombre de logements sera amené à augmenter par la suite en fonction des taux de succès de l'expérimentation.

La facturation à Alliade Habitat se fera sur la base des logements confiés au gestionnaire. La sélection des dossiers pourra se faire sur critères sociaux en fonction du type de résidence, mais également sur la base de contrepartie faites par le jeune l'intégrant et/ou de l'entreprise participant à l'opération. Ces termes restent à définir et ne sont aujourd'hui pas inscrits.



2.4 Construction d'un pack de services « bien-être » et coordination des prestataires associés

Qui peut y répondre : **Organismes de gestion de logement agréés ILGLS (Association, groupement privé, écoles...) et les prestataires de services.**

En coordination avec le cadre imposé par le gestionnaire sélectionné, des prestataires de service peuvent venir répondre à cet appel à projet et enrichir la palette des activités proposées aux alternants ayant intégré ce dispositif.

Service de blanchisserie, de restauration, offre de mobilité, accès à des espaces sportifs ou lieux de culture, les propositions sont multiples et doivent être en lien avec la cible alternante visée et les éléments de l'étude en annexe de cet appel à projet.

Une proposition sera également faite sur le volet « santé et prévention » avec pour objectif d'informer correctement les élèves sur les offres et services à leur disposition dans le cadre du travail mais également dans leur vie de tous les jours. Cette offre pourra être en lien avec des acteurs du programme pour animer des modules, mais également avec des prestataires pour mieux orienter ou proposer des services de soins spécifiques à la cible alternante.

Le gestionnaire sera le coordinateur d'un package d'offre de services à destination des alternants, dont la composition dépendra de la réponse de prestataires externes à cet appel à projet. Il doit s'assurer de la bonne constitution de ce package pour valoriser le produit de logement, et permettre de rendre l'offre attractive pour le public cible.

Le gestionnaire s'appuiera sur les études en annexe, sa connaissance du tissu économique local pour formuler la meilleure proposition possible, et la fera évoluer dans le temps en fonction des besoins et des attentes des parties prenantes.

2.4.1 Proposition de marketing de l'offre :

Programme CLEA	
Parcours « Citoyenneté »	Parcours « Citoyenneté + »
Signature par l'alternant, l'école et l'employeur de la charte CLEA au parcours choisi	
<ul style="list-style-type: none">• Intégration au parcours de citoyenneté• Accès au pack de services• Accès à l'offre santé	<ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition d'un logement• Intégration au parcours de citoyenneté• Accès au pack de services• Accès à l'offre santé
Prix forfaitaire	Prix à la carte ou forfaitaire

2.5 Gestion de la visibilité et de la communication du programme auprès des 3 parties prenantes : Public alternants, public écoles concernées et public entreprises.

Le gestionnaire sélectionné aura pour mission de coordonner et de mettre en œuvre une stratégie de communication efficace pour assurer la visibilité du programme CLEA auprès des acteurs concernés.

Cette action de communication inclura la gestion de la visibilité du programme auprès des trois parties prenantes principales : les alternants, les écoles partenaires et les entreprises impliquées.

Le gestionnaire devra élaborer des supports de communication adaptés à chaque public cible, organiser des événements de présentation et de sensibilisation, et utiliser divers canaux de communication pour diffuser les informations pertinentes. L'objectif est de garantir que chaque partie prenante soit bien informée des avantages et des modalités du programme, afin de favoriser une adhésion et une participation permettant de pérenniser le modèle dans le temps.

De plus, les écoles et entreprises s'engagent à être relais et moteur dans l'action de communication. Elles devront prendre part activement à la diffusion des informations, à la promotion du programme et à l'encouragement de l'adhésion des publics cibles. Leur implication est essentielle pour la réussite du programme CLEA et pour garantir une visibilité maximale auprès des trois parties prenantes.

Le gestionnaire devra s'emparer du label CLEA pour en faire un argument de communication et d'adhésion. Il doit devenir un socle visible pour bâtir le projet afin de rassurer les différentes parties prenantes, et être un gage de qualité auprès des bénéficiaires sur le territoire.

2.6 Pilotage et animation d'un dispositif de gouvernance projet

A l'issue de la sélection du gestionnaire, un mode de gouvernance de ce projet pilote sera proposé, en incluant à minima :

- Le gestionnaire (coordinateur du COPIL)
- Alliade Habitat
- Les premières écoles partenaires : IRUP / ISTP
- Le MEDEF Loire
- Crédit Agricole Loire Haute-Loire
- Des représentants des entreprises partenaires

Une réunion par semestre devra être organisée pour faire le point sur la mise en œuvre des actions et faire remonter les difficultés rencontrées.

Le gestionnaire devra proposer une planification du retour d'expérience, chaque année, sur l'ensemble de son périmètre pour analyser le succès et les points d'amélioration de l'offre, avec pour objectif de dupliquer le modèle ailleurs dans la métropole et le département.

Les critères de ce REX seront pour le logement :

- Le taux d'occupation à la semaine, pour valider l'hypothèse d'un besoin spécifique
- Les facilités d'accès et de réservation à une chambre
- La qualité de la relation et des échanges entre les acteurs du projet (Ecoles, entreprises, gestionnaire)
- L'adéquation et la diversité des services proposés en lien avec les besoins du public cible
- L'évolution de l'offre tarifaire
- La satisfaction des parties prenantes (Alternants, écoles, entreprises) au programme
- Communication des parcours auprès des parties prenantes (Alternants, écoles, entreprises)

Les critères de ce REX seront pour le parcours de citoyenneté :

- Pertinence du parcours avec tronc commun et spécificité école
- Le nombre d'alternants suivant le parcours
- Le taux de présence
- La satisfaction des parties prenantes (Alternants, écoles et entreprises)
- Lisibilité du planning des événements
- Qualité des interventions
- Communication des parcours auprès des parties prenantes

Ces critères feront l'objet d'un rendu écrit pour le compte du financeur de l'expérimentation, la fondation du crédit Agricole Loire Haute-Loire.

3 ANNEXES

3.1 Mode de Sélection

3.1.1 Gestionnaire

Les candidats devront soumettre un dossier complet comprenant :

- Une présentation de leur structure (statut juridique, taille, références) et de leur expérience dans la gestion de résidences étudiantes, sociales ou similaires.
- Un plan financier incluant une estimation des coûts de gestion, des loyers proposés (abordables pour les alternants), des différentes offres annexes et des sources de financement complémentaires si besoin.
- Une description des moyens humains (nombre d'agents, qualifications) et matériels mobilisés.
- Un calendrier précis de mise en œuvre, avec une prise en charge effective au plus tard le 1 septembre 2026, comprenant le démarrage des accompagnement et services sur le second semestre 2026 et l'arrivée dans les logements début 2027.
- Projection du développement partenarial envisagé avec des acteurs socio-éducatifs et de la formation, à moyen-terme, sur le territoire de la SEM afin d'asseoir le modèle, de le rendre attractif et de le pérenniser dans le temps.
- Assurer la coordination des prestataires de services et leur bonne adhésion à la charte.

3.1.2 Prestataires

Les candidats devront soumettre un dossier complet comprenant :

- Une présentation de leur structure (statut juridique, taille, références)
- Une présentation de leur activité et du lien avec le projet socio-éducatif présent dans l'appel d'offre
- Un détail de l'offre commerciale proposée et, le cas échéant, les pistes de financements prévus

3.1.3 Critères d'Évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- **Adéquation avec les besoins des alternants** : pertinence des services proposés face aux contraintes de mobilité et de budget.
- **Expérience et références** : preuves de succès dans des projets similaires.
- **Qualité des services** : originalité, praticité et confort des prestations.
- **Accompagnement socio-éducatif** : capacité à soutenir les résidents dans leur quotidien.
- **Gestion technique et financière** : fiabilité et optimisation des coûts.

3.1.4 Durée et modalités du Contrat

- **Durée** : Contrat initial de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction après évaluation.
- **Suivi** : Révision annuelle des objectifs et des conditions en partenariat avec Alidade Habitat.
- **Résiliation** : Possible avec préavis de 6 mois en cas de non-respect des engagements.

3.1.5 Calendrier et Contact

- **Date limite de réponse** : 3 avril 2026, 18h00.
- **Annonce du prestataire retenu** : Mai 2026.

Contact : A définir

Enquête et appel à projet COPIL jeudi 22 mai 2025



Connectons
Les Espaces
Alternants

Agissons
ensemble
aujourd'hui



pour le dynamisme
du territoire
demain.



Alliade Habitat AL
Groupe ActionLogement

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

Mouvement
des **Entreprises**
de France
Loire

iRUP
LA GRANDE ÉCOLE
DE L'ALTERNANCE



Conditions de vie et de logement des alternants
Rapport CLEA – Connectons Les Espaces Alternants mai 2025

4 AVANT-PROPOS

CLEA est un projet porté par Alliade Habitat et l'IRUP de Saint-Etienne, soutenu par la Fondation du Crédit Agricole Loire Haute-Loire et le MEDEF 42, qui ambitionne de répondre à la problématique du logement et des conditions de vie pour les alternants, sur le territoire de la Loire.

L'ambition du projet CLEA est de trouver des solutions de vie et de logement cohérents avec :

- Les enjeux et contraintes financières des alternants, qu'ils soient mineurs ou majeurs,
- Les rythmes de formation et de présence en entreprise des jeunes,
- Les contraintes économiques d'un bailleur social et ses exigences d'occupation,
- Les attentes des alternants en matière d'équipements du logement et de services au sein de la résidence.

Les équipes Alliade Habitat et IRUP,
CLEA

4.1 Remerciements

L'équipe CLEA remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce travail.

- **Mme Elodie AUCOURT**, directrice générale d'Alliade Habitat
- **Mme Anne DAMON**, Présidente de l'ISTP IRUP
- **M. René DULAC**, délégué Fondation du Crédit Agricole
- **M. Benoît FABRE**, Président du MEDEF Loire
- **M. Cyril FAURE**, directeur général ISTP IRUP
- **M. Christophe MAZARD**, Responsable Communication Institutionnelle
- **M. Alexandre MORIZON**, secrétaire général MEDEF Loire
- **Mme. Céline HATON**, directrice de la Maison des Élèves de l'École des Mines
- **Mme Armelle REBAUD** directrice du BTP CFA Loire
- **M. Rachid OULMI** directeur de l'Institut des métiers de Saint-Étienne
- **M. Marc ARCHER**, Maire de Saint-Cyprien, 11° conseiller emploi, formation LFA
- **M. Philippe BERTRAND**, Directeur du Développement de Centrale Lyon ENISE
- **M. Jean-Paul RAMOUSSE** Adjoint en charge de l'accompagnement au BTP CFA Loire
- **M. Laurent MARI** coordonnateur emploi formation UIMM – CFAI

Nous remercions aussi tous les alternants qui ont eu la gentillesse de répondre avec le plus grand soin au questionnaire de plus de 120 questions relatives à leurs conditions de vie et de logement et aux entreprises qui ont répondu à nos sollicitations.

5 A PROPOS

5.1 Clés de lecture

Voici quelques indications pour lire ce rapport, qui est constitué des parties suivantes :

- **Le cahier des charges pour l'appel à projet d'expérimentation** pour répondre aux besoins mise en avant par l'enquête CLEA
- Ce document est suivi de l'étude complète avec :
- **Une première partie introductory** : rappel des enjeux liés à l'évolution du panorama de l'écosystème des alternants sur le territoire et **synthèse des besoins des alternants**.
- **Une deuxième partie présente le logement** comme étape clef du **parcours des alternants**.
- **Une troisième partie** met en avant les principaux **services associés** garants de la réussite du parcours de l'alternant et de son accès à la citoyenneté.
- **Une quatrième partie présente les résultats détaillés** : Cette partie reprend chacune des questions posées aux alternants en mettant en parallèle les réponses des étudiants préparant un diplôme allant du CAP jusqu'au Bac+5.

5.2 Eléments complémentaires

Ce rapport est basé principalement sur un travail d'enquête réalisé auprès des alternants du département de la Loire.

Pour cette enquête, plusieurs centres de formation (CFA) ont contribué, notamment l'ENISE, l'IRUP, l'ISTP et l'IMSE. D'autres CFA ont également été sollicités, tels que le CFAI, le CFA BTP, plusieurs MFR, ainsi que d'autres structures similaires. Par ailleurs, des apprenants ont pu répondre directement à notre questionnaire lors d'événements locaux, comme les Salons de l'Étudiant. Nous avons ainsi obtenu des retours d'une partie représentative des apprentis des CFA locaux.

Pour des **raisons de confidentialité encadrant une partie des données utilisées, nous avons anonymisé les bases de données construites pour ce travail**. Les établissements ont pu obtenir les données brutes de l'enquête. Mais l'étude fait le choix de ne pas réaliser de distinction par CFA.

5.3 Synthèse des enjeux et besoins des alternants interrogés

5.3.1 Triple défi des alternants :

- Charge de travail intense (formation + entreprise)
- Pression pour acquérir des compétences professionnelles
- Difficultés d'intégration sociale et manque d'informations

5.3.2 Contraintes majeures :

- **Logement** : double loyer, instabilité, manque d'offres adaptées
- **Financières** : reste à vivre parfois très faible
- **Mobilité** : trajets longs, coûts élevés, dépendance à la voiture
- **Santé** : stress, fatigue, accès difficile aux soins
- **Sécurité** : au travail, dans les transports, au logement

5.3.3 Données clés de l'enquête

- +500 alternants interrogés (du CAP au Bac+5)
- Dépenses mensuelles moyennes : Logement + alimentation + mobilité
 - **CAP à Bac** : 477 €
 - **Bac + 2/3** : 1 075 €
 - **Bac + 5** : 1 120 €
- Revenus mensuels moyens :
 - **CAP à Bac** : 950 €
 - **Bac+2/3** : 1 361 €
 - **Bac+5** : 1 600 €
- Reste à vivre souvent inférieur à 300 €

5.3.4 Services attendus

- Accueil personnalisé, gestion locative souple
- Parcours de sensibilisation à la vie adulte, épanouissement, écoute, prévention
- Services : blanchisserie, restauration, mobilité, sport, culture
- Guichet unique d'aides, soutien psychologique, filet de sécurité, accompagnement administratif

5.4 Synthèse des enjeux et besoins des entreprises interrogées

5.4.1 Principaux enjeux identifiés pour les entreprises :

- **Recrutement et attractivité** : Difficulté à attirer des candidats qualifiés, notamment pour des métiers en tension (CAP à Bac+3).
- **Accompagnement et formation** : Nécessité de structurer l'encadrement pour concilier productivité et apprentissage.
- **Fidélisation** : Risque de turnover post-formation si les alternants ne se sentent pas intégrés ou valorisés.

5.4.2 Triple défi pour les entreprises

- **Investissement temps/ressources** : Former un alternant demande un encadrement intensif (tutorat, suivi administratif).
- **Adaptation aux attentes** : Les alternants recherchent un équilibre entre vie professionnelle, formation et vie personnelle, ce qui nécessite une flexibilité organisationnelle.
- **Intégration culturelle** : Assurer une intégration fluide dans les équipes, tout en répondant aux besoins spécifiques des alternants (jeunes, souvent en transition vers l'autonomie).

5.4.3 Contraintes majeures pour les entreprises

- **Organisationnelles** : Gestion des plannings partagés entre entreprise et centre de formation, surtout pour les alternants en CAP/Bac.
- **Financières** : Coût de la formation (prise en charge partielle par les OPCO, mais charges annexes pour l'entreprise).
- **Logistiques** : Difficultés à proposer des solutions pour le logement ou la mobilité des alternants, notamment en zones rurales ou périurbaines.
- **Responsabilité** : Garantir la sécurité au travail et répondre aux obligations légales (santé, conditions de travail).
- **Compétitivité** : Pression pour offrir des conditions attractives (salaire, avantages) face à la concurrence d'autres employeurs.

5.4.4 Services et solutions attendus par les entreprises

- **Simplification administrative** : Guichet unique pour gérer les contrats, subventions et relations avec les centres de formation.
- **Support à l'intégration** : Programmes de formation citoyenneté pour les alternants, capacité d'accompagnement pour les tuteurs, outils pour faciliter l'accueil des alternants.

- **Partenariats logistiques** : Solutions pour le logement (résidences dédiées, partenariats immobiliers) et la mobilité (covoiturage, aides au transport).
- **Accompagnement RH** : Conseils pour fidéliser les alternants (culture d'entreprise, perspectives d'évolution).

5.5 Synthèse de la vision du Copil sur le programme CLEA d'accompagnement

5.5.1 Contexte et objectifs du programme CLEA

Le programme CLEA d'accompagnement vise à favoriser l'intégration, l'épanouissement et la responsabilisation des alternants, tout en répondant aux attentes des entreprises et des écoles, à travers un écosystème de partenaires structurés. S'appuyant sur une charte d'engagement multi-parties, il repose sur des actions concrètes pour lever les freins à l'apprentissage (logement, enjeux psycho-sociaux, citoyenneté, formation), servant de socle pour garantir la réussite du dispositif.

5.5.2 Axes principaux du programme

- Préparation et sensibilisation en amont
 - Objectif : Préparer les alternants à l'apprentissage et lever les préjugés sur le monde de l'entreprise.
 - Actions :
 - Sensibilisation des candidats aux enjeux de l'apprentissage : compréhension des attentes des entreprises, gestion des comportements (ex. dépendance au téléphone), intégration dans un collectif.
 - Ateliers pour dynamiser la recherche d'entreprise et les échanges avec les employeurs.
 - Formation sur les compétences relationnelles et les postures professionnelles pour réduire les appréhensions et favoriser une intégration réussie.
 - Rôle des parties prenantes :
 - Écoles : Proposer des modules de sensibilisation avant l'entrée en alternance.
 - Entreprises : Communiquer clairement leurs attentes.
 - Prestataires : Animer les ateliers et accompagner les candidats.
- Parcours de vie des alternants
 - Focus logement : Conditionner l'accès au logement à un engagement citoyen (ex. participation à des actions collectives, entretien du logement).
 - Enjeux psycho-sociaux : Mettre en place un filet de secours (écoute, prévention) pour accompagner les alternants face aux difficultés.
 - Épanouissement et citoyenneté :
 - Parcours intégrant des actions de responsabilité (ex. engagement associatif, contribution citoyenne, réserve et volontariat).
 - Implication des entreprises via une contribution financière ou logistique éventuelle
 - Engagement des écoles pour intégrer ce parcours dans leur programme.

5.5.3 Charte d'engagement

- Contenu : Une charte formalisant les engagements de chaque acteur :
 - Alternants : Assiduité, entretien du logement, participation au parcours citoyen.
 - Entreprises : Accompagnement de l'alternant, intégration dans le collectif, contribution financière ou logistique au parcours.
 - Écoles : Intégration du parcours dans le cursus, financement du tronc commun, développement de modules spécifiques.
 - Prestataires : Gestion et animation du parcours, suivi des KPI (ex. taux de réussite, satisfaction des parties prenantes).
- Lien avec le logement : L'accès aux services (logement, aides) est conditionné au respect de la charte.

Table des matières

1 AVANT-PROPOS	18
1.1 Remerciements	19
2 A PROPOS	20
2.1 Clés de lecture	20
2.2 Eléments complémentaires	20
2.3 Synthèse des enjeux et besoins des alternants interrogés	21
2.3.1 Triple défi des alternants :	21
2.3.2 Contraintes majeures :	21
2.3.3 Données clés de l'enquête	21
2.3.4 Services attendus	21
2.4 Synthèse des enjeux et besoins des entreprises interrogées	22
2.4.1 Principaux enjeux identifiés pour les entreprises :	22
2.4.2 Triple défi pour les entreprises	22
2.4.3 Contraintes majeures pour les entreprises	22
2.4.4 Services et solutions attendus par les entreprises	22
2.5 Synthèse de la vision du Copil sur le programme CLEA d'accompagnement	24
2.5.1 Contexte et objectifs du programme CLEA	24
2.5.2 Axes principaux du programme	24
2.5.3 Charte d'engagement	25
3 Introduction	31
3.1 À propos de l'alternance en France	32
3.2 À propos de l'alternance dans la Loire	34
3.3 Pourquoi s'intéresser aux alternants ?	35
3.3.1 Conditions de vie : le triple défi	35
3.4 Synthèse des résultats de l'enquête CLEA	37
3.4.1 Synthèse des contraintes financières des alternants	37
3.4.2 Enjeux liés au transport	38
3.4.3 Santé	39
3.4.4 Sécurité	40
3.4.5 Conditions de logement	41
3.4.6 Les enjeux financiers liés au logement des alternants	42
4 Méthodologie générale	45
4.1 Périmètre	46
4.1.1 Définition générale	46
4.2 Outils de traitement	47
4.2.1 Forms	47

4.2.2	Traitement DATAVIV' by Sphinx	47
5	Le logement : étape clef du parcours de l'alternant	48
5.1	Logements sur un site dédié	49
5.1.1	L'exemple de la Maison des Élèves de l'École des Mines	49
5.2	Logements diffus.....	51
5.2.1	Fonctionnement type Airbnb	51
5.2.2	Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire	51
5.2.3	Résidences Intergénérationnelles	54
5.2.4	Colocations Solidaires.....	54
5.2.5	Cohabitation intergénérationnelle en EHPAD	55
5.2.6	Autres Foyers Saint-Etienne :.....	55
6	Les services associés garants du parcours de l'alternant.....	57
6.1	Les services associés	58
6.1.1	Accompagnement social et sociétal	58
6.1.2	Autres services innovants	59
6.2	Adhésion à la citoyenneté	61
6.2.1	Sapeur-pompier volontaire :	61
6.2.2	Réserviste opérationnel des armées :	62
6.2.3	Réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale :	62
6.2.4	Autres formes d'engagement citoyen :	63
7	Résultats détaillés.....	65
7.1	Typologie des alternants	66
7.1.1	Âges des répondants	66
7.1.2	Répartition par sexe des répondants.....	67
7.1.3	Niveau de diplômes préparés.....	68
7.1.4	Typologie de contrats.....	69
7.1.5	Rythme d'alternance	70
7.2	Entreprises des alternants	71
7.2.1	Répartition nationale	71
7.2.2	Répartition régionale	72
7.2.3	Taille des entreprises	73
7.2.4	Montant de la rémunération mensuelle nette.....	74
7.2.5	Durée en mois depuis le début de l'alternance	75
7.2.6	Difficultés rencontrées pour trouver cette alternance.....	76
7.2.7	Raisons évoquées pour les difficultés à trouver cette alternance	77
7.2.8	Les alternants ont parfois changé d'entreprise en cours d'année	78
7.2.9	Raisons du changement d'entreprise en cours d'année	79
7.2.11	Problèmes de coordination entre établissements d'enseignement et l'entreprises d'accueil	80
7.3	Les logements en périodes entreprise	81

7.3.1	Répartition nationale	81
7.3.2	Répartition régionale logement période entreprise	82
7.3.3	Type de logement occupé périodes entreprise	83
7.3.4	Difficultés pour trouver ce logement période entreprise	84
7.3.5	Difficultés rencontrées pour trouver le logement entreprise	85
7.3.6	Typologie du logement entreprise	86
7.3.7	Nombre de personnes qui occupent le logement entreprise	87
7.3.8	Surface approximative en m ² logement entreprise	88
7.3.9	Dépenses moyennes € /mois logement entreprise	89
7.3.10	Satisfaction vis-à-vis du logement entreprise	90
7.3.11	Principaux motifs d'insatisfaction logement entreprise	91
7.3.12	Connexion internet fiable logement entreprise	92
7.4	Les logements en périodes de formation	93
7.4.1	Localisation	93
7.4.2	Type de logement occupé périodes formation	94
7.4.3	Difficultés pour trouver ce logement périodes formation	95
7.4.4	Type de difficultés pour trouver ce logement périodes formation	96
7.4.5	Typologie du logement formation	97
7.4.6	Surface approximative logement formation	98
7.4.7	Dépenses moyennes mensuelle logement formation	99
7.4.8	Satisfaction vis-à-vis du logement formation	100
7.4.9	Les principaux motifs d'insatisfaction logement formation	101
7.4.10	Connexion internet fiable logement formation	102
7.5	Les aides au logement	103
7.5.1	APL	103
7.5.2	Aides dont les alternants ont bénéficié	104
7.5.3	Montant mensuel approximatif de ces aides	105
7.5.4	Services spécifiques souhaités à proximité du logement formation	106
7.6	Les alternants et leurs moyens financiers	107
7.6.1	Difficultés financières rencontrées pendant l'alternance	107
7.6.2	Pression financière ressentie pour participer à des activités sociales ou étudiantes	108
7.6.3	Montant approximatif salaire mensuel net	109
7.6.4	Dépense moyenne mensuelle logement entreprise	110
7.6.5	Dépense moyenne logement période formation	111
7.6.6	Montant des aides au logement	112
7.6.7	Dépenses mensuelles frais de transport	113
7.6.8	Dépenses mensuelles frais d'alimentation	114
7.6.9	Partenaire, personne ou famille à charge	115
7.6.10	Job étudiant en dehors de l'alternance	116

7.6.11	Usage des aides telles que le Pass' Région	117
7.7	Les enjeux de sécurité et de mobilité	118
7.7.1	Permis de conduire voiture.....	118
7.7.2	Aide aux apprentis pour financer le permis.....	119
7.7.3	Temps de trajet moyen vers le site entreprise	120
7.7.4	Temps de trajet moyen vers le centre de formation.....	121
7.7.5	Mode de transport vers le site entreprise.....	122
7.7.6	Mode de transport vers le centre de formation	123
7.7.7	Indice de satisfaction options de transport vers l'entreprise.....	124
7.7.8	Indice de satisfaction options de transport vers le centre de formation.....	125
7.7.9	Disponibilité transports en commun vers l'entreprise.....	126
7.7.10	Disponibilité transports en commun vers le centre de formation	128
7.7.11	Dépense mensuelle moyenne pour le transport	129
7.7.12	Problèmes de sécurité lors des déplacements	130
7.7.13	Problèmes de sécurité près du lieu de résidence	131
7.8	La citoyenneté.....	132
7.8.1	Formation aux premiers secours	132
7.8.2	Don du sang réalisé ces 12 derniers mois	133
7.8.3	Réalisation d'aide aux devoirs.....	134
7.8.4	Réalisation de bénévolat ou volontariat.....	135
7.8.5	Type de bénévolat ou volontariat	136
7.9	Sport et culture.....	137
7.9.1	Indice de satisfaction infrastructures sportive ou de loisir disponibles	137
7.9.2	Indice de satisfaction infrastructures culturelles disponibles	138
7.10	Santé	139
7.10.1	Difficultés pour accéder à des soins médicaux	139
7.10.2	Médecin traitant identifié.....	140
7.10.3	Connaissance des possibilités offertes par votre mutuelle.....	141
7.11	CFA	142
7.11.1	Appel au CFA pour lui faire part de difficultés.....	142
7.11.2	Difficultés pour obtenir des informations nécessaires à l'alternance	143
7.11.3	Problèmes liés à la coordination entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil	144
7.12	Défis rencontrés et suggestions	145
7.12.1	Indice d'expérience globale en tant qu'alternant.....	145
7.12.2	Principaux défis rencontrés en tant qu'alternant	146
7.12.3	Verbatim des principaux défis rencontrés	147
7.12.4	Suggestions pour l'accès au logement	149
7.12.5	Verbatim des suggestions pour améliorer les conditions de vie.....	150

7.12.6	Verbatim des suggestions pour améliorer l'accessibilité des formations en alternance pour les personnes en situation de handicap	152
8	Limites et besoins.....	153
8.1	Les données, un enjeu crucial.....	154
8.2	Les principales limites de nos travaux.....	154
9	Annexes	155
9.1	<i>Insécurité - Témoignage de Paul étudiant à l'ENISE.</i>	156
9.2	<i>Insécurité - Témoignage Anne-Laure étudiante vénézuélienne</i>	157
9.3	<i>Insécurité – Violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun....</i>	158
9.4	<i>Insécurité – L'enjeu de la sécurité des véhicules en stationnement</i>	159
9.5	<i>Insécurité – Les étudiants et leurs véhicules en stationnement</i>	160

6 Introduction

Le projet CLEA, porté par Alliade Habitat et l'IRUP de Saint-Étienne, avec le soutien de la Fondation du Crédit Agricole Loire Haute-Loire et du MEDEF 42, s'inscrit dans une ambition forte : améliorer les conditions de vie et de logement des alternants dans le département de la Loire.

Face à la croissance de l'alternance en France, qui dépasse aujourd'hui le million de contrats d'apprentissage, les alternants représentent une population clé pour l'avenir économique et social de nos territoires. Pourtant, ces jeunes, qui conjuguent formation et expérience professionnelle, font face à des défis majeurs : précarité financière, mobilité contrainte, accès limité au logement et difficulté à concilier leurs multiples engagements. Ce rapport vise à dresser un état des lieux précis de ces enjeux, à partir d'une enquête approfondie menée auprès des alternants ligériens.

Pour cette étude, plusieurs centres de formation (CFA) ont activement contribué, notamment l'ENISE, l'IURP, l'ISTP et l'IMSE, rejoints par le CFAI, le CFABTP ou encore plusieurs MFR. Des témoignages directs ont également été recueillis lors d'événements locaux comme les Salons de l'Étudiant, offrant une vision représentative des besoins et attentes des apprenants, du CAP au Bac+5.

À travers cette méthodologie, ce document explore les contraintes financières, logistiques et sociales auxquelles ils sont confrontés, tout en mettant en lumière leur engagement citoyen – qu'il s'agisse de volontariats comme pompiers ou réservistes, ou d'actions associatives. Ces données posent les bases de solutions concrètes, que le projet CLEA ambitionne de développer en partenariat avec les acteurs locaux.

En soulignant les forces et les fragilités de l'écosystème de l'alternance dans la Loire, ce rapport se veut un outil collaboratif. Il invite les relecteurs à enrichir l'analyse par leurs retours, dans une démarche ouverte et évolutive, avec pour horizon un rapport final prévu en mars 2025. Ensemble, construisons des réponses adaptées aux alternants d'aujourd'hui, acteurs de demain.

6.1 À propos de l'alternance en France

L'alternance en France est un dispositif de formation qui permet aux étudiants et aux jeunes actifs d'allier théorie et pratique en combinant des périodes en entreprise et des périodes en établissement de formation. Elle constitue une voie d'accès privilégiée à l'emploi et offre de nombreux avantages, tant pour les alternants que pour les entreprises.

Les types de contrats en alternance

En France, il existe deux principaux types de contrats d'alternance :

- **Le contrat d'apprentissage** (destiné aux jeunes de 16 à 29 ans révolus, sauf exceptions)
 - Il concerne principalement les formations diplômantes (CAP, BTS, Licence, Master, etc.).

2012 : 420 000 contrats d'apprentissage

2024 : + de 1 000 000 de contrats d'apprentissage

- **Le contrat de professionnalisation** (ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus) :
 - Il s'adresse davantage aux qualifications professionnelles (CQP, titres professionnels, etc.).

2023 : 115 700 contrats de professionnalisation

2024 : 75 000 contrats de professionnalisation¹

Niveau de diplôme	Pourcentage estimé	Exemples de diplômes
Infra-bac (niveau 3)	40-45 %	CAP, BEP
Bac (niveau 4)	25-30 %	Bac professionnel
Supérieur (niveau 5 à 7)	25-30 %	BTS, BUT, Licence pro, Master

Figure – Répartitions des contrats en national par niveau de diplôme²

Les avantages pour les alternants

- Une formation financée et rémunérée :
- Acquisition d'une expérience professionnelle concrète :
- Un tremplin vers l'emploi et un réseau professionnel élargi :
- Une flexibilité dans le parcours de formation du CAP au Master
- Un accès facilité à la formation continue pour l'évolution des carrières

Les avantages pour les entreprises

- Un moyen de recruter des talents adaptés aux besoins de l'entreprise :
- Des aides financières et exonérations de charges :
- Un engagement sur la transmission des savoir-faire
- Une contribution positive à l'image de l'entreprise
- Une flexibilité dans la gestion des ressources humaines
- Un regard neuf et des idées nouvelles

En résumé, l'alternance est une formule gagnant-gagnant, qui permet aux jeunes d'acquérir une solide expérience tout en poursuivant leur formation, et aux entreprises de former des talents à moindre coût tout en répondant à leurs besoins de compétences.

² Source Ministère du Travail

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/le-contrat-dapprentissage>

6.2 À propos de l'alternance dans la Loire

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'alternants sur le territoire a connu une progression. À moyen terme, d'après une enquête menée auprès des établissements, une stabilité, voire une légère augmentation, est anticipée pour les 5 à 10 prochaines années.

Cependant, en ce qui concerne le nombre total d'étudiants, les résultats actuels restent en deçà des objectifs fixés par Saint-Étienne Métropole, qui ambitionne d'atteindre environ 40 000 étudiants d'ici 2035.

Il est toutefois à noter qu'à partir de 2030, les effectifs seront impactés par la baisse démographique attendue.

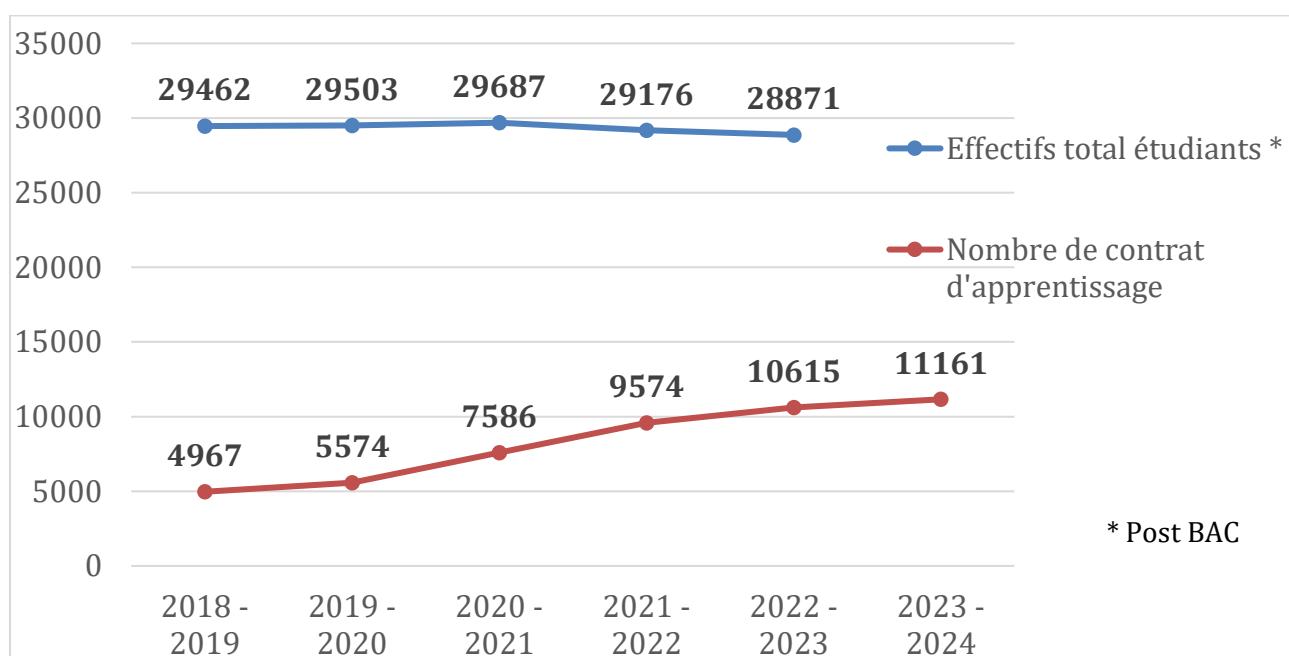


Figure – Évolution du nombre d'étudiants et d'alternants à Saint-Etienne
Source : EPURES³, Ministère de la Recherche et de l'innovation, Ministère du travail

3 EPURES L'Agence d'urbanisme des territoires ligériens
<https://www.epures.com/index.php/publications/epures/demographie-statistiques>

6.3 Pourquoi s'intéresser aux alternants ?

6.3.1 Conditions de vie : le triple défi

Les témoignages mettent en lumière un triple défi pour les alternants : **jongler avec un emploi du temps chargé, développer leurs compétences dans un contexte exigeant, et trouver leur place tant dans leur formation que dans leur environnement professionnel.** Ces observations appellent des réponses adaptées pour soutenir leur parcours et favoriser leur réussite globale.

Les enquêtes menées auprès des alternants révèlent des défis majeurs qui jalonnent leur quotidien, reflétant à la fois leurs aspirations et les obstacles qu'ils rencontrent.

Ces difficultés peuvent être regroupées en trois grandes thématiques :

- La gestion de la charge de travail et de l'équilibre personnel,
- Les exigences liées aux compétences professionnelles,
- Les enjeux d'intégration et d'épanouissement.

6.3.1.1 La gestion de la charge de travail et équilibre personnel

Les alternants soulignent la **complexité de concilier leurs obligations professionnelles et académiques**. Beaucoup évoquent la difficulté à "gérer le travail d'entreprise et le travail scolaire", pointant une "charge de travail mal répartie" et une "mauvaise gestion du temps". Ce rythme intense génère un "stress" constant et un sentiment de "manque d'épanouissement", les

Le rythme est relevé comme intense par plus du tiers des alternants sondés post Bac.

6.3.1.2 Les exigences liées aux compétences professionnelles

Ensuite, les attentes en matière de compétences professionnelles constituent une source de préoccupation. Les alternants expriment le besoin d'"être compétent" face à des responsabilités croissantes, tout en reconnaissant qu'ils ont encore "beaucoup de choses à apprendre". Cette **pression pour répondre aux standards de l'entreprise**, combinée à leur statut d'apprenants, accentue leur sentiment d'insécurité face à leur propre progression.

« La crainte d'assumer les responsabilités qui grandissent de jours en jour » Témoignage Bac+5

6.3.1.3 Les enjeux d'intégration et d'épanouissement

Enfin, l'**intégration et l'épanouissement personnel et social** émergent comme des enjeux cruciaux. Les alternants aspirent à "toujours avoir une bonne moyenne" et à "bien s'intégrer dans leur classe", tout en devant "répondre aux exigences de l'entreprise".

Ces objectifs, bien que légitimes, révèlent un déséquilibre : le temps passé en entreprise limite souvent les opportunités de tisser des liens avec leurs pairs, tandis que les attentes professionnelles ajoutent une couche de pression supplémentaire.

À cela s'ajoute un constat récurrent : un **manque d'information sur les solutions existantes** pour les accompagner dans ces défis, laissant nombre d'entre eux démunis face à ces tensions.

Des étudiants témoignent qu'ils découvrent les aides auxquelles ils peuvent prétendre au travers du questionnaire CLEA.

Les réponses montrent ainsi que les étudiants font face à un **déséquilibre entre travail et études**, un **stress lié aux exigences académiques et professionnelles**, et des **difficultés d'intégration**. On dénote aussi un **manque d'information ou de solutions connues**.

6.4 Synthèse des résultats de l'enquête CLEA

6.4.1 Synthèse des contraintes financières des alternants

Synthèses de dépenses et revenus principaux des alternants interrogés. Les valeurs retenues sont les **médiennes** afin de lisser les écarts types parfois importants.

Ainsi les dépenses de logement en période de formation pour les alternants préparant un diplôme de niveau CAP à BAC sont de 246€ en moyenne mais la médiane n'est que de 27€. Ainsi il y a autant d'alternants à qui paient moins de 27€ que d'alternants qui paient plus.

	Niveau de diplôme		
Dépenses mensuelles	CAP à BAC	BAC+ 2 à BAC+3	BAC+5
Logement entreprise	260,00 €	425,00 €	420,00 €
Logement formation	27,00 €	250,00 €	400,00 €
Transport	60,00 €	150,00 €	100,00 €
Alimentation	130,00 €	250,00 €	200,00 €
Total	477,00 €	1 075,00 €	1 120,00 €
Revenus mensuels			
Salaire mensuel	850,00 €	1 140,00 €	1 400,00 €
Aides logement et mobilité	100,00 €	221,00 €	200,00 €
Total	950,00 €	1 361,00 €	1 600,00 €
Reste à vivre	473,00 €	286,00 €	480,00 €

6.4.2 Enjeux liés au transport :

Les enjeux liés au transport pour les alternants sont nombreux et impactent directement leur accès à la formation et à l'emploi. Voici les principaux défis :

➤ Accessibilité et mobilité

- Les alternants doivent se déplacer entre leur lieu de formation et leur entreprise, ce qui peut impliquer des trajets longs et coûteux.
- L'offre de transport en commune est parfois limitée, notamment en milieu rural ou périurbain.
- Les horaires des transports ne coïncident pas toujours avec les besoins des alternants, surtout pour ceux qui travaillent en horaires décalés.

➤ Coût du transport

- Les abonnements aux transports en commun ou les frais de carburant pour ceux qui utilisent une voiture peuvent représenter une charge financière importante.
- Certains employeurs et collectivités proposent des aides (remboursement partiel des frais de transport, prime mobilité, etc.), mais elles ne sont pas toujours suffisantes ou connues des alternants.

➤ Dépendance à la voiture individuelle

- En l'absence d'un réseau de transports en commun efficace, de nombreuses alternatives sont contraintes d'utiliser une voiture personnelle.
- Cela pose des problèmes en termes de coût (achat, entretien, carburant, assurance) et d'empreinte écologique.
- Tous les alternants n'ont pas accès au permis de conduire ou à un véhicule.

➤ Impact sur l'insertion professionnelle

- Les difficultés de transport peuvent freiner l'accès à l'alternance, en limitant le choix des entreprises où postuler.
- Certaines entreprises hésitent à recruter des alternants venant de loin en raison de risques de retard ou d'absentéisme lié aux transports.

6.4.3 Santé :

Les enjeux de santé pour les alternants sont multiples et touchent à la fois leur bien-être physique, mental et social. Voici les principaux défis :

➤ Santé physique et conditions de travail

- **Risques professionnels** : selon leur secteur d'activité (BTP, industrie, restauration...), les alternants peuvent être exposés à des risques physiques (troubles musculosquelettiques, chutes, accidents du travail).
- **Fatigue et surcharge** : la double contrainte travail-études entraîne souvent des journées longues et fatigantes.
- **Alimentation et mode de vie** : un emploi du temps chargé peut nuire à une alimentation équilibrée et à l'activité physique.

➤ Santé mentale et stress

- **Pression et anxiété** : la gestion du travail en entreprise et des exigences scolaires peut générer du stress et un sentiment de surcharge.
- **Solitude et isolement** : les alternants, souvent éloignés de leur famille et de leurs amis, peuvent souffrir d'un manque de lien social, notamment s'ils ne sont pas intégrés dans une vie étudiante classique.
- **Équilibre vie pro / vie perso** : trouver un équilibre entre formation, travail et vie personnelle est un défi.

➤ Accès aux soins

- **Difficulté d'accès aux professionnels de santé** : un alternant peut avoir du mal à consulter un médecin en raison d'un manque de temps, d'un éloignement géographique ou d'un manque d'informations sur les dispositifs de santé.
- **Problèmes financiers** : le coût des soins peut être un frein, notamment si l'alternant ne bénéficie pas d'une complémentaire santé adaptée. (Complémentaire à 1 euro)
- **Manque de sensibilisation** : certains alternants ne connaissent pas les dispositifs d'accompagnement (médecine du travail, mutuelle étudiante, soutien psychologique).

➤ Risques liés aux conduites addictives

- **Consommation d'alcool, tabac et drogues** : certains alternants, en raison du stress ou de la pression sociale, peuvent être exposés à des comportements à risque.
- **Addiction aux écrans** : l'usage excessif des écrans peut affecter le sommeil et la concentration.

6.4.4 Sécurité :

Les enjeux liés à la **sécurité des alternants** concernent plusieurs aspects, allant de la **sécurité au travail** à la **sécurité personnelle et numérique**. Voici les principaux défis :

➤ Sécurité au travail

- **Accidents du travail** : les alternants, souvent jeunes et en apprentissage, peuvent être plus exposés aux risques d'accidents, surtout dans les secteurs comme le BTP, l'industrie ou la restauration.
- **Manque de formation à la sécurité** : certains employeurs ne prennent pas le temps d'expliquer les consignes de sécurité ou d'adapter les équipements aux jeunes en formation.
- **Équipements de protection individuelle (EPI)** : leur mise à disposition et leur bon usage ne sont pas toujours garantis.
- **Stress et charge mentale** : un alternant peut ne pas oser signaler un danger ou poser des questions par peur de mal faire ou de ne pas être pris au sérieux.

➤ Sécurité des déplacements

- **Risques routiers** : de nombreux alternants doivent se déplacer entre leur domicile, leur centre de formation et leur entreprise. Or, ils peuvent être exposés à des risques d'accidents de la route, notamment s'ils utilisent des scooters ou des voitures.
- **Horaires décalés et trajets nocturnes** : pour ceux qui travaillent en horaires atypiques, le retour à domicile peut poser un problème de sécurité, surtout en l'absence de transports en commun.
- **Absence de solutions de mobilité** : certains alternants, faute de permis ou de moyens, doivent marcher de longues distances ou compter sur des solutions de covoiturage informelles.

➤ Sécurité personnelle et sociale

- **Risques d'agressions et de harcèlement** : certains alternants, notamment ceux qui vivent seuls dans de nouvelles villes ou qui travaillent en horaires tardifs, peuvent être vulnérables à des agressions ou du harcèlement (dans les transports, sur le lieu de travail).
- **Logement insécurisé** : pour ceux qui doivent se loger temporairement, les conditions d'habitat (résidences insalubres, quartiers à risques) peuvent poser des problèmes.
- **Harcèlement moral ou sexuel en entreprise, sexisme** : un alternant peut-être victime d'abus de pouvoir ou de comportements inappropriés sans oser en parler.

➤ Sécurité numérique

- **Usurpation d'identité et cyberharcèlement** : les jeunes alternants, souvent très connectés, peuvent être victimes d'arnaques, de phishing ou de harcèlement en ligne.
- **Protection des données personnelles** : certains employeurs peuvent demander des informations personnelles sans encadrement clair, ou les alternants peuvent être exposés à des fuites de données s'ils utilisent leurs appareils personnels pour le travail.

- **Usage des réseaux sociaux** : un alternant peut-être sanctionné pour des publications sur ses réseaux, même s'il ne connaît pas bien les règles (confidentialité, devoir de réserve).

6.4.5 Conditions de logement

Bac à Bac +3		Bac +5
24 %	2 loyers	44 %
4 %	3 loyers	7 %

Figure – Proportions des alternants ayant à payer 2 loyers

Source : CLEA, enquête auprès des alternants post-bac

La question du logement est un enjeu central pour les alternants, influençant leur qualité de vie, leur réussite académique et leur intégration professionnelle. L'étude fait ressortir les différentes solutions de logement disponibles pour les alternants, leurs avantages et leurs limites, ainsi que les pistes d'amélioration envisageables.

6.4.5.1 Les solutions de logement les plus courantes pour les alternants

➤ Le logement chez les parents

Le choix de rester au domicile parental est l'option privilégiée par une majorité d'alternants, notamment pour des raisons économiques. Cette solution permet d'éviter les coûts liés à un loyer et aux charges, tout en bénéficiant du soutien familial. Toutefois, elle peut poser des contraintes importantes en termes de mobilité, notamment lorsque l'entreprise ou le centre de formation se situent à une grande distance. Les temps de trajet prolongés peuvent générer fatigue et stress, réduisant ainsi l'efficacité et la concentration des alternants.

➤ Les résidences étudiantes et foyers de jeunes travailleurs (FJT)

Les résidences étudiantes, qu'elles soient publiques ou privées, offrent une alternative adaptée aux alternants recherchant un logement à proximité de leur lieu d'étude. Les FJT constituent également une solution pertinente, proposant des loyers modérés, un accompagnement social et des services collectifs (restauration, espaces communs). Toutefois, ces logements sont souvent en nombre limité et soumis à une forte demande, rendant leur accès parfois difficile.

➤ La colocation

La colocation constitue une solution de plus en plus prisée par les jeunes actifs, y compris les alternants. Elle permet de réduire les frais liés au logement en partageant le loyer, les charges et parfois les équipements. De plus, elle favorise la sociabilité et rompt avec l'isolement pouvant découler d'un rythme alternant entre formation et travail. Cependant, la colocation peut aussi présenter des inconvénients, tels que des divergences de mode de vie et une certaine instabilité liée aux changements fréquents de colocataires.

➤ **La location individuelle**

Certains alternants optent pour un logement indépendant, tel qu'un studio ou un appartement. Cette solution offre une grande autonomie et permet d'adapter son environnement aux exigences de l'alternance. Cependant, elle représente un coût financier élevé, qui peut être difficile à supporter avec une rémunération d'alternant. De plus, l'accès à une location individuelle peut être freiné par des exigences administratives, telles que la nécessité d'un garant ou un CDI, critères souvent inadaptés aux profils des alternants.

➤ **L'internat des CFA (Centres de Formation d'Apprentis)**

Certains CFA mettent à disposition des hébergements pour les alternants, leur permettant de résider à proximité de leur centre de formation. Cette option présente l'avantage d'être économique et de limiter les déplacements. Toutefois, ces internats sont souvent conçus pour l'hébergement temporaire et n'offrent pas toujours une solution viable pour la période passée en entreprise.

➤ **Les solutions de logement temporaire**

Dans certains cas, les alternants peuvent opter pour des solutions de logement temporaires, telles que l'hébergement chez des proches, les locations de courte durée via des plateformes comme Airbnb, ou encore les auberges de jeunesse. Bien que ces solutions puissent répondre à un besoin immédiat, elles sont souvent instables et peu adaptées sur le long terme.

6.4.6 Les enjeux financiers liés au logement des alternants

Le choix du logement a un impact direct sur la qualité de vie et la réussite des alternants. Plusieurs enjeux majeurs peuvent être identifiés :

L'un des principaux obstacles rencontrés par les alternants est le coût du logement. Avec des revenus souvent limités, les frais de loyer, de transport et de vie quotidienne peuvent être difficilement supportables. Des dispositifs d'aide existent, tels que les aides personnalisées au logement (APL) ou la garantie Visale, mais ils restent parfois méconnus ou insuffisants.

Le logement des alternants est un enjeu crucial qui conditionne leur réussite académique et professionnelle. Si plusieurs solutions existent, elles nécessitent un renforcement en termes d'accessibilité, d'information et d'adaptation aux réalités du rythme de l'alternance. La mise en place de logements dédiés et d'un accompagnement spécifique permettrait de garantir aux alternants des conditions de vie optimales, leur offrant ainsi toutes les chances de réussite dans leur parcours de formation.

6.4.6.1 Aides spécifiques pour le logement des alternants

6.4.6.1.1 Aide Mobili-Jeune

➤ **Conditions d'éligibilité**

Les étudiants de moins de 30 ans, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise du secteur privé non agricole, peuvent bénéficier de l'aide Mobili-Jeune. Cette aide est également accessible aux apprentis travaillant dans une entreprise qui ne cotise pas au 1 % patronal.

➤ Montant et durée

L'aide permet de prendre en charge une partie du loyer mensuel de l'apprenti pendant un an, avec un montant compris entre 10 et 100 euros par mois. Elle est renouvelable jusqu'à trois ans, sous réserve d'une nouvelle demande annuelle. L'aide peut s'appliquer en cas de colocation, mais ne couvre pas les frais d'hébergement en chambres d'hôtes, gîtes ou résidences de tourisme.

➤ Modalités de demande

Pour en bénéficier, l'apprenti doit effectuer sa demande sur le site d'Action Logement en déposant les justificatifs suivants :

- Une quittance ou un justificatif de paiement du loyer
- Un bulletin de salaire

La demande doit être déposée entre trois mois avant et six mois après le début du cycle de formation en entreprise. À noter que la plateforme de dépôt des dossiers est accessible uniquement de 16h à 18h.

➤ Spécificité du secteur agricole

Les apprentis du secteur agricole bénéficient d'un dispositif spécifique baptisé **Agri Mobili-Jeune**, avec une aide allant de 10 à 300 euros par mois et un reste à charge de 5 % du loyer.

6.4.6.1.2 Avance Loca-Pass

Lors de la location d'un logement, un dépôt de garantie est souvent exigé par le bailleur. Pour aider les apprentis ne pouvant avancer cette somme, Action Logement propose une avance sous forme d'un prêt à taux zéro, plafonné à 1 200 euros et remboursable en 25 mois.

➤ Conditions d'éligibilité

- Être âgé de moins de 30 ans
- Avoir signé un contrat d'alternance avec une entreprise du secteur privé non agricole
- Ne pas bénéficier d'une aide Loca-Pass en cours de remboursement
- Ne pas bénéficier du Fonds de Solidarité pour le Logement ni être en situation de surendettement

Pour les apprentis du secteur agricole, l'**Avance Agri-Loca-Pass** permet de financer jusqu'à 2 000 euros du dépôt de garantie.

6.4.6.1.3 Garantie Visale

La Garantie Visale est une caution gratuite proposée par Action Logement aux apprentis, sans limite d'âge, sous condition de ressources (plafond de 1 500 euros nets par mois).

➤ Conditions

- Le logement doit être la résidence principale de l'apprenti
- Il doit faire l'objet d'un contrat de location
- Le loyer maximum est de 1 300 euros par mois et ne doit pas dépasser la moitié des ressources de l'apprenti

6.4.6.1.4 Aide Mobili-Pass

Les apprentis devant déménager pour leur formation peuvent bénéficier d'une aide Mobili-Pass, sous forme d'un prêt ou d'une subvention, selon la zone géographique et les revenus fiscaux.

➤ Conditions

- L'entreprise d'accueil doit compter au moins 10 salariés
- La distance entre l'ancienne et la nouvelle résidence doit être supérieure à 70 km

➤ Montant

- Subvention jusqu'à 2 200 euros pour les frais liés à la recherche et à l'installation
- Prêt à taux réduit (1 %) jusqu'à 1 300 euros pour financer certains frais liés au déménagement

6.4.6.1.5 Aides au Logement : APL, ALF, ALS

Les apprentis peuvent bénéficier des aides nationales sous condition de ressources :

- **APL (Aide Personnalisée au Logement)** : versée chaque mois pour réduire le montant du loyer
- **ALF (Allocation de Logement Familiale)** : destinée aux apprentis mariés depuis moins de 5 ans ou ayant des enfants à charge
- **ALS (Allocation de Logement Sociale)** : pour ceux qui ne peuvent prétendre ni à l'APL ni à l'ALF

Les demandes doivent être effectuées sur le site de la **CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**.

6.4.6.2 Autres aides financières pour les Apprentis

➤ Prime d'Activité

Les apprentis percevant un salaire supérieur à environ 1 070 euros nets par mois peuvent bénéficier de la **Prime d'Activité**, versée par la CAF. Cette aide est soumise à conditions de ressources et prend en compte la situation familiale.

➤ Aide au Permis de Conduire

Une aide de 500 euros peut être accordée aux apprentis âgés d'au moins 18 ans pour financer leur permis de conduire B. Les apprentis du BTP peuvent bénéficier d'une aide complémentaire de 500€.

➤ Aide aux Transports

Dans certaines régions, des aides spécifiques permettent de financer les déplacements des apprentis entre leur domicile, leur lieu de formation et leur entreprise.

➤ Bourses et Aides Régionales

Certaines régions proposent des aides spécifiques aux apprentis pour leur logement, leur mobilité ou l'achat de matériel professionnel.

7 Méthodologie générale

7.1 Périmètre

7.1.1 Définition générale

Nous souhaitons **identifier les freins au développement de l'alternance et améliorer les conditions de vie des étudiants concernés**. Dit autrement, ce projet souhaite identifier les actions que peuvent mettre en place les acteurs pour faciliter le quotidien des apprentis. Ces objectifs ont conduit à la création d'un questionnaire de près de 120 questions.

7.1.1.1 Les principaux établissements CFA ayant participés

	
ENISE Centrale Lyon	IMSE

	
IRUP	ISTP

7.1.1.2 Les alternants interrogés

- + de 4000 alternants sollicités
- + de 500 questionnaires complétés
- 120 questions
- Du CAP au Bac + 5

Nous avons été agréablement surpris par le bon accueil de notre questionnaire. En effet la quasi-intégralité des répondants sont allés au bout du formulaire qui nécessitait parfois + de 15 min de remplissage.

7.2 Outils de traitement

7.2.1 Forms

Nous avons retenu l'outil en ligne Microsoft Forms pour concevoir et créer les formulaires. Il a permis de collecter des réponses auprès du public ciblé.

Cependant, son utilisation soulève des enjeux liés au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

3. Quel niveau de diplôme préparez-vous ? (Si autre merci de préciser)

CAP

BP

Titre Pro

BTS

Autre

4. Quel est l'intitulé du diplôme que

Figure – Interface de l'enquête sur Smartphone

Source : CLEA, enquête auprès des alternants post-bac

Nous avons fait en sorte d'informer précisément les répondants sur l'objectif de la collecte, et de limiter les données sensibles saisies.

Les données peuvent être exportées vers Excel pour une analyse détaillée. Elles sont aussi automatiquement synthétisées dans une interface visuelle avec graphiques et tableaux. Mais pour mener une analyse plus fine il a été nécessaire de faire appel à un outil plus spécifique : DataVIV' by Sphinx.

7.2.2 Traitement DATAVIV' by Sphinx.

DATAVIV' by Sphinx est un logiciel en ligne de Le Sphinx, dédié à l'analyse et à la visualisation de données d'enquêtes. Il offre des outils statistiques (tris croisés, tests de significativité) et des représentations dynamiques (graphiques, infographies), accessibles sans installation. Les données, importées depuis Excel, sont traitées en temps réel, facilitant des synthèses visuelles comme celles des besoins des alternants dans le projet CLEA (logement, transport, citoyenneté). L'ensemble des représentations sont à retrouver dans la partie [7 Résultats détaillés](#).

8 Le logement : étape clef du parcours de l'alternant

8.1 Logements sur un site dédié

8.1.1 L'exemple de la Maison des Élèves de l'École des Mines

Encadré 1 : La Maison des Élèves de l'École des Mines

Cette résidence étudiante offre divers types de logements et services pour les étudiants, apprentis et stagiaires. Située au 20 boulevard Alexandre de Fraissinet, 42100 Saint-Étienne, elle se trouve à proximité de l'École des Mines, du CIDO et en face du campus industriel de l'ISTP.

8.1.1.1 Une gestion associative portée par les anciens élèves

La Maison des Élèves est gérée par deux entités principales :

1. **L'Association de Gestion de la Maison des Élèves (AGME)** : Cette association, présidée par un ancien élève (Didier Bernache), est composée de bénévoles, majoritairement des alumni de l'École des Mines. Elle assure la gestion quotidienne et stratégique de la résidence. L'AGME supervise une équipe salariée d'environ 15 personnes, incluant une directrice Céline HATON et du personnel administratif et technique.
2. **La SA HLM Beaunier** : Cette société anonyme d'habitation à loyer modéré, également dirigée par des anciens élèves (présidée par Jean François Guerder), est propriétaire des bâtiments. Elle investit dans les infrastructures (rénovations, extensions) et travaille en partenariat étroit avec l'AGME.

Ces deux structures collaborent avec **Mines Saint-Étienne Alumni**, l'association des anciens élèves, qui joue un rôle clé dans le financement et le soutien global du projet. Ce modèle associatif garantit une gouvernance ancrée dans les valeurs de l'école, avec une forte implication des anciens pour maintenir un lien entre générations.

a) Implication des résidents dans la vie collective

Les étudiants résidents ne sont pas de simples locataires : ils participent activement à la vie de la ME via des instances comme :

- **La COME (Commission des Résidents)** : Cette commission regroupe des représentants élus parmi les résidents. Elle travaille avec la direction pour organiser la vie quotidienne, proposer des améliorations (rénovations, animations) et faire remonter les besoins des étudiants.
- **Le Comité de Gestion** : Composé de résidents et de membres de l'AGME, il veille à l'équilibre entre bien-être, sécurité et respect des règles. Il responsabilise les étudiants en les impliquant dans des décisions comme la prévention ou l'organisation d'événements.

Plus de 20 associations étudiantes (BDE, BDS, etc.) ont leur siège à la ME, ce qui renforce son rôle de cœur de la vie étudiante. Ces associations, soutenues par la gouvernance, animent la résidence avec des activités culturelles, sportives et festives.

b) Fonctionnement opérationnel

Services quotidiens : L'équipe salariée assure une présence 24/7 pour l'accueil, l'assistance administrative (ex. : dossiers APL), la maintenance et la sécurité. Les résidents bénéficient d'un cadre convivial avec 380 logements (chambres et studios), des espaces communs (cuisines, salles de sport, etc.) et des équipements modernes (Wi-Fi, laverie) :

- **Terrain de foot couvert**
- **Salle de Squash**
- **Salle de fitness**
- **Salle de cinéma**
- **Salle d'animation / bar**
- **Bibliothèque**
- **Laverie**

Investissements et évolutions : La SA HLM Beaunier finance les gros travaux (ex. : 4,5 M€ entre 2011 et 2018 pour rénovations et extensions), tandis que l'AGME gère le budget courant (loyers, entretien).

Partenariats : La ME entretient des liens avec l'École des Mines, mais aussi avec des acteurs locaux : mairie, office du tourisme, organismes de formation.

c) Types de logements et tarifs :

La résidence propose plusieurs options de logements meublés, toutes éligibles aux APL (Aides Personnalisées au Logement) :

Chambre avec douche (12 m²) : 407 €/mois TTC. Équipée d'un lit une place, bureau, rangements, chaises, réfrigérateur, douche et lavabo. Les cuisines et les WC sont collectifs.

Chambre avec douche et WC (12 m²) : 438 €/mois TTC. Comprend les mêmes équipements que la chambre précédente, avec en plus des WC privatifs. Les cuisines sont collectives.

Studette (18 m²) : 503 €/mois TTC. Dispose d'un lit une place, bureau, rangements, chaises, table, kitchenette et salle de bain avec WC.

Studio (20 m²) : 559 €/mois TTC. Équipé d'un lit de 120 ou 140 x 200 cm, bureau, rangements, chaises, table, kitchenette et salle de bain avec WC.

T1 Bis ou Studio PMR (30 m²) : 668 €/mois TTC (pour 2 personnes). Comprend deux lits, bureaux, chaises, table, rangements, kitchenette, salle de bain et WC.

Les montants des APL à déduire varient selon le type de logement et les conditions d'attribution par la CAF. Ils peuvent approcher les 400€ par mois pour les apprentis.

Des locations à la journée ou à la semaine sont possibles lorsque des logements sont disponibles à des tarifs très avantageux pour les étudiants. Il s'agit d'un travail d'hôtellerie très spécialisé qui est piloté en interne par Caroline Montagnier en charge de la gestion locative.

d) Services inclus :

Le loyer comprend plusieurs services :

- Eau froide et chaude, électricité, chauffage / Connexion internet (Ethernet et Wi-Fi).
- Ménage du logement une fois par mois en période scolaire/ Réparations et maintenance courantes.
- Surveillance 24h/24 / Accès libre aux équipements collectifs après paiement d'une cotisation annuelle de 20 €.

e) Philosophie et objectifs

- La gouvernance vise à offrir un cadre de vie chaleureux, sécurisé et abordable, tout en favorisant l'autonomie et l'esprit communautaire des étudiants. Le modèle associatif permet de garder des loyers modérés (éligibles aux APL) et d'adapter les services aux besoins évolutifs des résidents, qu'ils soient en cours ou long séjour.
- En résumé, la Maison des Élèves fonctionne grâce à une gouvernance partagée entre une association de gestion opérationnelle, une société propriétaire investisseuse et une participation active des résidents, le tout porté par l'héritage solidaire des anciens élèves de l'École des Mines. Ce système équilibre efficacité et esprit étudiant, faisant de la ME un lieu unique à Saint-Étienne.

8.2 Logements diffus

8.2.1 Fonctionnement type Airbnb

Parmi les alternants interrogés 9% des Bac+2/bac+3 disent faire appel à Airbnb pour leur location en période école. Bien qu'il n'existe pas d'exemples documentés de partenariats formels entre Airbnb et des centres de formation, certaines initiatives locales montrent que des solutions peuvent être envisagées. Par exemple, des annonces Airbnb proposent des chambres réservées aux étudiants en alternance.

Les témoignages montrent que rapidement les alternants se mettent en lien avec les propriétaires sans passer par la plateforme intermédiaire.

8.2.2 Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire

Ce concept est la mise en relation avec des jeunes, tels que des étudiants ou des apprentis, avec des seniors disposant d'une chambre libre. En échange d'une présence bienveillante ou de petits services, le jeune bénéficie d'un logement à coût réduit, voire gratuit.

Le réseau **national Cohabilis** est un collectif regroupant plus de 50 structures en France métropolitaine et outre-mer, dédiées à la promotion et à la mise en œuvre de solutions d'habitat partagé, notamment la cohabitation intergénérationnelle solidaire. Ce dispositif vise à favoriser le lien social en mettant en relation des personnes âgées de 60 ans et plus disposant d'une chambre libre avec des jeunes de moins de 30 ans à la recherche d'un logement abordable. Cette cohabitation offre aux seniors une présence conviviale et un soutien au quotidien, tandis que les jeunes bénéficient d'un hébergement.

Exemple à Lyon : L'association TIM&COLETTE⁴ et la promotion de la cohabitation intergénérationnelle solidaire

Fondée en 2004 à Lyon, l'association TIM&COLETTE développe un dispositif de cohabitation intergénérationnelle solidaire visant à mettre en relation des jeunes en recherche de logement avec des seniors disposant d'une chambre inoccupée. Ce modèle repose sur une logique d'entraide et de partage, favorisant le maintien à domicile des personnes âgées tout en offrant aux jeunes un accès à un logement à un coût modéré.

Objectifs de l'association

L'initiative de TIM&COLETTE poursuit un double objectif :

- **Pour les seniors** : rompre l'isolement en leur garantissant une présence rassurante en soirée et pendant la nuit, tout en facilitant leur maintien à domicile dans un cadre sécurisant.
- **Pour les jeunes** : leur offrir un logement à un tarif accessible, leur permettant ainsi de poursuivre leur parcours académique ou professionnel dans un environnement bienveillant.

Mise en œuvre du dispositif

Le fonctionnement du programme repose sur plusieurs étapes essentielles :

1. Sélection des participants :

- Une évaluation à domicile est réalisée auprès des seniors afin de mieux comprendre leurs attentes et leur cadre de vie.
- Les jeunes candidats sont reçus en entretien individuel afin d'évaluer leur profil, leur projet et leur motivation.

2. Mise en relation et encadrement juridique :

- L'association assure l'appariement entre jeunes et seniors sur la base de critères de compatibilité, dans l'objectif de garantir une cohabitation harmonieuse.
- Un **contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire** est rédigé, encadrant les engagements respectifs des parties impliquées ainsi que les modalités financières et les règles de vie commune.

3. Suivi et accompagnement :

- Un suivi personnalisé est assuré par TIM&COLETTE tout au long de la cohabitation, permettant d'évaluer son bon développement et d'intervenir en cas de difficulté.

Les formules de cohabitation

TIM&COLETTE propose deux formules adaptées aux attentes et besoins des seniors et des jeunes :

- **Option Solidaire** : Le jeune s'engage à assurer une présence régulière en soirée et pendant la nuit, avec une participation financière mensuelle comprise entre **50 et 150 €**.

⁴ TIMETCOLETTE.FR

- **Option Conviviale** : Cette formule s'adresse aux seniors autonomes recherchant davantage une présence bienveillante et des moments d'échange, offrant une compensation financière variante entre **200 et 350 €** par mois, charges comprises.

Impact et bénéfices du dispositif

Le programme mis en place par TIM&COLETTE présente des bénéfices significatifs pour les deux parties :

- **Pour les seniors** : une réduction de l'isolement, un cadre de vie sécurisant et une dynamique d'échange intergénérationnel enrichissante.
- **Pour les jeunes** : un accès facile à un logement abordable, une immersion dans un cadre familial, ainsi qu'un apprentissage mutuel à travers les interactions avec les seniors.

Depuis sa création, l'association a accompagné plus de **800 binômes**, contribuant ainsi au développement du lien social et à la valorisation de la solidarité entre générations.

- **Partenaire identifié à Saint-Etienne OSPA Office Stéphanois des Ainés**

L'Office Stéphanois pour les Aînés (OSPA) est une association à but non lucratif située à Saint-Étienne, dédiée à l'amélioration de la qualité de vie des seniors. Depuis sa création en 1979, l'OSPA s'engage à promouvoir, coordonner et organiser des initiatives en faveur des personnes âgées, en collaboration avec la municipalité et divers partenaires locaux.

Parmi ses nombreuses actions, l'OSPA a mis en place un programme de cohabitation intergénérationnelle et solidaire. Ce dispositif vise à rapprocher les générations en proposant aux seniors de plus de 60 ans, disposant d'une chambre libre, d'accueillir chez eux des jeunes de moins de 30 ans.

➤ Historique et missions

Créé pour répondre aux besoins croissants d'une population vieillissante, l'OSPA est une initiative municipale qui s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux, comprenant des associations, des professionnels de la santé, des institutions sociales et des bénévoles. Ses principales missions sont les suivantes :

- **Prévenir l'isolement** en proposant des activités et des lieux de rencontre adaptés aux personnes âgées.
- **Favoriser l'autonomie** grâce à des actions de sensibilisation, des aides pratiques et des services de maintien à domicile.
- **Encourager le lien intergénérationnel** par des initiatives impliquant les jeunes et les familles.
- **Accompagner les démarches administratives** en aidant les aînés à accéder aux dispositifs sociaux et de santé qui leur sont destinés.

➤ Les services proposés

L'OSPA propose une gamme variée de services qui s'adaptent aux besoins des seniors :

1. **Activités culturelles et de loisirs** : ateliers de lecture, sorties culturelles, activités artistiques, conférences, et clubs de jeux.
2. **Sports et bien-être** : cours de gymnastique douce, séances de relaxation, ateliers mémoire et prévention des chutes.
3. **Aide à domicile et soutien social** : assistance aux démarches administratives, aide alimentaire, visites de convivialité et conseils pour l'adaptation du logement.

4. **Transport et mobilité** : mise en place de solutions de transport adaptées aux personnes âgées pour faciliter leurs déplacements.
5. **Conférences et sensibilisation** : organisation de journées thématiques sur la santé, la nutrition, la gestion du budget et le droit des seniors.

➤ **Partenariats et collaborations**

L'OPSA fonctionne en étroite collaboration avec plusieurs acteurs :
La mairie de Saint-Étienne, qui soutient financièrement et logiquement l'organisation.
Des associations locales de retraités et d'aide aux personnes âgées.
Les établissements de santé et les professionnels du secteur médico-social.
Les centres sociaux et structures intergénérationnelles qui participent aux événements et actions de l'OPSA.

➤ **Impact et perspectives**

Grâce à ses actions, l'OPSA joue un rôle central dans l'amélioration de la qualité de vie des seniors stéphanois. En favorisant leur inclusion et en leur offrant un cadre de vie dynamique et bienveillant, l'OPSA contribue à retarder la perte d'autonomie et à renforcer le lien social.

À l'avenir, l'OPSA ambitionne d'élargir son champ d'action en développant davantage de services numériques pour accompagner les seniors dans leur usage des nouvelles technologies et en renforçant les dispositifs de soutien psychologique.

8.2.3 Résidences Intergénérationnelles

Ces résidences sont conçues pour accueillir différentes générations, favorisant ainsi le lien social et la solidarité entre les âges.

Exemple : Des logements adaptés aux seniors tout en favorisant la mixité intergénérationnelle sont proposés. Les résidences accueillent des étudiants, des familles et des personnes âgées, créant ainsi un environnement propice aux échanges.

Alliade Habitat adopte une approche similaire à celle de CDC Habitat en promouvant la mixité intergénérationnelle au sein de ses résidences. Voici quelques initiatives illustrant cet engagement :

1. **Maintien à domicile des personnes âgées et mixité générationnelle** : Alliade Habitat est en cours de labellisation Habitat Senior Services® (HSS), visant à adapter ses logements pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Ce label promet également la mixité intergénérationnelle, renforçant les liens sociaux et la solidarité entre voisins.
2. **Offres de logement pour les jeunes** : À travers sa marque Initiall, Alliade Habitat propose des logements en location et colocation à loyers modérés, destinés aux étudiants, alternants et jeunes actifs.

8.2.4 Colocations Solidaires

Des associations mettent en place des colocations où cohabitent des personnes issues de générations ou de milieux sociaux différents, avec pour objectif de développer du lien social et de lutter contre l'isolement.

Exemple : L'Association pour l'Amitié (APA) à Paris propose des colocations réunissant de jeunes professionnels et d'anciens sans-abri, favorisant ainsi l'entraide et la solidarité.

8.2.5 Cohabitation intergénérationnelle en EHPAD

La cohabitation intergénérationnelle en EHPAD est une initiative visant à loger des jeunes, notamment des étudiants et des apprentis, au sein de maisons de retraite. Cette démarche présente des avantages mutuels : elle offre aux jeunes un logement à coût réduit et aux résidents âgés une présence dynamique, favorisant le lien social. En contrepartie d'un loyer modéré, les jeunes s'engagent généralement à consacrer quelques heures par semaine à des activités avec les résidents.

Voici quelques exemples concrets de cette pratique :

- **EHPAD Michel Belorgeot à Montpellier** : Cet établissement propose des chambres à des étudiants à un coût réduit. En échange, les étudiants participent à la vie de la résidence en consacrant

8.2.6 Autres Foyers Saint-Etienne :

- Le **Foyer Clairvivre**, situé au 14 bis rue de Roubaix à Saint-Étienne, est un établissement dédié à l'accueil des jeunes de 16 à 30 ans en mobilité professionnelle, tels que les étudiants, **alternants** et jeunes actifs. Fondé en 1963, il est géré par l'association Clairvivre-Wogenscky et est membre de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) ainsi que de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) Auvergne Rhône-Alpes.

Le foyer propose une variété de logements meublés, incluant des chambres standards, des studios individuels et des studios partagés. Chaque logement est équipé d'une salle d'eau privative comprenant WC, douche et lavabo. Les studios disposent également d'une kitchenette avec possibilité d'utiliser une plaque à induction. Le linge de lit est fourni et changé toutes les deux semaines, et un accès internet Wi-Fi est disponible dans l'ensemble des logements.

Parmi les services offerts, on trouve un restaurant sur place proposant des petits-déjeuners du lundi au vendredi, des déjeuners à emporter et des dîners servis tous les soirs. Les résidents peuvent également profiter d'un cyberespace, d'une laverie équipée de machines à laver et à sécher, d'un espace sportif en libre-service pour le fitness et le renforcement musculaire, ainsi que d'un potager et d'un local pour les deux-roues. Des animations culturelles et sportives sont régulièrement organisées pour favoriser les échanges et la convivialité entre les résidents.

Le Foyer Clairvivre est situé à proximité du centre-ville de Saint-Étienne. Il se trouve à moins de 10 minutes à pied de la gare de Saint-Étienne Châteaucreux et de l'Hôtel de Ville, et est desservi par plusieurs lignes de tramway et de bus.

L'association accompagne les jeunes dans leurs démarches et en mobilisant des logements adaptés à leurs besoins. Elle œuvre également pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle en les impliquant dans la vie associative et citoyenne locale.

- **Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) Le Pax** – Présentation et Fonctionnement

Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) Le Pax est une résidence située au 27 rue Elisée Reclus à Saint-Étienne, à proximité immédiate du centre-ville. Il est destiné aux jeunes âgés de 16 à 30 ans, qu'ils soient étudiants, apprentis ou jeunes professionnels, cet établissement propose un cadre de vie adapté aux besoins des jeunes en mobilité, alliant confort, services et dynamisme culturel.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) Le Pax offre une capacité d'accueil de 109 places de 300 à 330€ par mois, réparties en chambres individuelles et doubles, conçues pour répondre aux besoins des résidents. Chaque chambre est meublée et équipée d'un bloc sanitaire individuel, d'un accès Wi-Fi illimité, d'un kit de literie et bénéficie d'un service de ménage inclus, garantissant confort et commodité aux occupants. Le FJT met également à disposition des espaces communs favorisant la convivialité et l'autonomie, tels qu'une cuisine collective, une buanderie en libre accès, une salle multimédia ainsi qu'une salle de spectacle, propices à la détente et aux échanges entre résidents.

Le restaurant du FJT Le Pax, ouvert quotidiennement, propose une offre de restauration variée et équilibrée, privilégiant les produits frais et locaux pour 90€ par mois. Cette démarche garantit aux résidents des repas de qualité, adaptés à leurs besoins nutritionnels, tout en valorisant les ressources du terroir.

Au-delà de son rôle d'hébergement, le FJT Le Pax se distingue comme un véritable lieu de vie culturelle et artistique. Il accueille des artistes en résidence et organise des manifestations culturelles tout au long de l'année. En 2022, pas moins de 53 projets artistiques ont été soutenus, avec une attention particulière portée à la promotion des pratiques artistiques ancrées dans le territoire.

9 Les services associés garants du parcours de l'alternant

9.1 Les services associés

9.1.1 Accompagnement social et sociétal

Compenser parfois la difficulté d'avoir un sentiment d'appartenance en raison du peu de temps passé dans l'établissement d'enseignement.

9.1.1.1 Guichet Unique de l'aide à l'apprentissage :

Ce point d'entrée centralisé pourrait regrouper toutes les informations et démarches liées aux aides disponibles (financières, logement, mobilité, etc.), afin de simplifier l'accès et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté d'apprenants.

Un guichet unique permettrait de regrouper les informations sur les aides. Cela réduirait le sentiment d'isolement en offrant un accompagnement personnalisé, notamment pour les apprenants qui passent peu de temps au CFA et se sentent déconnectés de leur établissement. Ce guichet pourrait également organiser des événements réguliers (virtuels ou physiques) pour renforcer les liens entre apprenants, comme des ateliers thématiques ou des rencontres avec des tuteurs.

Exemples existants en France :

La plateforme nationale **1jeune1solution** (lancée par le gouvernement) propose un portail regroupant des aides, des offres d'emploi et des conseils pour les jeunes, y compris les apprenants. Cependant, elle reste généraliste et peu adaptée aux spécificités locales.

La Région Île-de-France a mis en place une plateforme régionale, **mesdemarches.iledefrance.fr**, où les CFA déposent les demandes d'aides pour les apprenants (par exemple, l'Aide Régionale à l'Apprentissage). Un tel modèle pourrait être adapté à la Loire pour centraliser les informations et les démarches.

9.1.1.2 Appui psychosocial si besoin

Les apprenants peuvent être confrontés à des difficultés psychologiques (stress, anxiété, sentiment d'isolement) en raison de la charge de travail, du manque de lien avec leurs pairs ou de problèmes personnels. Un appui psychosocial, via un accès facilité à des psychologues ou des conseillers, permet de prévenir ces risques et de renforcer leur sentiment d'appartenance en leur offrant un espace d'écoute et de soutien. Cet appui pourrait également inclure des ateliers de développement personnel ou de gestion du stress.

Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) de Saint-Étienne, offre un soutien psychologique gratuit aux jeunes de 12 à 25 ans.

9.1.1.3 Aide pour les problématiques de santé : trouver un dentiste, un médecin

Les apprenants, souvent en situation de précarité et avec des horaires contraints, peuvent avoir du mal à accéder à des soins médicaux ou dentaires. Une aide spécifique pour les orienter vers des professionnels de santé (médecins généralistes, dentistes) et leur garantir un accès à des soins à moindre coût renforcerait leur bien-être et leur capacité à se concentrer sur leur formation. Cela pourrait également inclure une sensibilisation à l'importance de la santé et à leurs droits (comme la Complémentaire Santé Solidaire).

9.1.1.4 Aide logistique : compte en banque, assurance

Les apprenants, souvent jeunes et novices en matière de gestion administrative, peuvent se sentir démunis face aux démarches nécessaires à leur autonomie (ouverture d'un compte bancaire, souscription d'une assurance habitation ou auto, etc.). Une aide logistique centralisée, via des ateliers ou un accompagnement individualisé, leur permettrait de gagner en autonomie tout en réduisant leur charge mentale. Cela pourrait également inclure des partenariats avec des banques ou des assureurs pour proposer des offres adaptées à leurs besoins et à leurs faibles revenus.

- Parking pour voiture et vélo (problématique de sécurité, mettre en PJ voiture démontées et article Le Progrès « Paul de l'Enise »).
- Jardin partagé
- Sensibilisation à la cuisine
- Gestion du budget personnel

9.1.1.5 Panier AMAP avec association locale type « Ferme au quartier »

Les apprenants, souvent en situation de précarité financière et avec peu de temps pour cuisiner, pourraient bénéficier de paniers AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) à un tarif préférentiel. Cela leur permettrait d'accéder à des produits frais et locaux, tout en participant à des activités collectives (distribution des paniers, ateliers de sensibilisation, etc). Une association comme "Ferme au quartier" pourrait être un partenaire clé pour structurer cette initiative.

Exemples existants :

- À Lille, des associations comme Les Jardins de Cocagne proposent des paniers solidaires à prix réduit pour les jeunes en précarité, y compris les apprenants, en partenariat avec des structures locales.
- Dans certaines régions, des CFA ont intégré des partenariats avec des AMAP pour fournir des paniers aux apprenants, souvent en lien avec des projets pédagogiques sur la nutrition et le développement durable.

9.1.2 Autres services innovants

Dans le cadre de l'accompagnement des alternants et des jeunes en contrat d'apprentissage, il est essentiel d'aller au-delà des besoins fondamentaux comme le logement ou la santé, en leur offrant des services innovants qui favorisent leur intégration sociale, leur bien-être et leur autonomie. Voici une liste de services complémentaires proposés :

9.1.2.1 Accès aux bibliothèques municipales, universitaires ou réseaux type Copernic pour Loire Forez.

L'accès aux bibliothèques à des réseaux documentaires locaux, comme le réseau Copernic dans l'agglomération de Loire Forez, constitue une opportunité majeure pour les alternants. Ces espaces offrent non seulement des ressources académiques (livres, revues, bases de données en ligne), mais aussi des lieux d'étude calme et équipés (connexion Wi-Fi, ordinateurs). Un partenariat pourrait être envisagé avec ces structures pour garantir un accès gratuit ou à tarif réduit, ainsi que des ateliers d'initiation à la recherche documentaire, particulièrement utiles pour les alternants en formation supérieure ou ceux souhaitant approfondir leurs compétences.

9.1.2.2 Accès au sport universitaire

Le sport est un vecteur de bien-être physique et mental, essentiel pour des jeunes souvent soumis à un rythme intense entre formation et travail. Proposer un accès aux infrastructures sportives universitaires (gymnases, terrains, piscines) permettrait aux alternants de pratiquer des activités variées à moindre coût tout en favorisant également les rencontres et la création d'un réseau social.

9.1.2.3 Accès en partenariat avec des salles de sport traditionnelles

En complément du sport universitaire, des partenariats avec des salles de sport privées (type Basic Fit, Keepcool ou clubs associatifs locaux) pourraient être négociés pour offrir des abonnements à tarif préférentiel. Cette option répondrait aux besoins des alternants qui préfèrent des horaires flexibles ou des équipements spécifiques (musculation, cardio). Une sensibilisation aux bienfaits du sport sur la gestion du stress et la productivité pourrait être intégrée dans le parcours d'accompagnement.

9.1.2.4 Accès au permis de conduire

La mobilité est un enjeu clé pour les alternants, notamment ceux travaillant ou étudiant loin de leur domicile. Faciliter l'accès au permis de conduire via des aides financières (subventions, microcrédits) ou des auto-écoles partenaires proposant des formations à coût réduit serait un atout majeur. Des sessions de code en ligne ou en groupe pourraient également être organisées, avec un suivi personnalisé pour maximiser les chances de réussite à l'examen.

9.1.2.5 Covoiturage

Pour les alternants sans permis ou préférant une solution économique et écologique, le covoiturage peut être encouragé via une plateforme dédiée ou en partenariat avec des services existants (Blablacar, Mobicoop). Des incitations comme des bons de réduction ou des points fidélité pourraient motiver son adoption. Ce service renforcerait également le lien entre alternants d'une même région, favorisant entraide et convivialité.

9.1.2.6 Découverte des transports publics (Vélibert)

Une initiation aux transports publics locaux, comme le réseau Vélibert (vélos en libre-service ou bus), permettrait aux alternants de mieux maîtriser les options de déplacement disponibles. Des ateliers pratiques (lecture de plans, achat de titres de transport) et des Pass découverte gratuits pour une période donnée (un mois, par exemple) encourageraient leur usage. Une sensibilisation aux avantages écologiques et économiques des transports en commun pourrait aussi être intégrée.

9.1.2.7 Accompagnement à la vie culturelle

Un accès facilité à la vie culturelle locale (cinémas, théâtres, musées) pourrait être proposé via des partenariats avec des institutions culturelles. Des tarifs réduits ou des invitations à des événements (festivals, expositions) permettraient aux alternants de s'ouvrir à de nouvelles expériences, de se détendre et de s'intégrer dans leur environnement. Des sorties collectives pourraient être organisées pour renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.

L'exemple de l'association SaVA auparavant dédiée à l'animation du réseau des étudiants étrangers peut-être suivi.

9.1.2.8 Découverte touristique de la région de Saint-Étienne et des activités de loisirs

Pour favoriser leur ancrage territorial, un programme de découverte touristique de la région de Saint-Étienne pourrait être mis en place. Des visites guidées du Parc naturel régional du Pilat, du musée de la Mine ou du centre historique de la ville seraient organisées à tarif réduit ou gratuit. Des activités de loisirs comme des randonnées, des initiations à l'escalade ou des balades en vélo le long de la Loire seraient proposées en partenariat avec des associations locales. Des événements saisonniers (marchés de Noël, festivals d'été) pourraient être intégrés au calendrier.

9.2 Adhésion à la citoyenneté

L'enquête menée auprès des apprentis ont révélé une diversité d'engagements citoyens. Notamment sur les niveaux BAC+5. En plus de leur participation en tant que Sapeurs-Pompiers Volontaires, Réservistes des armées ou Gendarmes Réservistes, nombre d'entre eux s'investissent dans des actions telles que l'aide aux devoirs, le don du sang et du plasma, le bénévolat au sein de clubs sportifs et culturels, l'implication dans des associations étudiantes, ainsi que la formation aux premiers secours, notamment via le PSC1 et le SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Le statut d'apprenti peut poser des défis à leur pleine adhésion citoyenne. Par exemple, leur emploi du temps chargé (alternance entre formation et travail) peut limiter leur participation à ces activités associatives ou citoyennes.

9.2.1 Sapeur-pompier volontaire :

Devenir SPV est compatible avec le statut d'apprenant, car cet engagement est conçu pour s'adapter à une activité principale comme l'apprentissage.

Les apprentis doivent organiser leurs disponibilités (astreintes ou gardes) en dehors des heures de formation au CFA et de travail en entreprise, par exemple le soir, les week-ends ou pendant les vacances.

La formation initiale (environ 30 jours sur 1 à 3 ans) est modulaire et planifiable pour tenir compte des contraintes, avec des sessions souvent proposées pendant les vacances ou le week-end. Une convention peut être signée entre l'employeur, le CFA et le SDIS pour aménager l'emploi du temps, permettant de libérer les apprentis pour des interventions ou formations.

En tant qu'étudiant en alternance, le Régime Spécial d'Études (RSE) peut également faciliter ces aménagements. Le centre de secours choisi doit être proche de votre domicile, CFA ou entreprise pour limiter les trajets. Un engagement différencié (limité aux secours à la personne) peut être une option si certaines missions semblent trop exigeantes.

9.2.2 Réserviste opérationnel des armées :

Cumuler le statut d'apprenant et de réserviste opérationnel est possible. Les réservistes effectuent en moyenne 25 à 37 jours d'activité par an (jusqu'à 60 jours maximum, extensible à 210 jours en cas de besoins exceptionnels), ce qui permet de planifier les périodes d'activité (week-ends, vacances, etc.).

Pour devenir réserviste, les postulants doivent être français, avoir au moins 17 ans, être en règle avec le service national, ne pas avoir de condamnations incompatibles, et être apte physiquement et médicalement. Un contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR) de 1 à 5 ans doit être signé. Il est renouvelable.

La Formation Militaire Initiale de Réserviste (FMIR) dure 12 à 30 jours et peut être planifiée pendant les vacances ou sur plusieurs week-ends pour s'adapter à l'emploi du temps des apprentis. Les missions (protection, secours, expertise, etc.) sont définies selon les disponibilités de l'alternant et les besoins de l'unité, avec des périodes courtes (une journée par semaine) ou plus longues (vacances).

L'employeur et le CFA doivent légalement libérer l'alternant pour ces activités, à condition de les prévenir un mois à l'avance. Une convention peut faciliter ces aménagements.

Cet engagement développe des compétences valorisables (gestion de crise, leadership), offre une indemnité journalière (40 € à 200 €, exonérée d'impôt) et des aides, comme 1 000 € pour le permis B si vous avez moins de 25 ans.

9.2.3 Réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale :

Les réservistes effectuent en moyenne 23 à 30 jours d'activité par an (jusqu'à 90 jours maximum, extensible à 150 jours en cas de besoins exceptionnels).

Pour devenir réserviste, les alternants doivent être français, avoir entre 17 et 40 ans, être en règle avec le service national, ne pas avoir de condamnations incompatibles, et être apte physiquement et médicalement.

Ils signent un contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR) de 1 à 5 ans, renouvelable. La formation initiale, appelée Préparation Militaire Gendarmerie (PMG), dure 15 jours et peut être planifiée pendant les vacances ou sur plusieurs week-ends pour s'adapter à l'emploi du temps.

Une formation complémentaire (Formation Opérationnelle du Réserviste Territorial, FORT, de 24 jours) peut être requise, également modulable.

Les missions (patrouilles, sécurisation d'événements, enquêtes, etc.) sont définies selon les disponibilités de l'alternant et les besoins de l'unité, avec des périodes courtes (une journée par semaine) ou plus longues (vacances).

L'employeur et le CFA doivent légalement libérer l'alternant pour ces activités, à condition de les prévenir un mois à l'avance (15 jours avec une clause de réactivité). Une convention peut faciliter ces aménagements. L'indemnité journalière va de 60 € à 120 €, exonérée d'impôt, selon le grade. Des aides pour le permis B de 1000 € sont aussi possibles pour les moins de 25 ans.

9.2.4 Autres formes d'engagement citoyen :

L'engagement citoyen des alternants est un élément fondamental de leur parcours de formation. Il reflète non seulement leur investissement dans la société, mais aussi leur volonté de contribuer activement au bien-être collectif. Voici un développement des différentes actions menées par les alternants interrogés en faveur de la citoyenneté et de la solidarité.

9.2.4.1 Don du sang et du plasma :

Les alternants participent régulièrement à des collectes de sang et de plasma organisées par l'Établissement Français du Sang (EFS). Ce geste altruiste et essentiel permet de sauver des vies en répondant aux besoins constants des hôpitaux et cliniques. En sensibilisant leur entourage à cette cause, ils jouent également un rôle d'ambassadeurs de la solidarité.

9.2.4.2 Bénévolat au sein de clubs sportifs et culturels :

De nombreux alternants s'investissent en tant que bénévoles dans des clubs sportifs et culturels. Ils occupent divers rôles, tels qu'entraîneurs, encadrants ou organisateurs d'événements, contribuant ainsi à la dynamique associative de leur territoire. Cet engagement favorise le développement de compétences en gestion de groupe, en pédagogie et en organisation.

9.2.4.3 Implication dans des associations étudiantes :

Au sein de leurs établissements de formation, les alternants prennent part à des associations étudiantes qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des élèves. Ils organisent des événements, des campagnes de sensibilisation ou des actions solidaires, renforçant ainsi la cohésion entre les étudiants et favorisant un climat d'entraide.

9.2.4.4 Implication dans des organisations politiques :

Certains alternants s'engagent dans des organisations politiques, que ce soit au sein de partis, de mouvements de jeunesse ou d'associations citoyennes. Leur participation active à des débats, campagnes électorales ou initiatives locales leur permet de mieux comprendre le fonctionnement démocratique et d'exercer leur droit d'expression en tant que citoyens responsables.

9.2.4.5 Formation aux premiers secours :

La formation aux premiers secours est un engagement majeur pour les alternants. Nombre d'entre eux ont suivi le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou le PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale). Ces formations leur permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'accident ou de détresse psychologique, favorisant ainsi une culture de la prévention et de la réactivité.

9.2.4.6 SST (Sauveteur Secouriste du Travail) :

Certains alternants ont également obtenu la certification SST (Sauveteur Secouriste du Travail). Cette formation leur permet d'être des acteurs de la prévention et de la sécurité au sein de leur entreprise. Ils sont ainsi en mesure de porter assistance à leurs collègues en cas de besoin et de sensibiliser leur entourage aux bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail.

9.2.4.7 Aide aux devoirs :

L'engagement des alternants dans l'aide aux devoirs se fait parfois auprès de membres de leur famille et aussi via des structures dédiées : AFEV, Centres Sociaux. En accompagnant des élèves en difficulté, ils contribuent à la réussite scolaire de jeunes et favorisent l'égalité des chances. Cette activité leur permet aussi de développer des compétences pédagogiques et relationnelles précieuses.

9.2.4.8 Aide aux proches en situation de dépendance :

Enfin, certains alternants s'engagent dans l'accompagnement de proches en situation de dépendance (personnes âgées, en situation de handicap ou malades). Ils apportent un soutien moral et matériel essentiel à ces personnes, tout en développant des qualités humaines telles que l'écoute, la patience et la bienveillance.

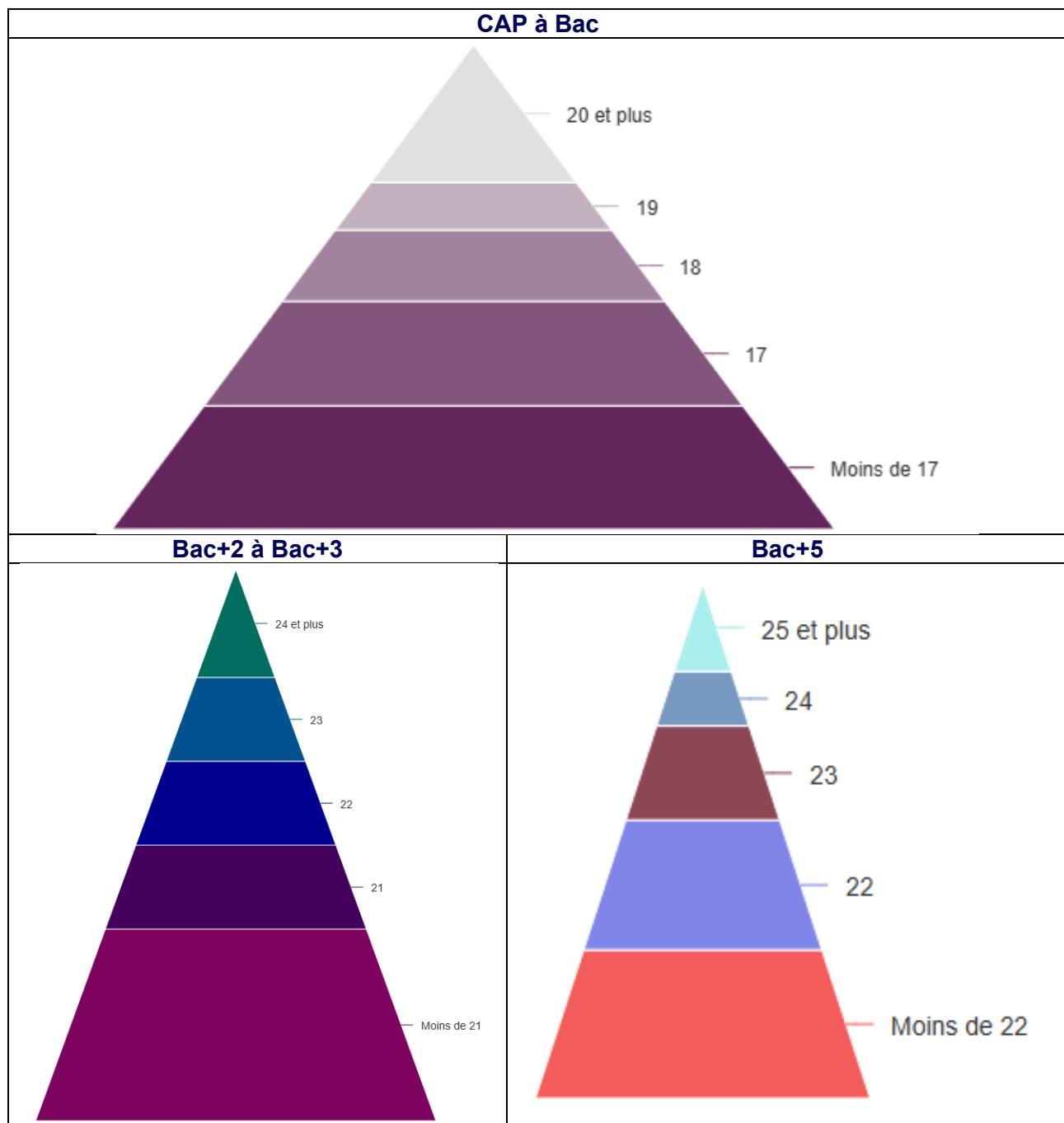
10 Résultats détaillés

10.1 Typologie des alternants

Nombre total des répondants : Bac + 5 : 318 ; Bac + 2 et Bac + 3 : 150 répondants ; CAP à Bac : 120 répondants.

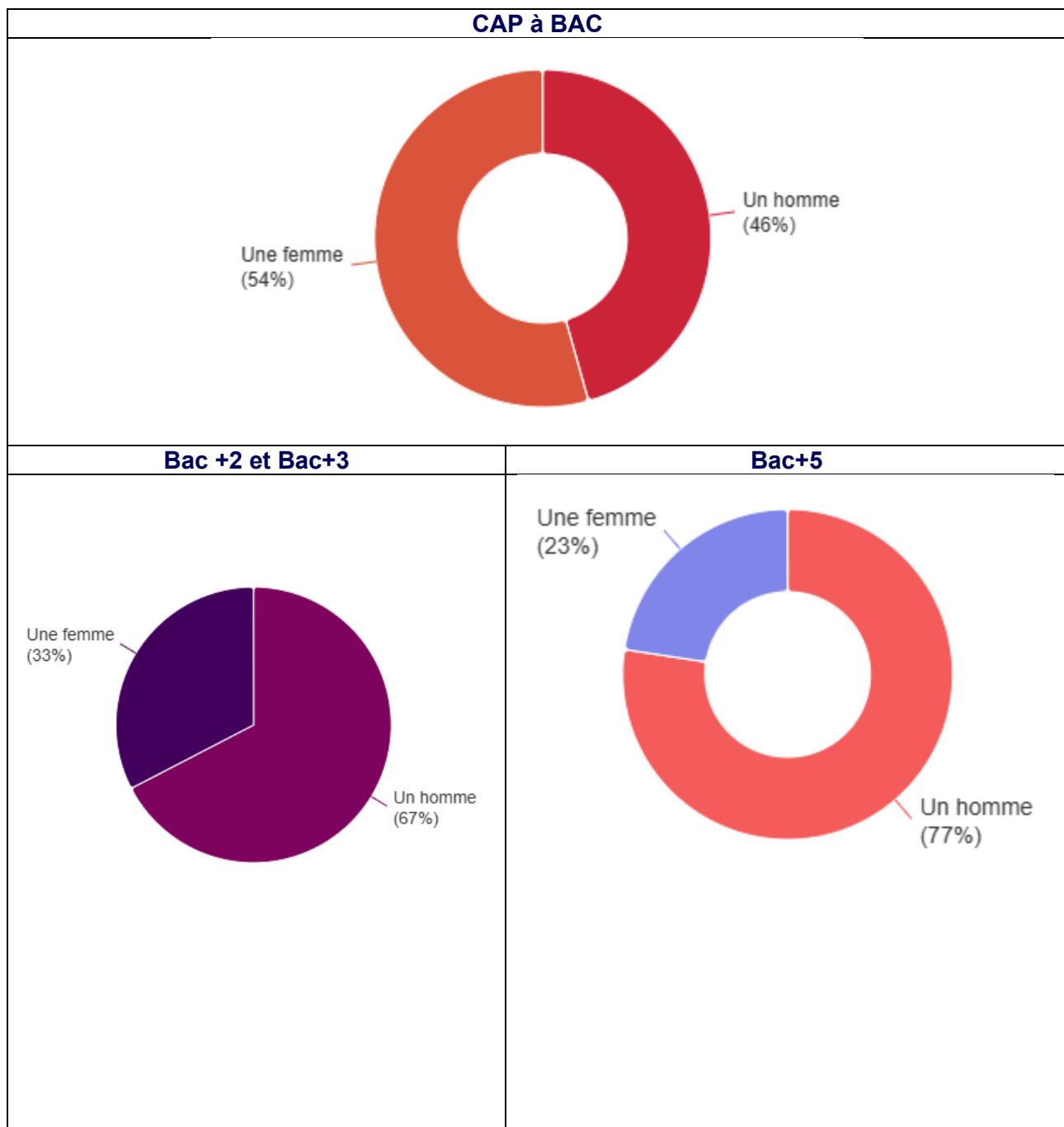
10.1.1 Âges des répondants

En France, l'âge minimum pour signer un contrat d'apprentissage est de 16 ans, avec une dérogation possible à 15 ans pour les jeunes ayant terminé leur 3e et s'inscrivant en CFA ou lycée professionnel.



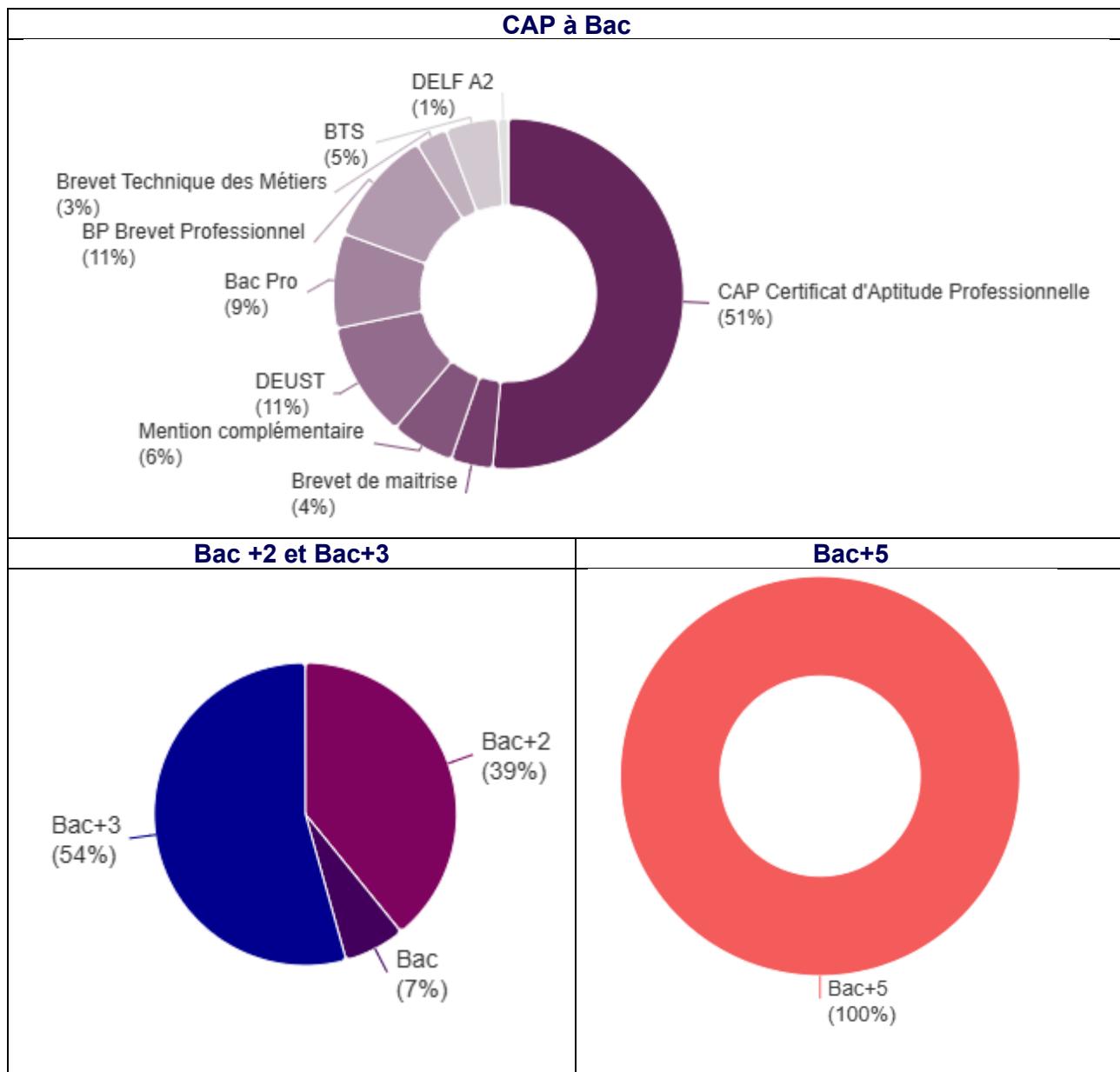
10.1.2 Répartition par sexe des répondants

En 2022, les femmes représentaient 40 % des apprenants⁵ en France, contre 60 % pour les hommes, avec une répartition inégale selon les filières : elles constituaient moins de 20 % des apprenants dans les secteurs techniques et industriels, mais plus de 60 % dans les domaines des services, de la santé et du commerce, leur part augmentant avec le niveau de diplôme, passant de 25 % au niveau CAP à 45 % au niveau Bachelor ou Master.

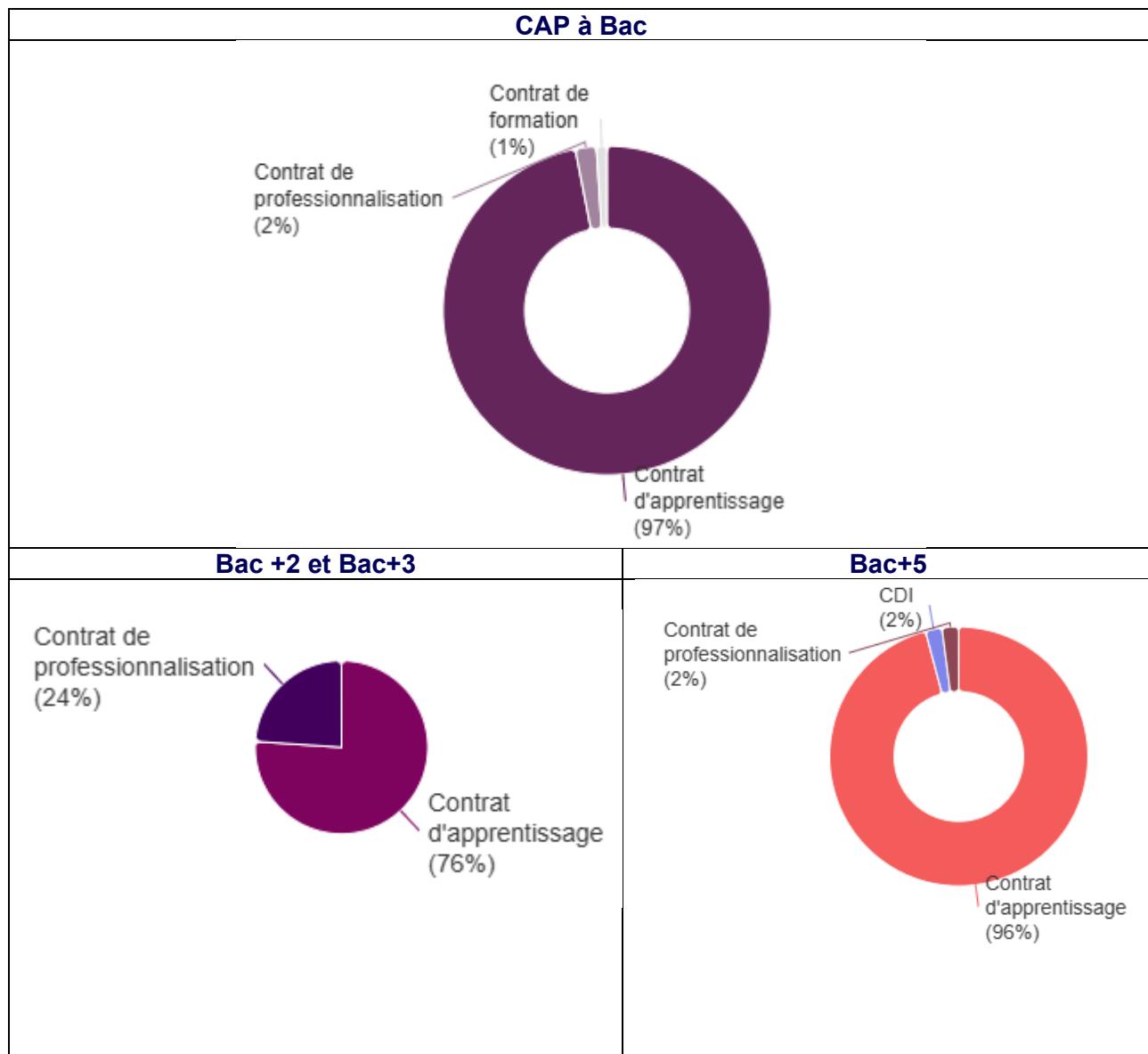


⁵ Source DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques)

10.1.3 Niveau de diplômes préparés



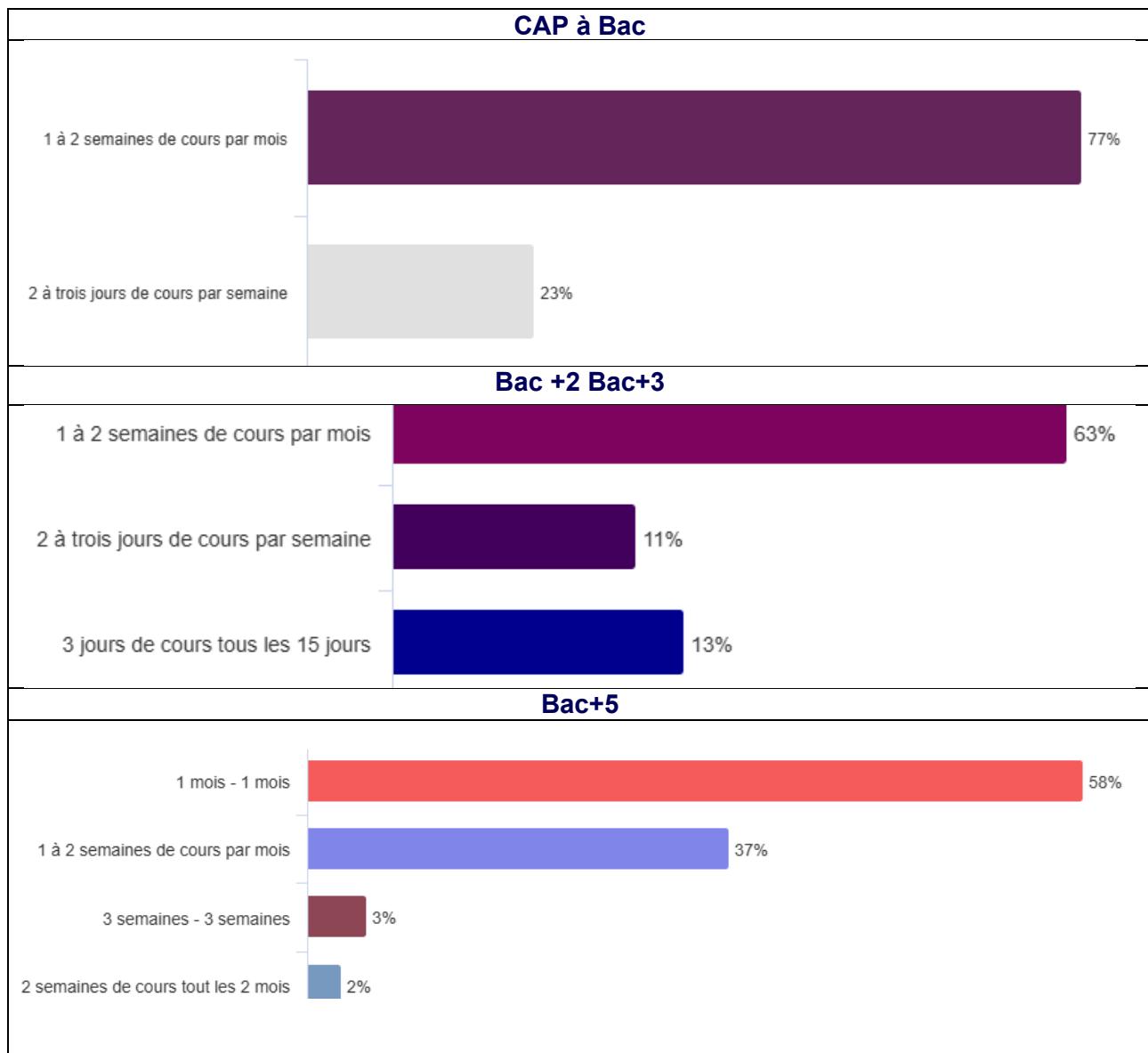
10.1.4 Typologie de contrats



Les alternants en contrat pro sont surreprésentés en comparaison avec la répartition nationale.

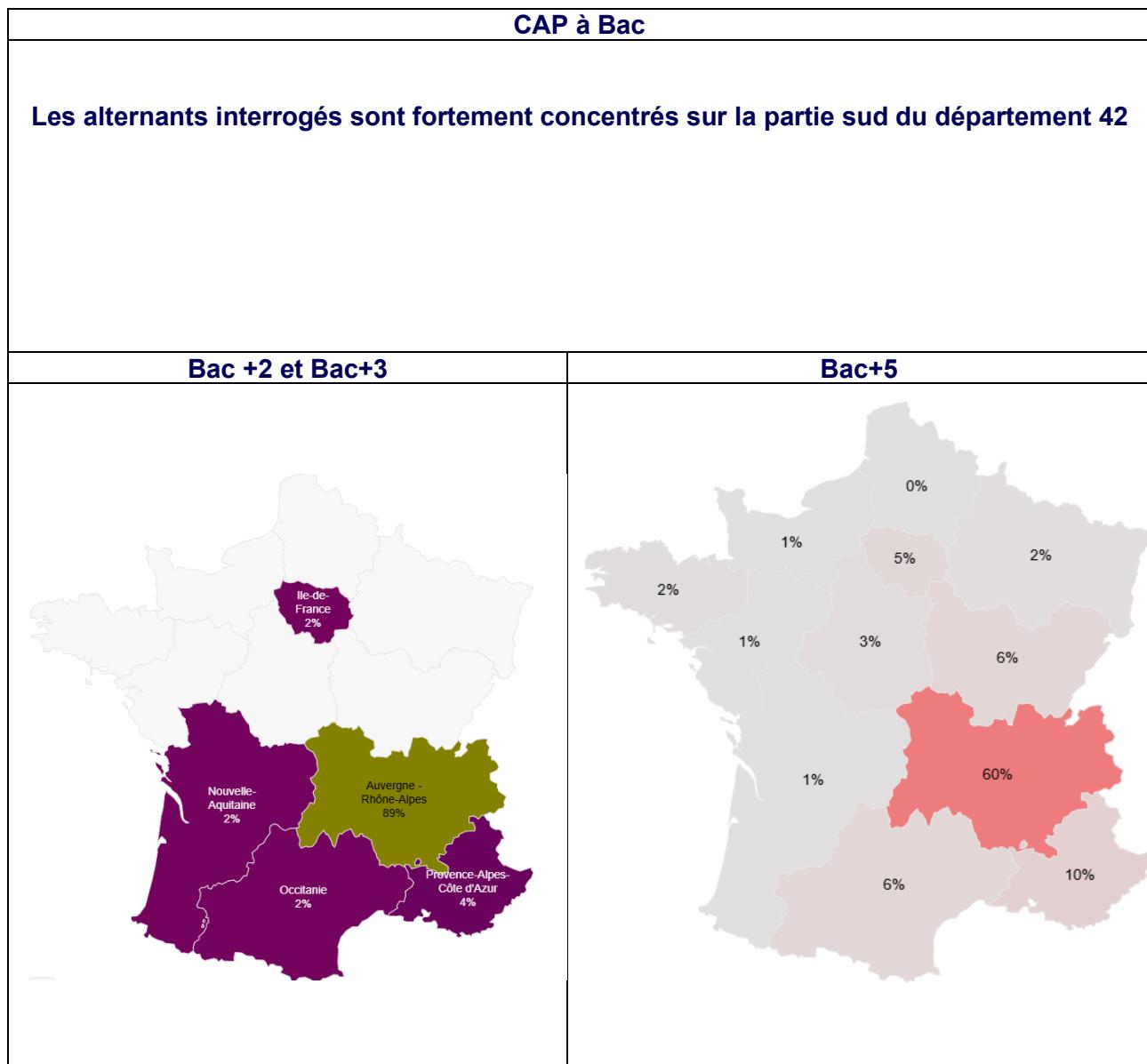
Cela est principalement dû au taux de retours importants auprès du public en reprise d'étude et la typologie des formations proposées par les établissements sondés.

10.1.5 Rythme d'alternance

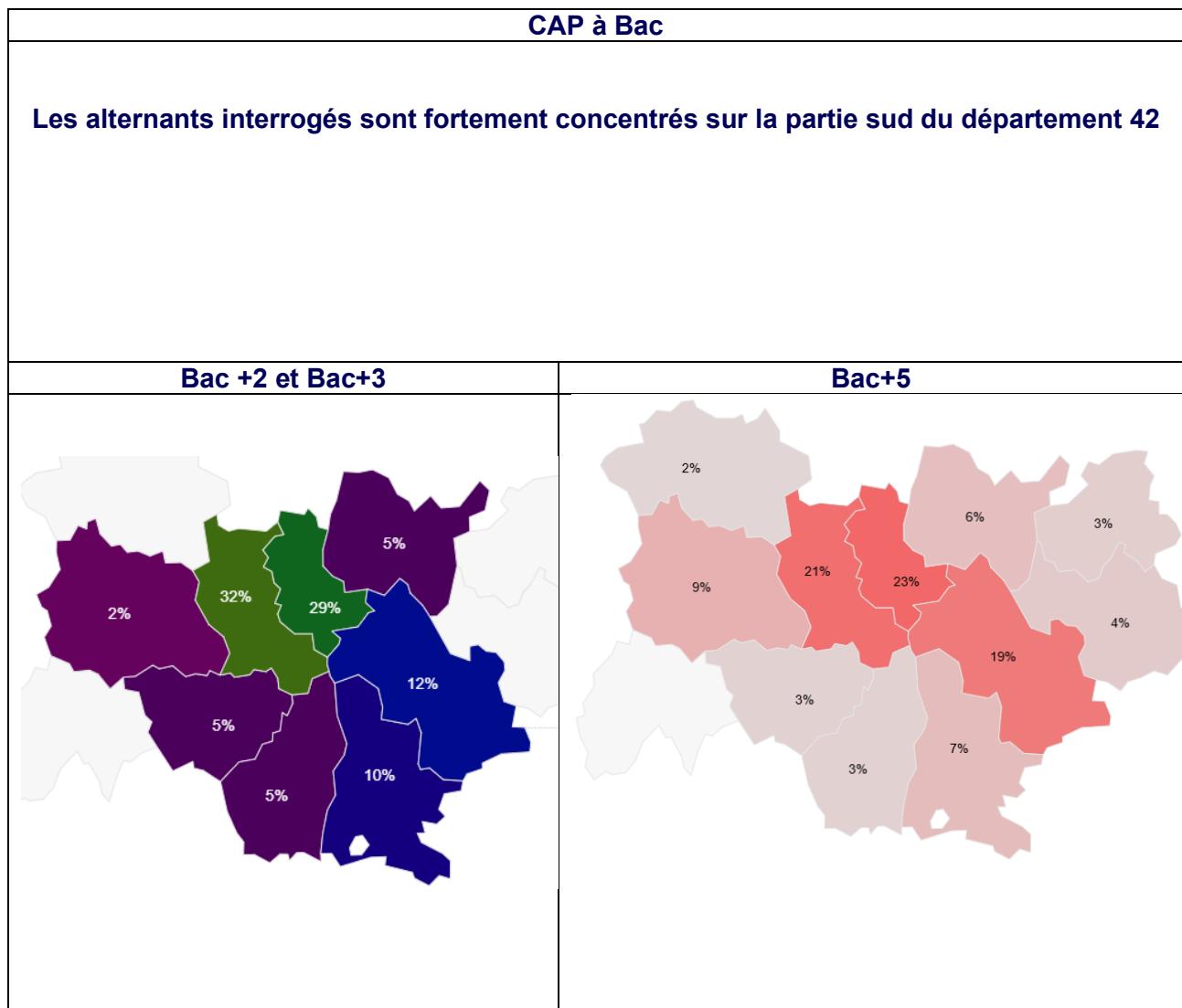


10.2 Entreprises des alternants

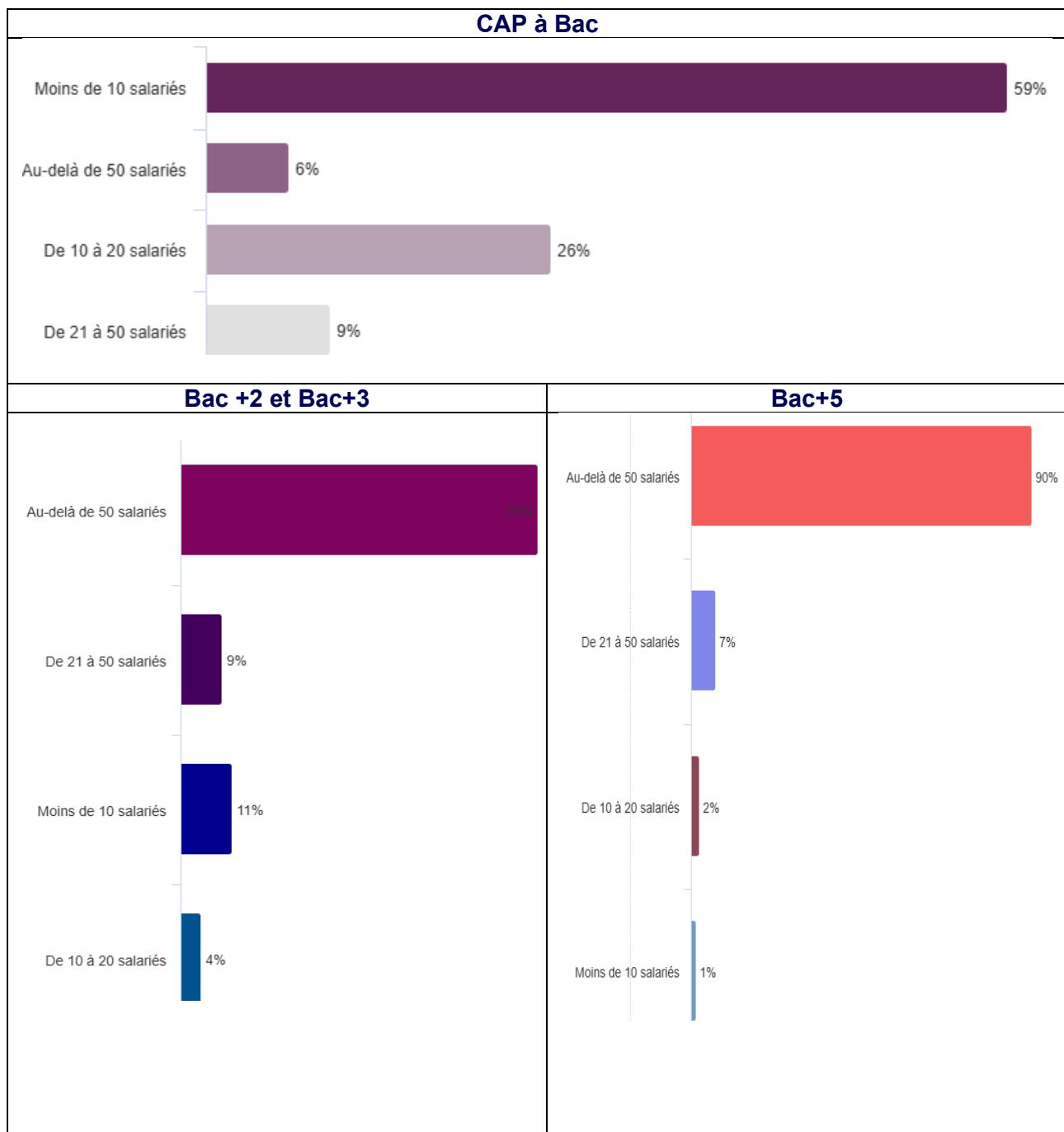
10.2.1 Répartition nationale



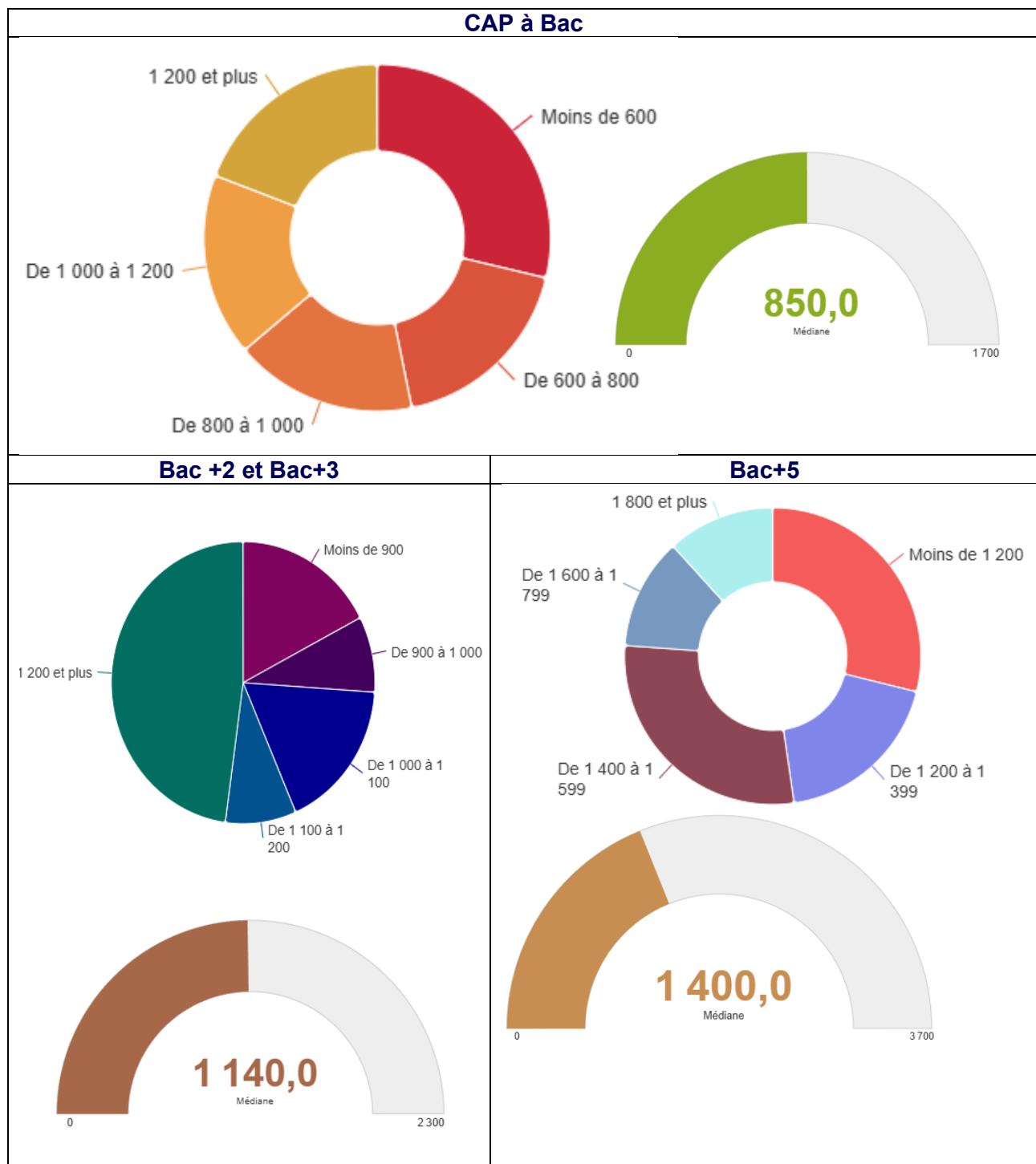
10.2.2 Répartition régionale



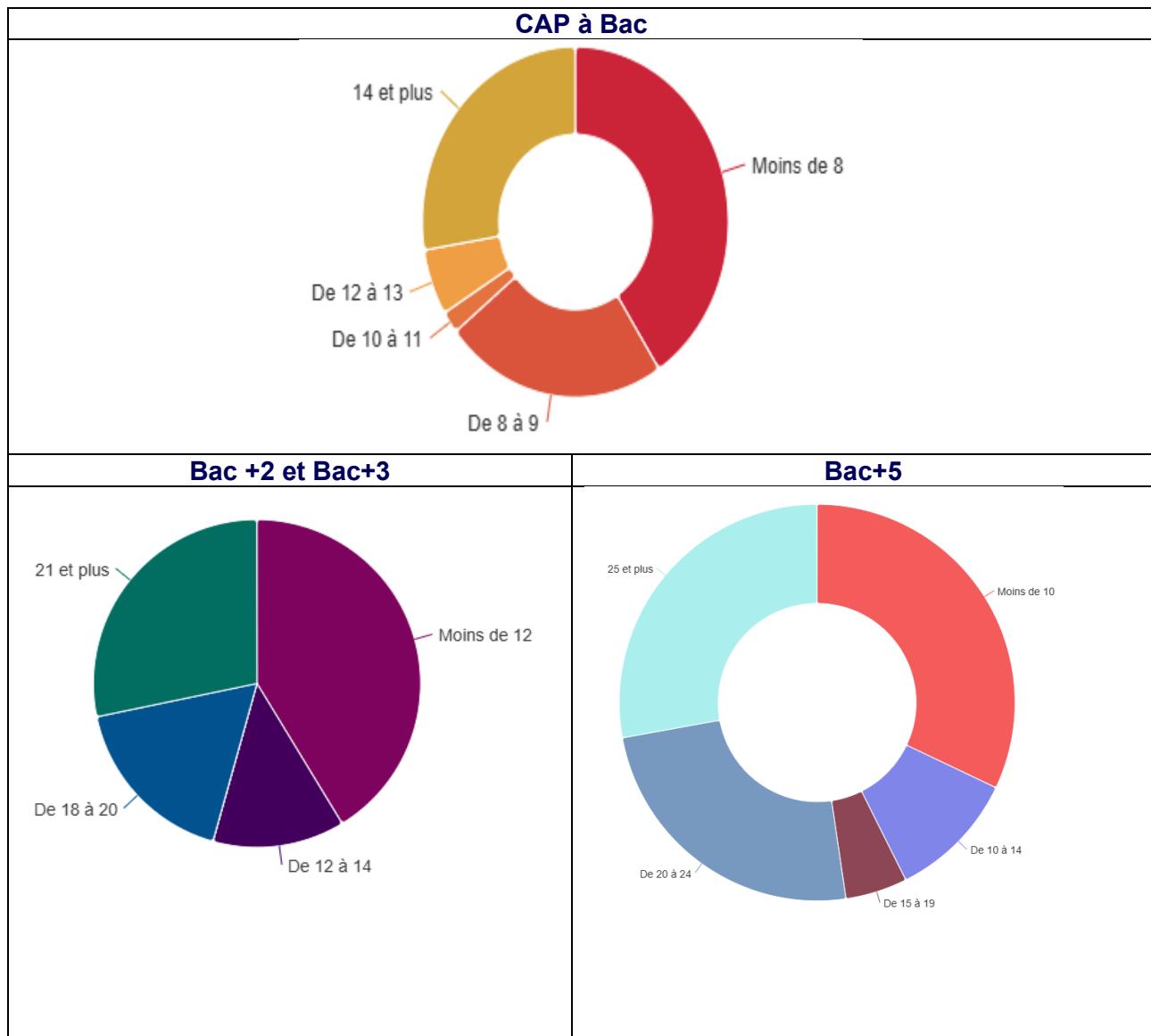
10.2.3 Taille des entreprises



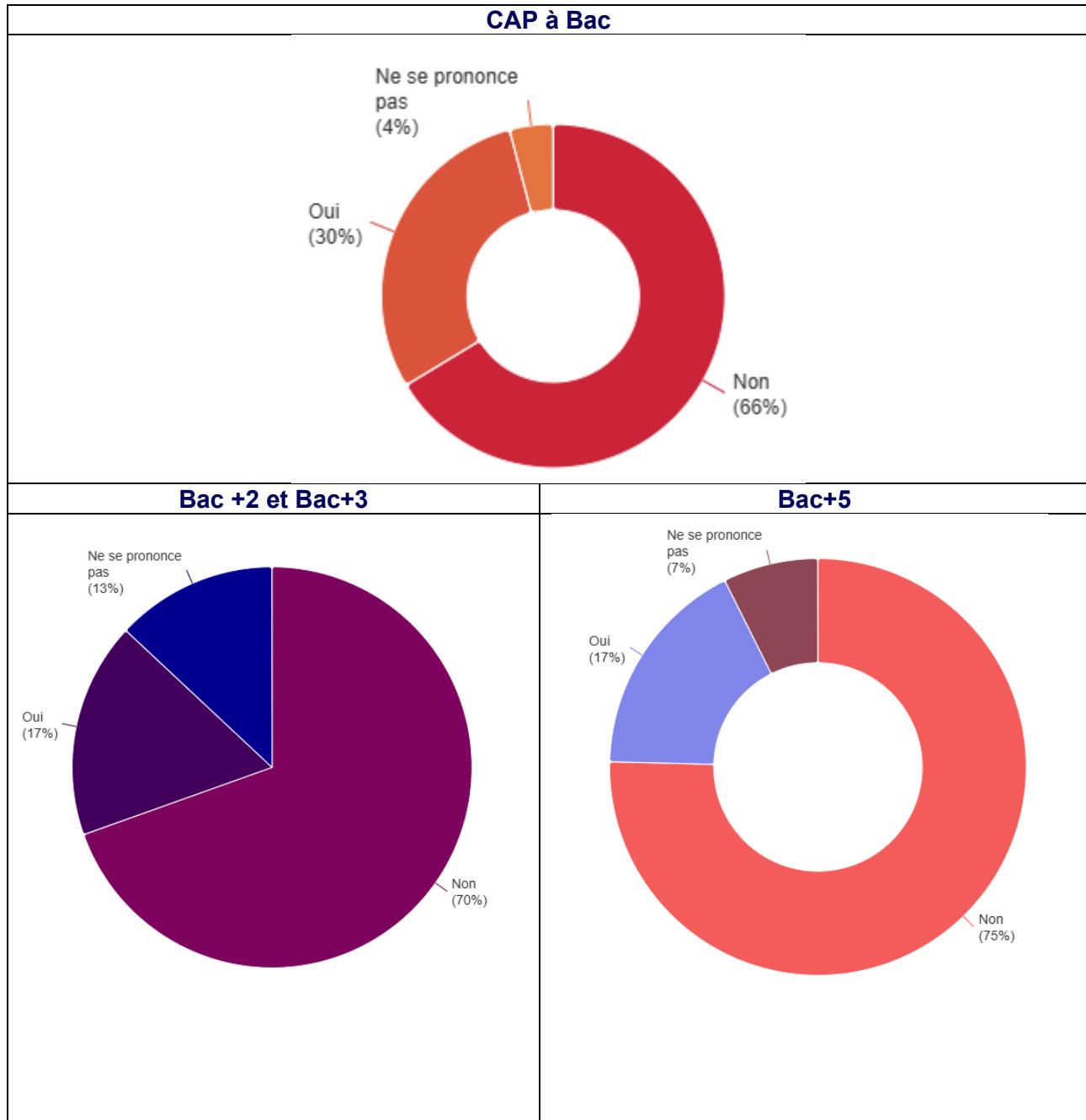
10.2.4 Montant de la rémunération mensuelle nette



10.2.5 Durée en mois depuis le début de l'alternance



10.2.6 Difficultés rencontrées pour trouver cette alternance



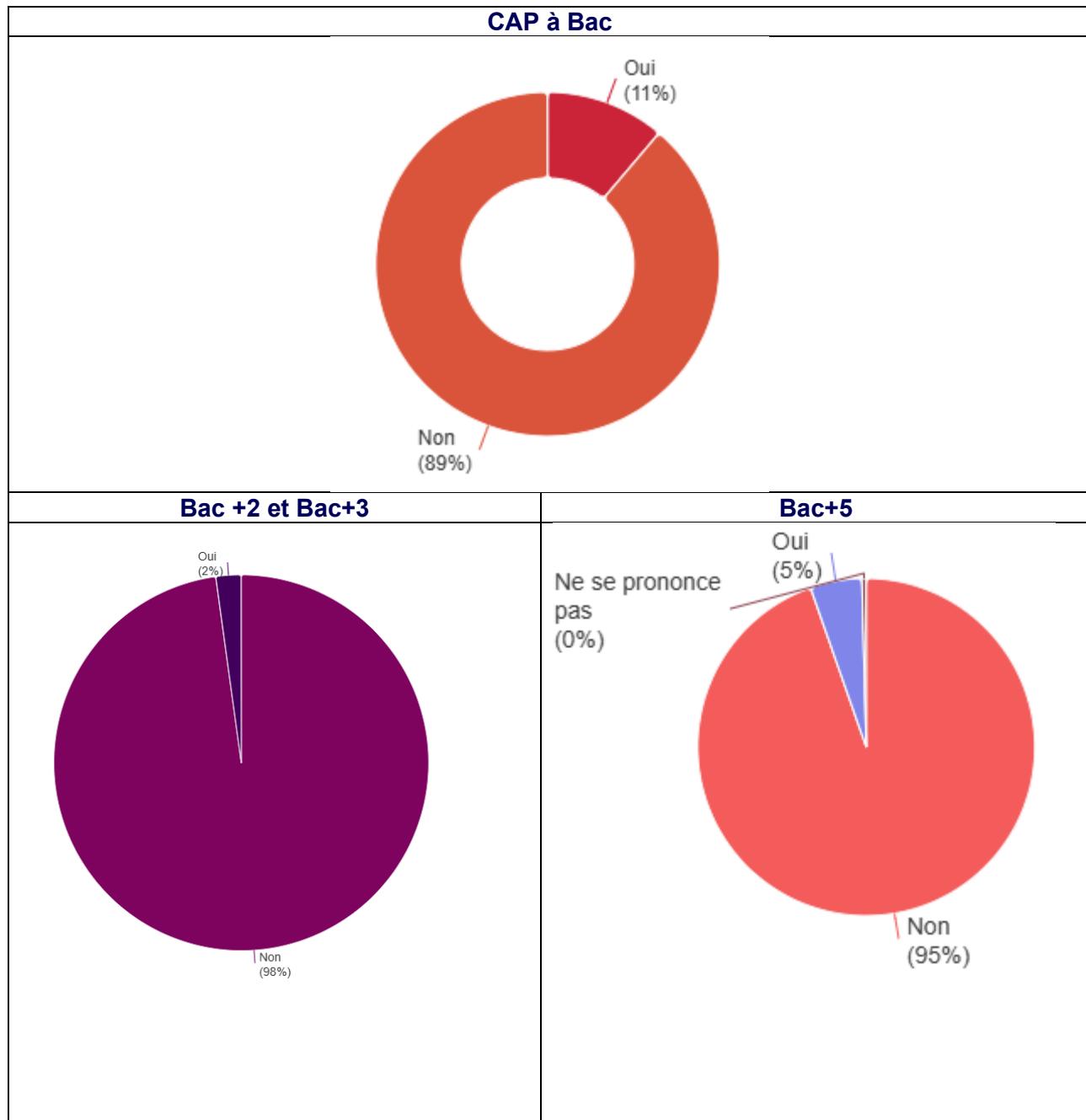
10.2.7 Raisons évoquées pour les difficultés à trouver cette alternance

Les verbatims présentés ici sont des extraits des observations réalisées par les alternants.

Les éléments complets peuvent être mis à disposition sur demande auprès de l'équipe CLEA.

CAP à Bac	
“ Problème de recrutement un bm car aide financière à 6000€ avant que la loi ne change et que j'étais majeure donc salaire élevé	”
“ Mon handicap	”
“ Il y a beaucoup de pharmacie qui ne cherche pas d'apprentie soit par manque de moyen, soit par manque de temps où ils ne veulent tous simplement pas	”
“ Beaucoup d'entreprises ne prenaient pas d'apprentis. Ni même la liste donnée par le CFA	”
“ Trop jeune	”
“ Tout le monde avait déjà leur alternant	”
“ Peu de personnes prennent en alternance, je suis allé sur Indeed pour trouver mon alternance	”
“ Pas intéressé ou déjà apprentis	”
“ Compliqué pour trouver un patron	”
Bac +2 et Bac+3	Bac+5
“ Manque de réponses des entreprises pourtant j'ai envoyé des dizaines de CV	”
“ Je suis une femme dans le monde du bâtiment c'est toujours compliqué	”
“ Je ne suis pas encore allé sur CNPE cela met en cause mon année	”
“ Peu de réponses aux nombreuses candidatures envoyées.	”
“ Offres d'alternances correspondant peu à l'intitulé du diplôme / formation effectué.	”
“ Les entreprises ne prennent pas d'alternants	”
“ Etant en contrat pro, j'ai moins d'aides et je suis automatiquement payée au smic	”
	“ Peu d'offre dans le domaine recherché au moment de la recherche
	”
	“ Je ne sais pas, j'ai réalisé énormément de candidatures et de relances, sans qu'on me réponde, même négativement, alors que ma formation et mon CV correspondaient aux postes. Mon alternance est la seule entreprise qui m'a répondu, à la fin de la deadline pour l'école.
	”
	“ Venant d'un DUT de type thermique, je voulais me diriger vers un me entreprise mécanique mais la plupart voulait quelqu'un venant du domaine mécanique
	”
	“ Beaucoup de candidatures sans aucune réponse
	”
	“ Les refus et les pas de réponse
	”
	“ Peu d'entreprises désireuses de passer du temps à former des apprentis ingénieurs
	”
	“ Dernier moment
	”
	“ Entreprise très recherchée donc très compliqué de rentrer dans cette structure
	”
	“ Beaucoup de candidats pour peu d'offres. Très peu de retour des entreprises après candidature.
	”

10.2.8 Les alternants ont parfois changé d'entreprise en cours d'année



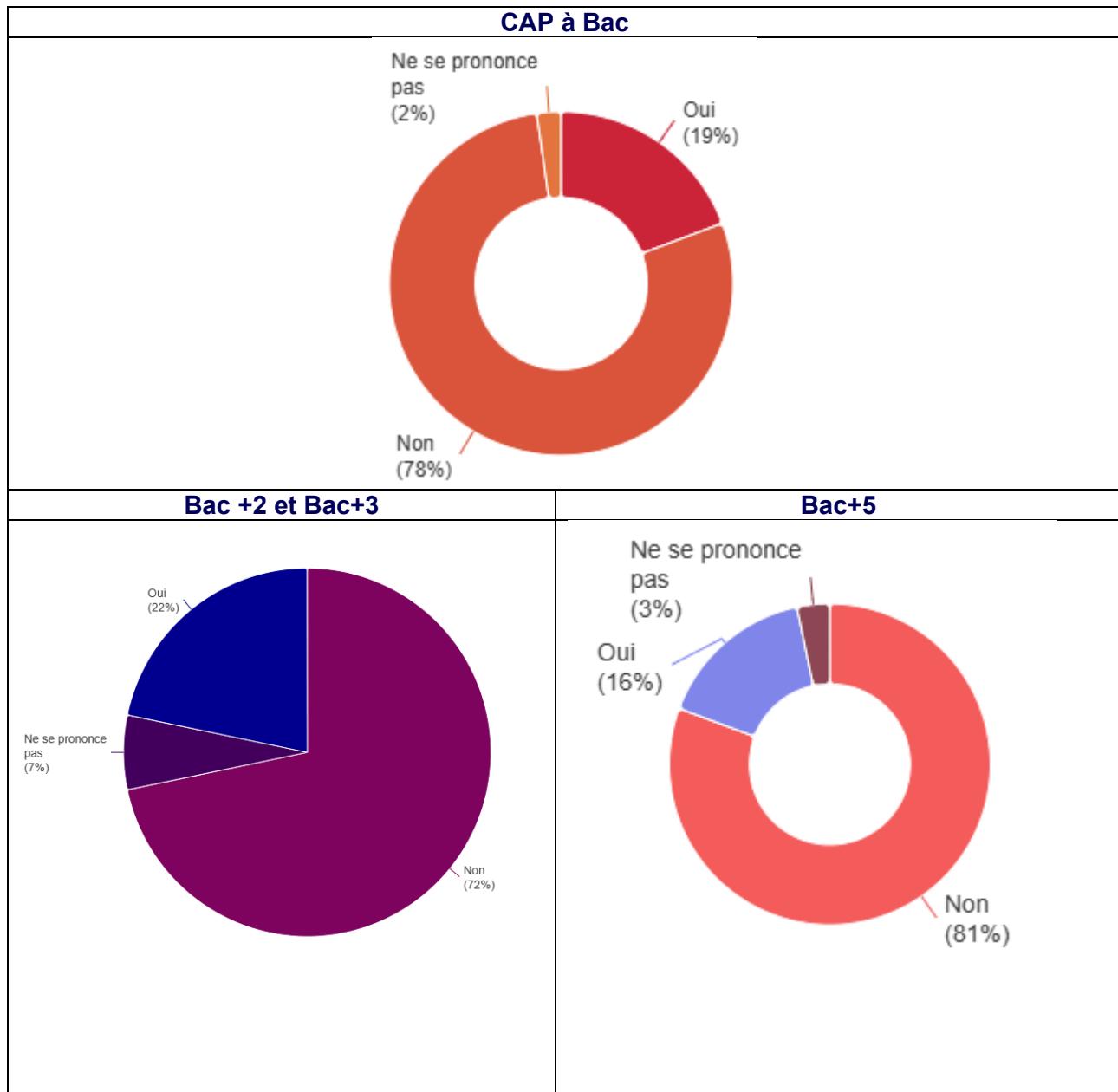
10.2.9 Raisons du changement d'entreprise en cours d'année

Les verbatims présentés ici sont des extraits des observations réalisées par les alternants.

Les éléments complets peuvent être mis à disposition sur demande auprès de l'équipe CLEA.

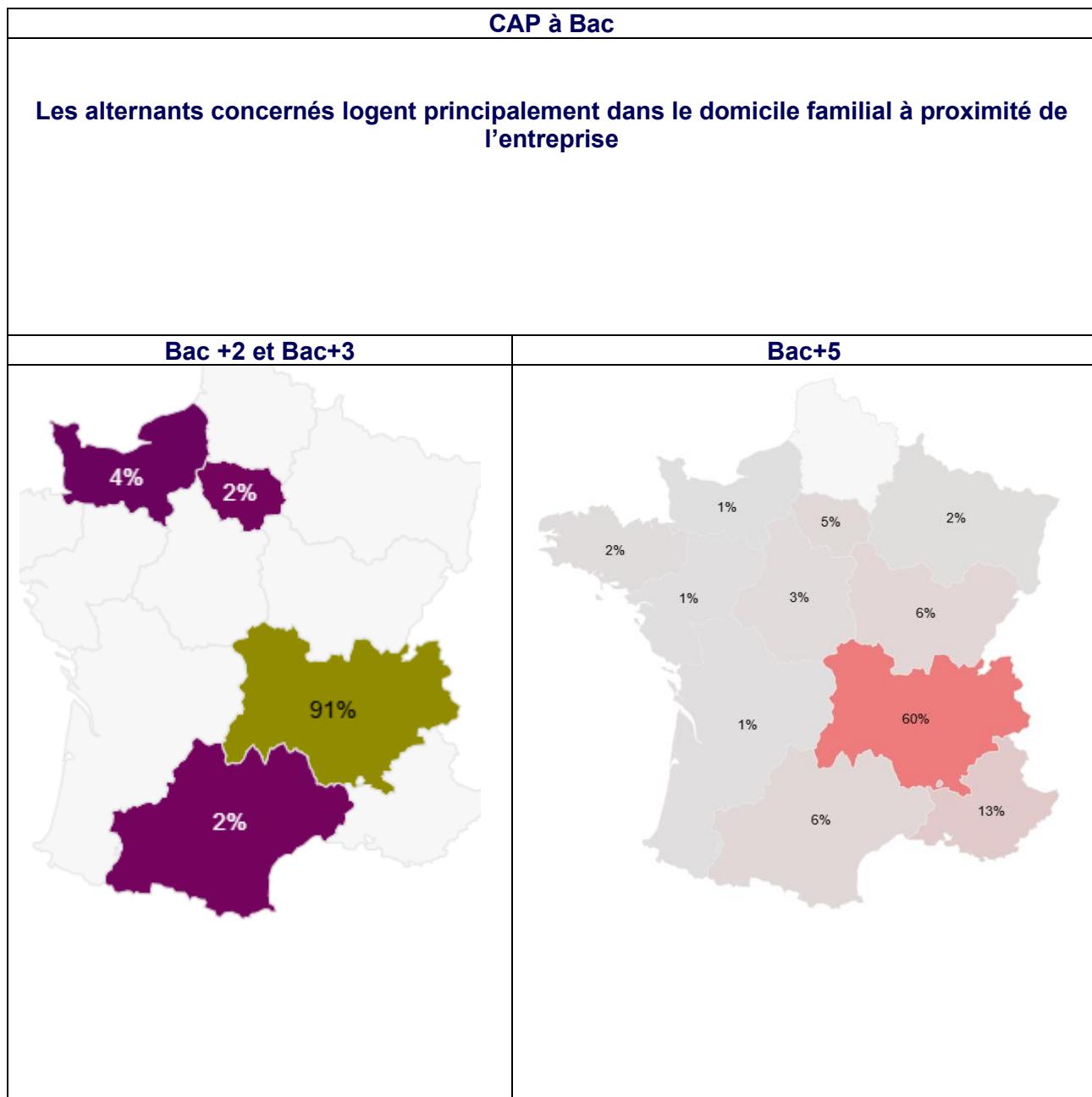
CAP à Bac	
	“ Pas pédagogique et profite des apprentis ”
	“ Mon premier responsable n'a pas voulu faire les démarches pour m'embaucher ”
	“ Heures supplémentaires non payées et jour de repos non accordés, désaccord ”
	“ Manque de respect des employeurs non respect des consigne de sécurité et su contrat, harcèlement moral et physique, discrimination, racisme, misogynie, ”
	“ Changement de patron ”
	“ Mauvaise entente ”
	“ Je ne me sentais plus à ma place et j'ai eu une belle opportunité avec ma nouvelle patronne ”
	“ Départ en retraite du maître d'apprentissage ”
	“ Nous avions des divergences de point de vue concernant la fraîcheur de la nourriture vendue aux clients. ”
	“ Rupture de contrat pour souci financier ”
	“ Distance ”
Bac +2 et Bac+3	Bac+5
	“ Mauvaise ambiance de travail et missions pas à la hauteur ”
	“ Mon tuteur est parti de l'entreprise, il était le seul ingénieur. Mon nouveau tuteur était un technicien avec un BTS en début de carrière. Mon suivi n'était pas assuré correctement. ”
	“ Mauvais accompagnement ”
	“ Mon ancienne entreprise entraînait 2 logements ”
	“ Raison personnelle ”
	“ Missions exercées en entreprise différentes de celles annoncées ”

10.2.11 Problèmes de coordination entre établissements d'enseignement et l'entreprises d'accueil

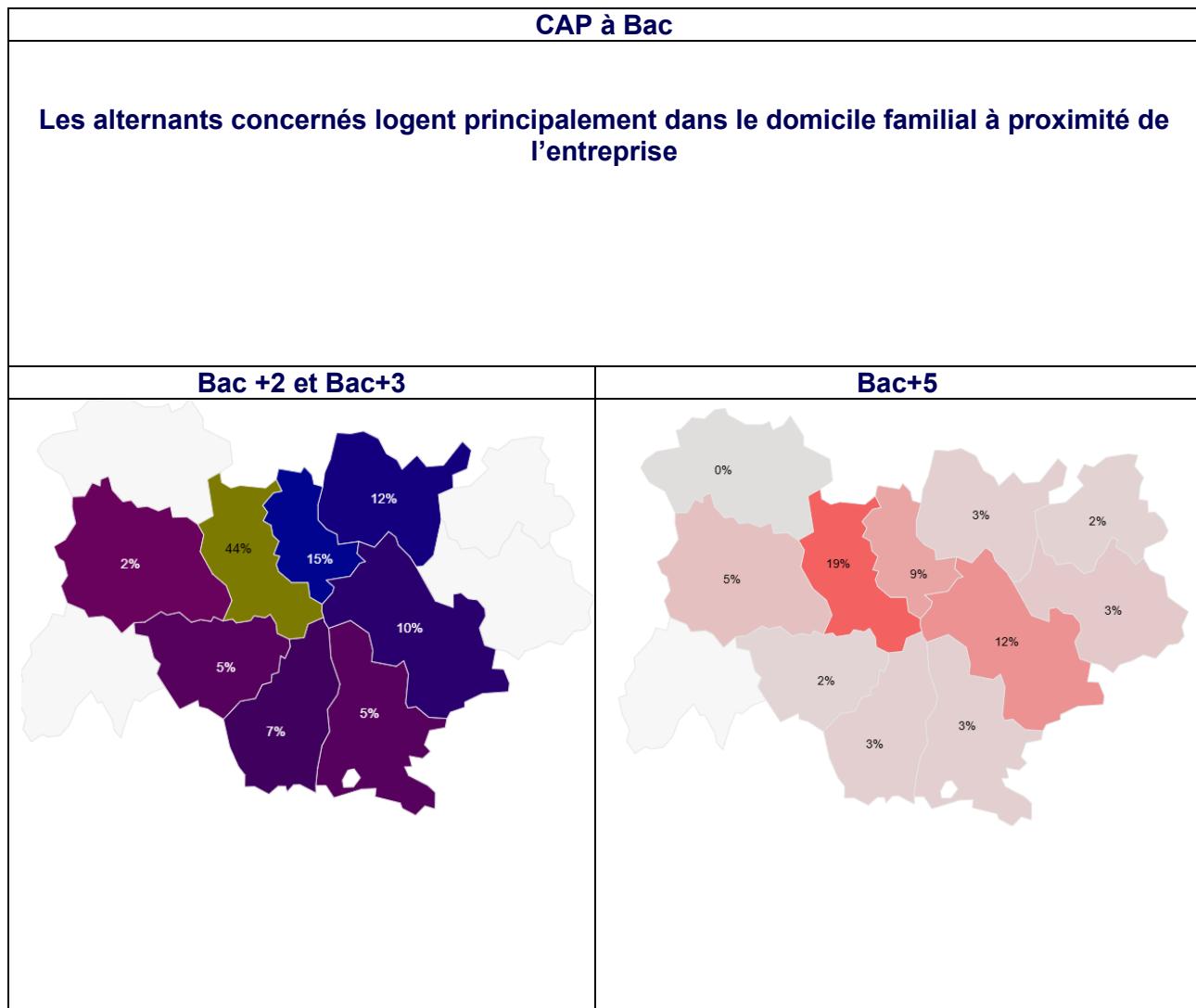


10.3 Les logements en périodes entreprise

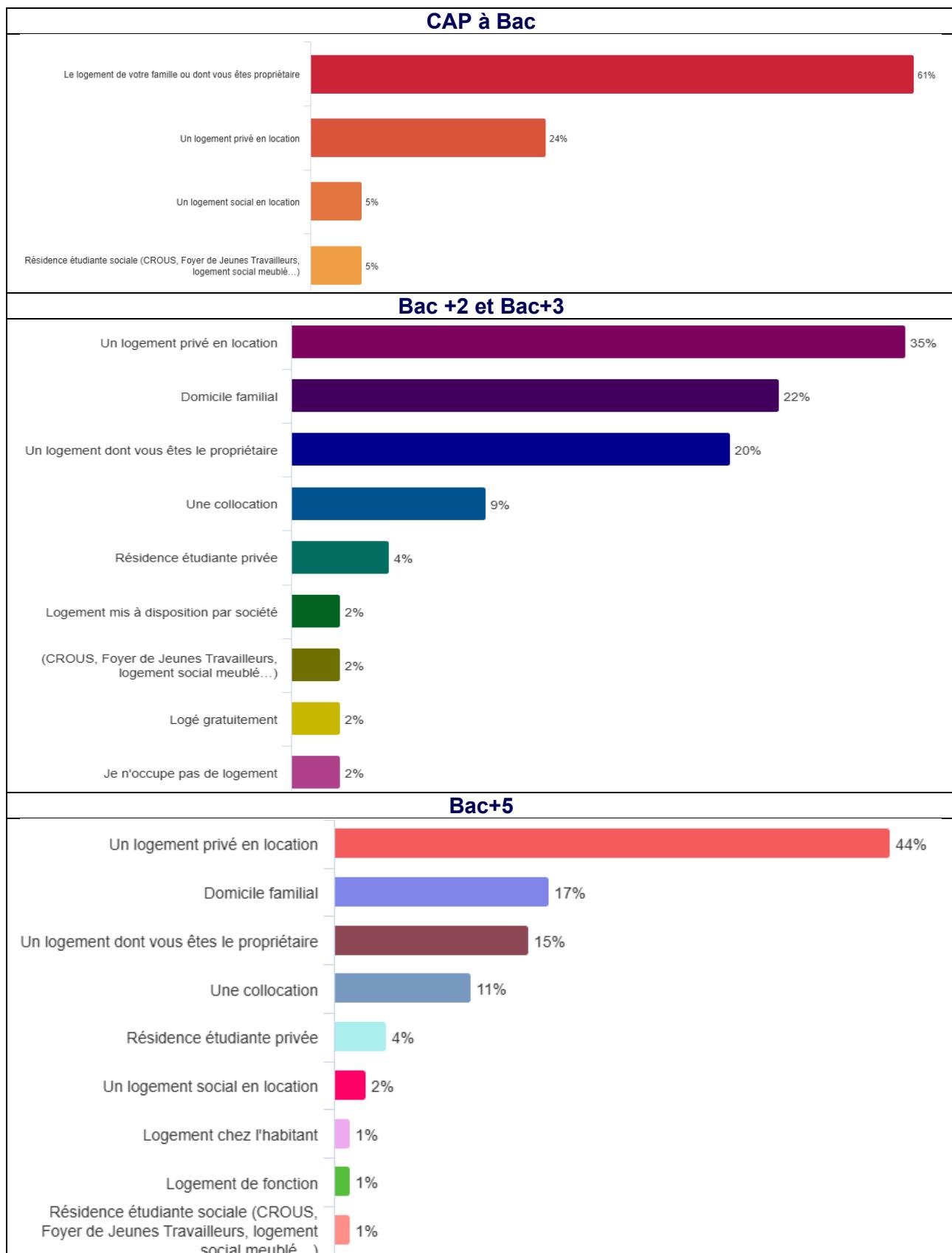
10.3.1 Répartition nationale



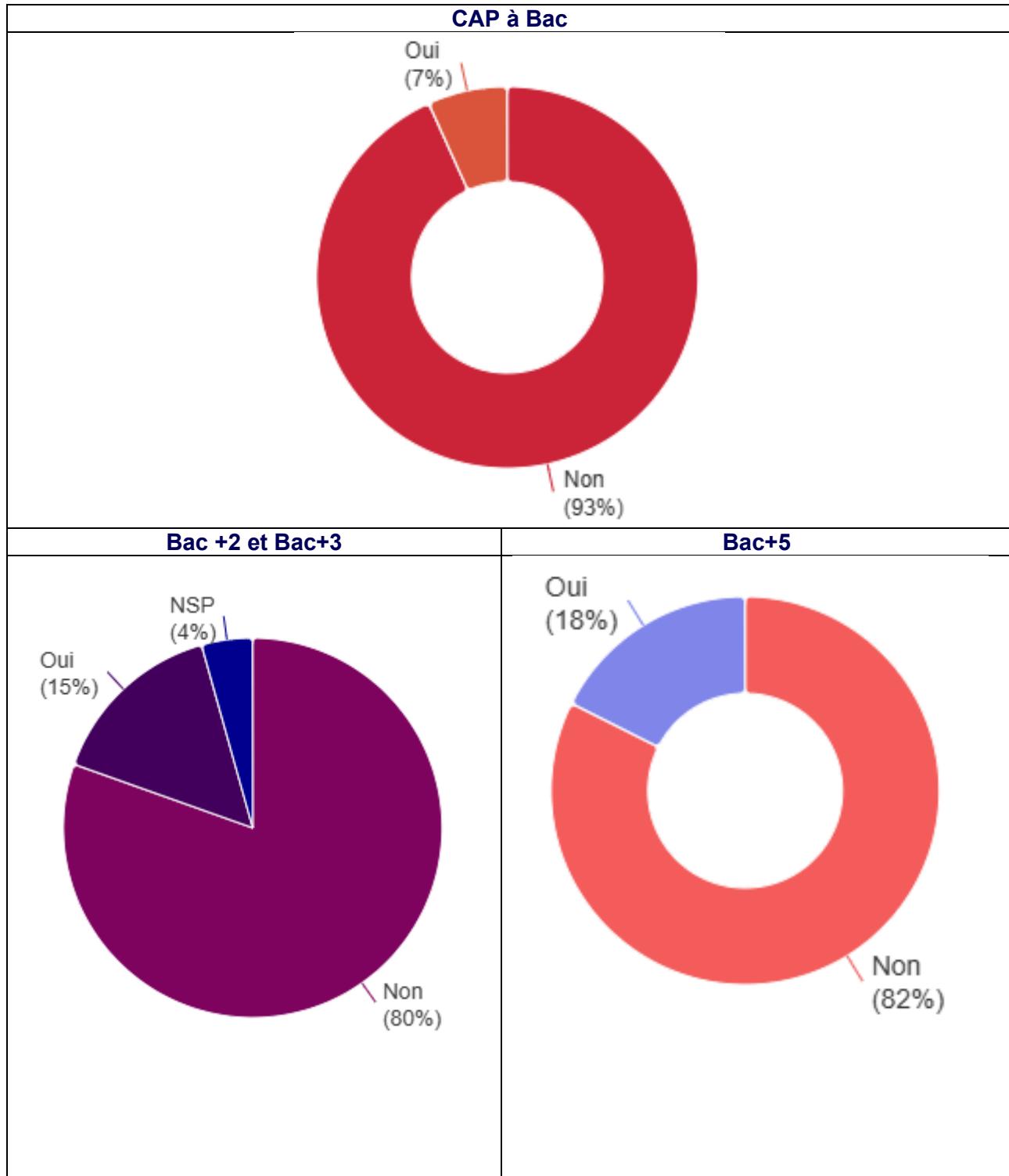
10.3.2 Répartition régionale logement période entreprise



10.3.3 Type de logement occupé périodes entreprise



10.3.4 Difficultés pour trouver ce logement période entreprise



10.3.5 Difficultés rencontrées pour trouver le logement entreprise

CAP à Bac

“ Étant étudiante les agences ne voulaient pas me laisser louer un logement ”

“ Pas de moyens financiers ”

“ Salaire trop bas ”

“ J'ai 3 enfants donc il fallait 4 chambres ”

“ Quand j'ai pris le logement j'avais que 16 ans peu de propriétaires voulaient me louer ”

Bac +2 et Bac+3

“ Dernière minute ”

“ Je suis hébergé ”

“ Pas de place ”

“ Lyon est une ville en pleine crise du logement surtout vis-à-vis des logements étudiants/apprentis. Les loyers sont exorbitants et les garanties qu'il faut réunir pour les obtenir sont très compliquées à avoir.... Dans la globalité de la chose, vivre à Lyon est réservé malheureusement pour des personnes disposant des ressources financières conséquentes ou des parents/proches pouvons assumer le titre de garant exigé par l'intérêt des propriétaires. ”

“ Les prix sont assez élevés. ”

Bac+5

“ Lyon est une zone tendue, trouver un logement durant certaines périodes est très complexe ”

“ Recherche d'une maison à acheter dans une fourchette de prix raisonnable (bien en indivision) ”

“ Loyers relativement chers et peu disponibles pendant la saison touristique ”

“ Loyer très cher ”

“ Peu d'appartements proches de l'entreprise, pour un budget d'alternance qui doit payer 2 logements ”

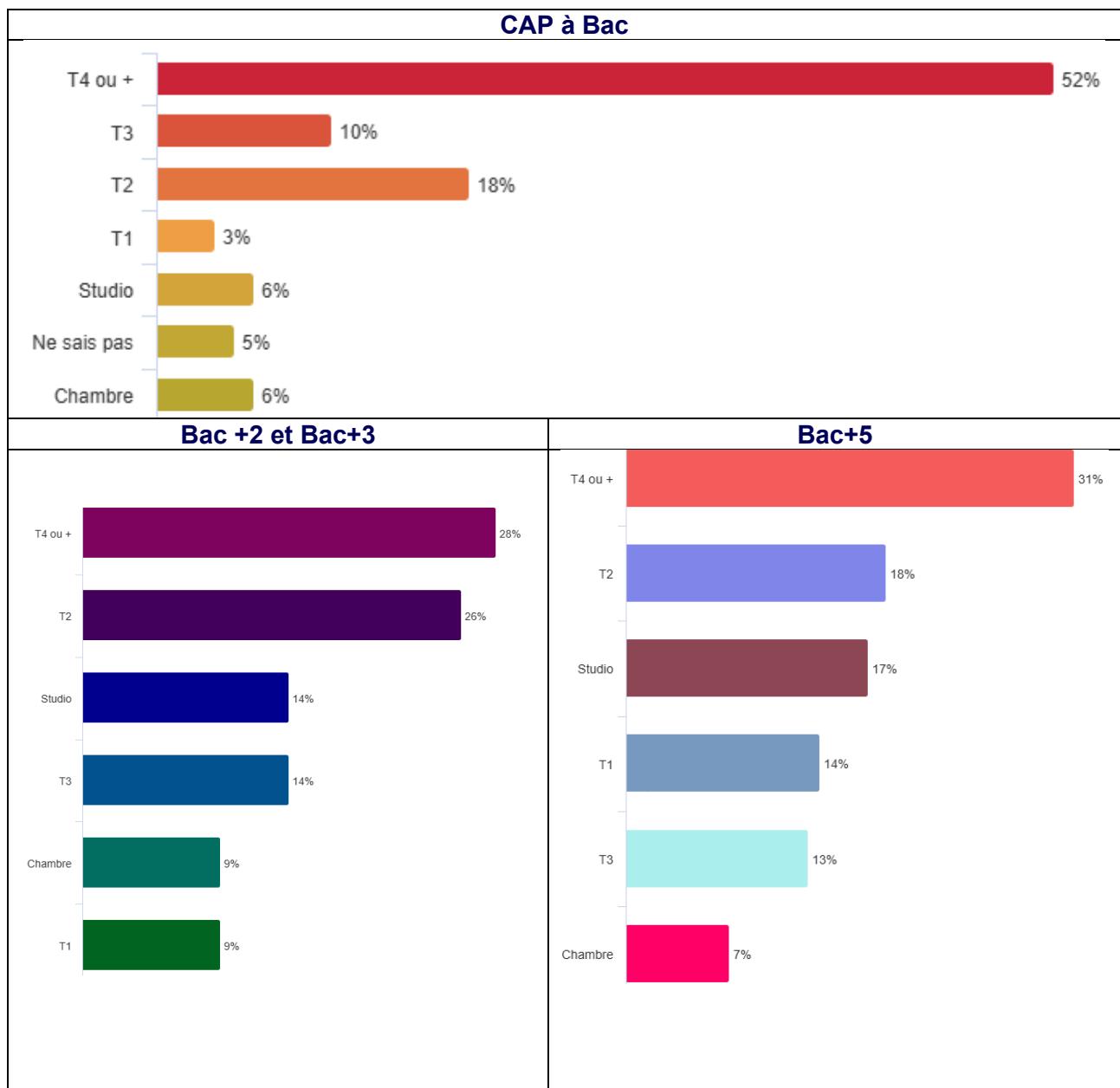
“ Peu de logement correct en ville avec des prix pas trop élevés car j'avais 2 locations à ma charge ”

“ Marché location saturée et très cher ”

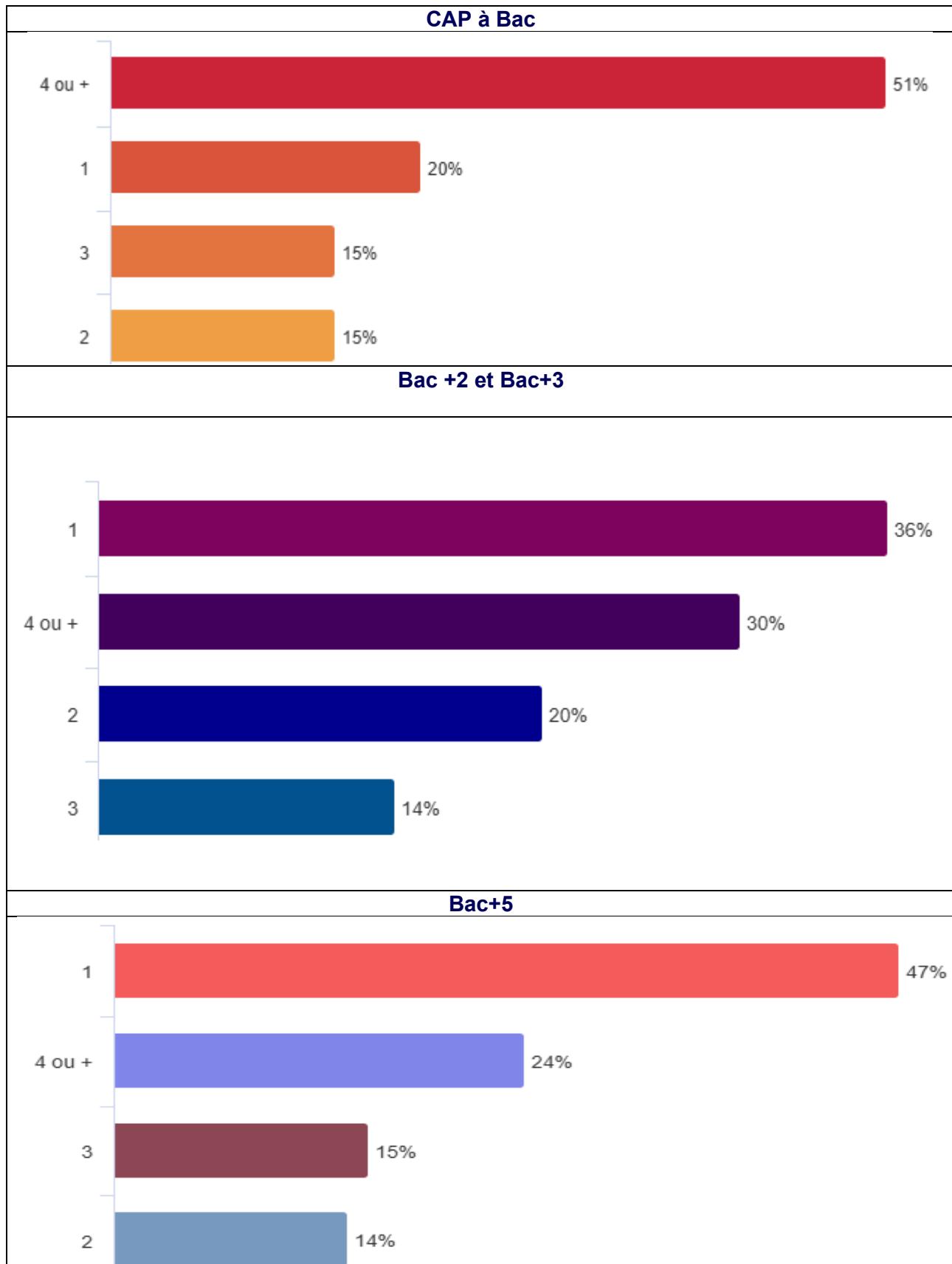
“ Les loyers dans cette région sont importants ”

“ Très peu de biens près de mon entreprise ”

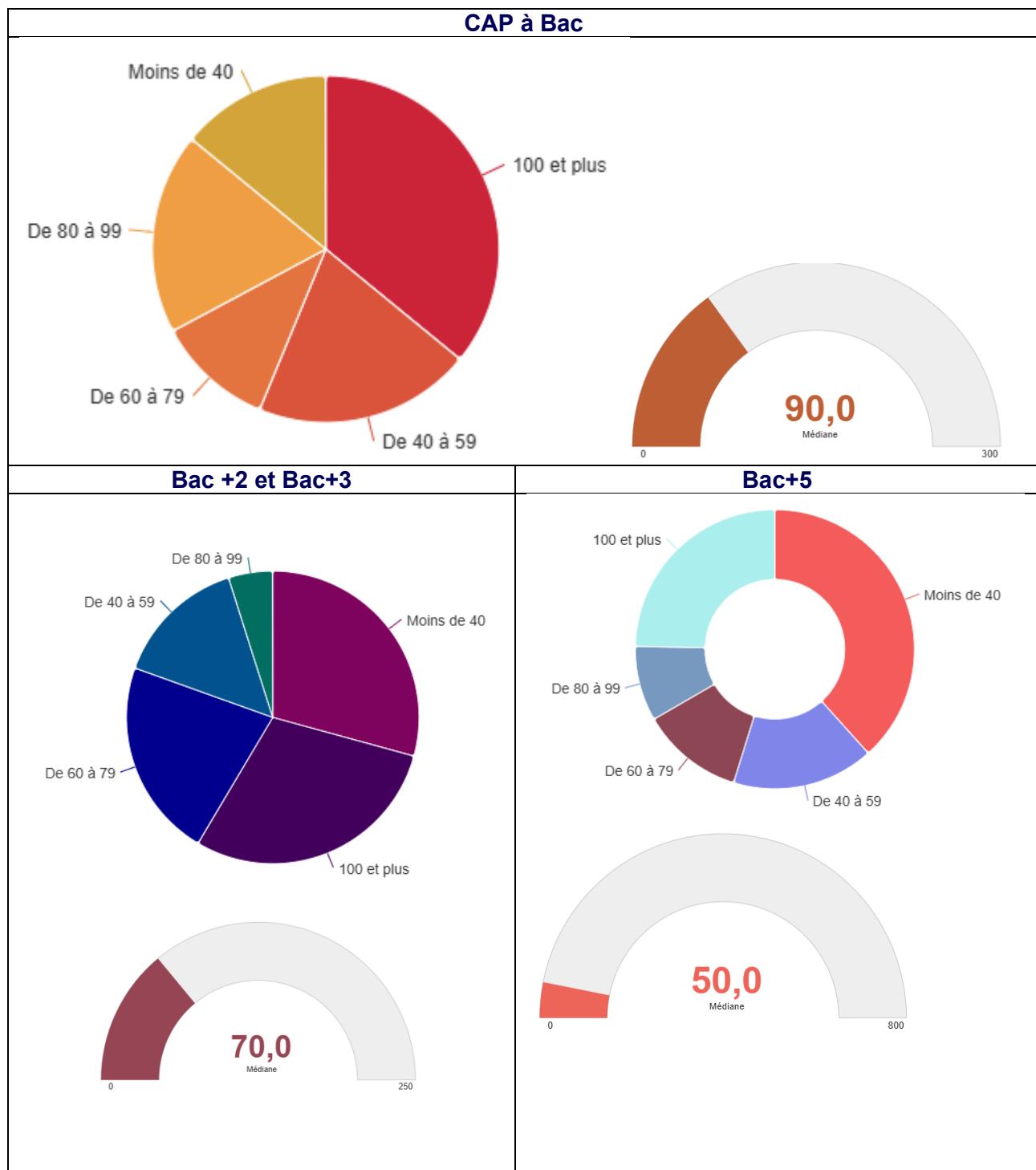
10.3.6 Typologie du logement entreprise



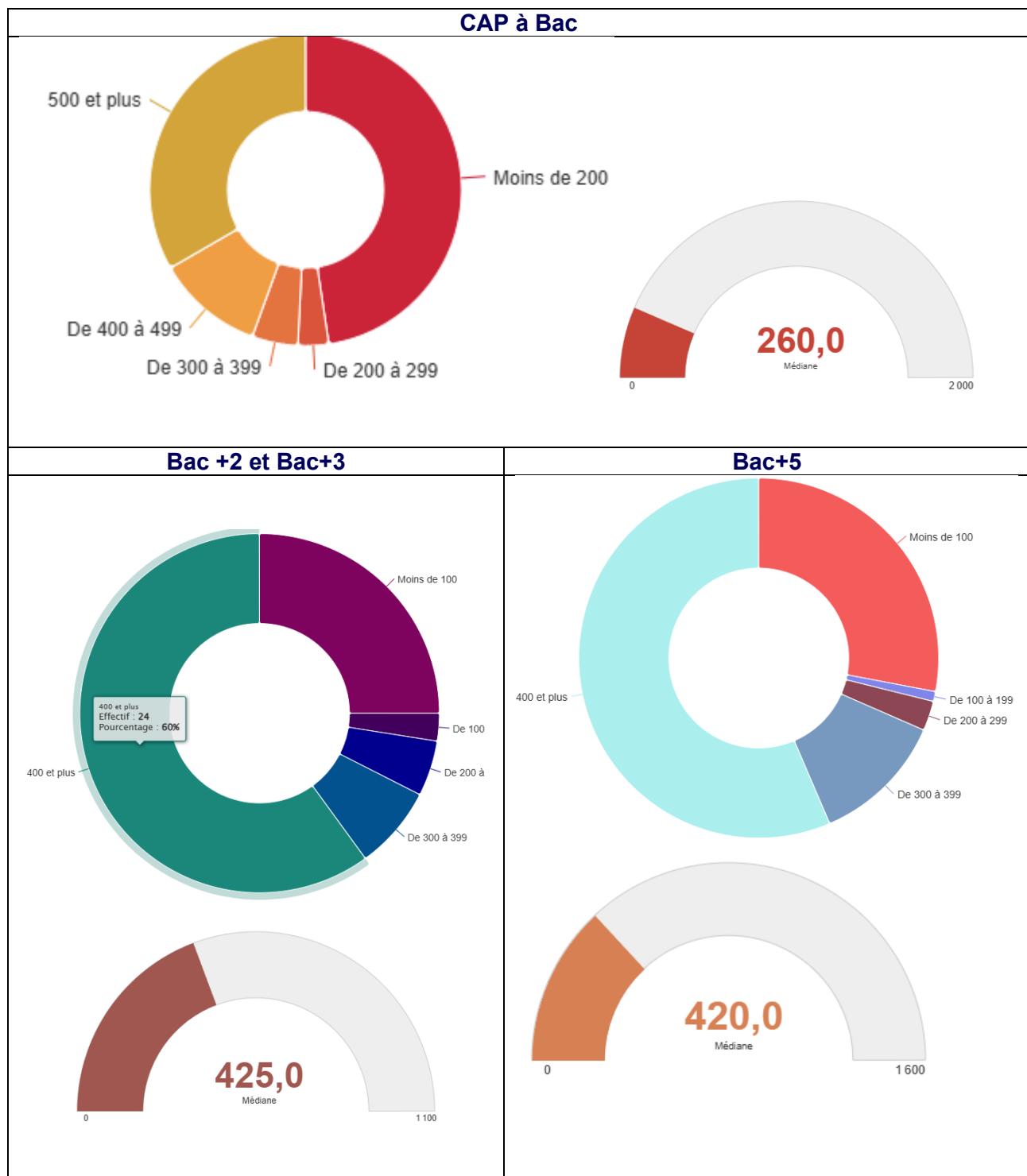
10.3.7 Nombre de personnes qui occupent le logement entreprise



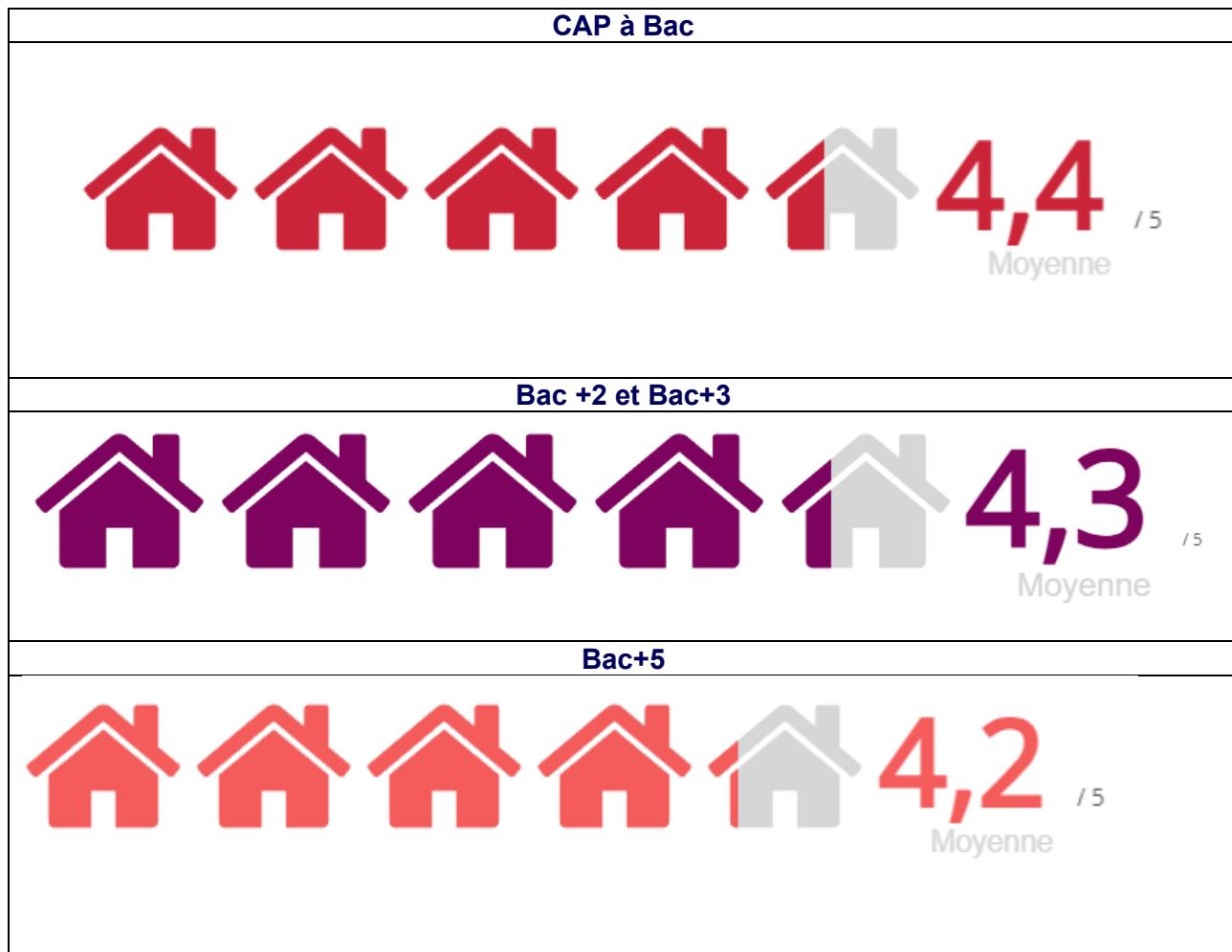
10.3.8 Surface approximative en m² logement entreprise



10.3.9 Dépenses moyennes € /mois logement entreprise



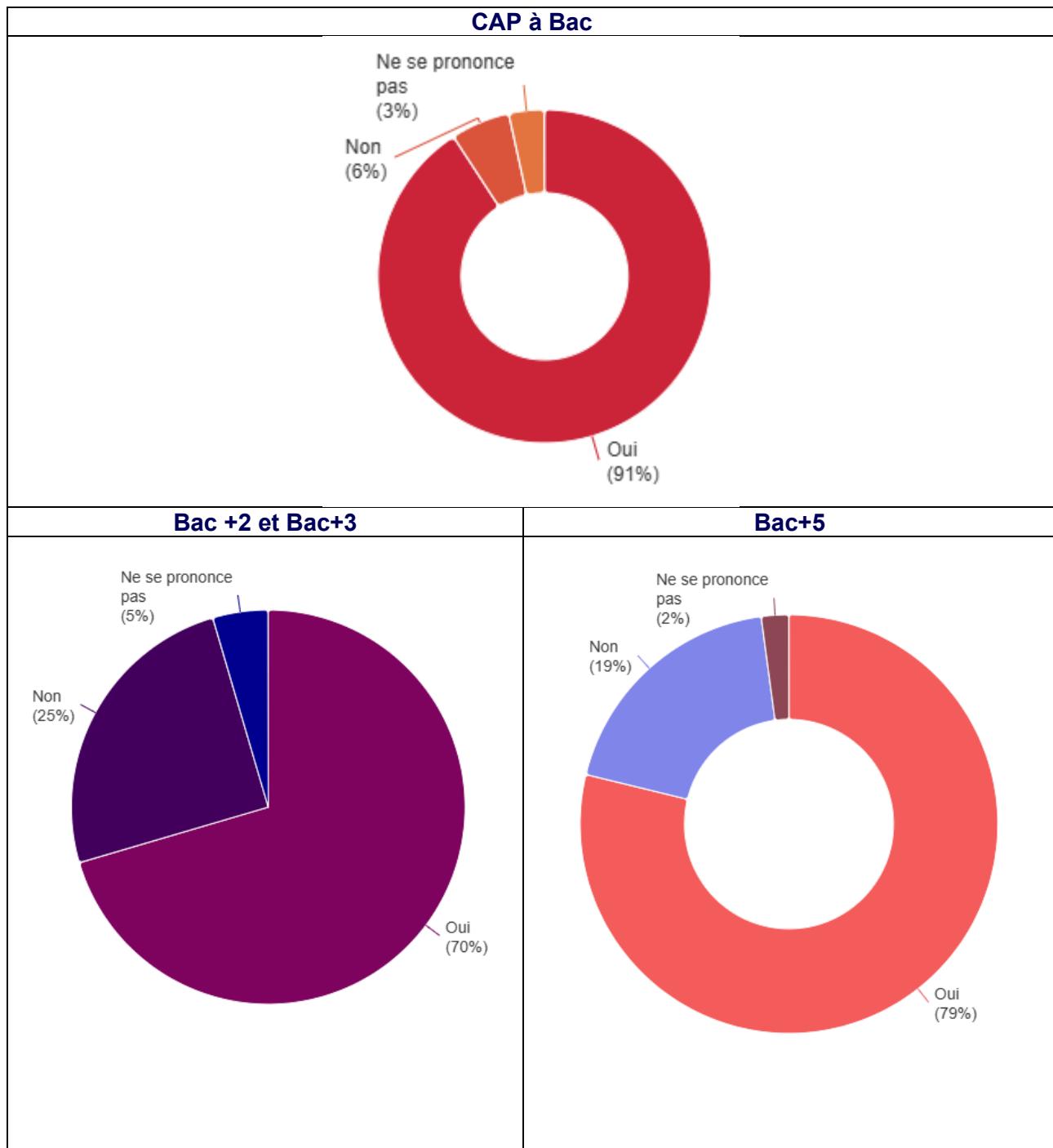
10.3.10 Satisfaction vis-à-vis du logement entreprise



10.3.11 Principaux motifs d'insatisfaction logement entreprise

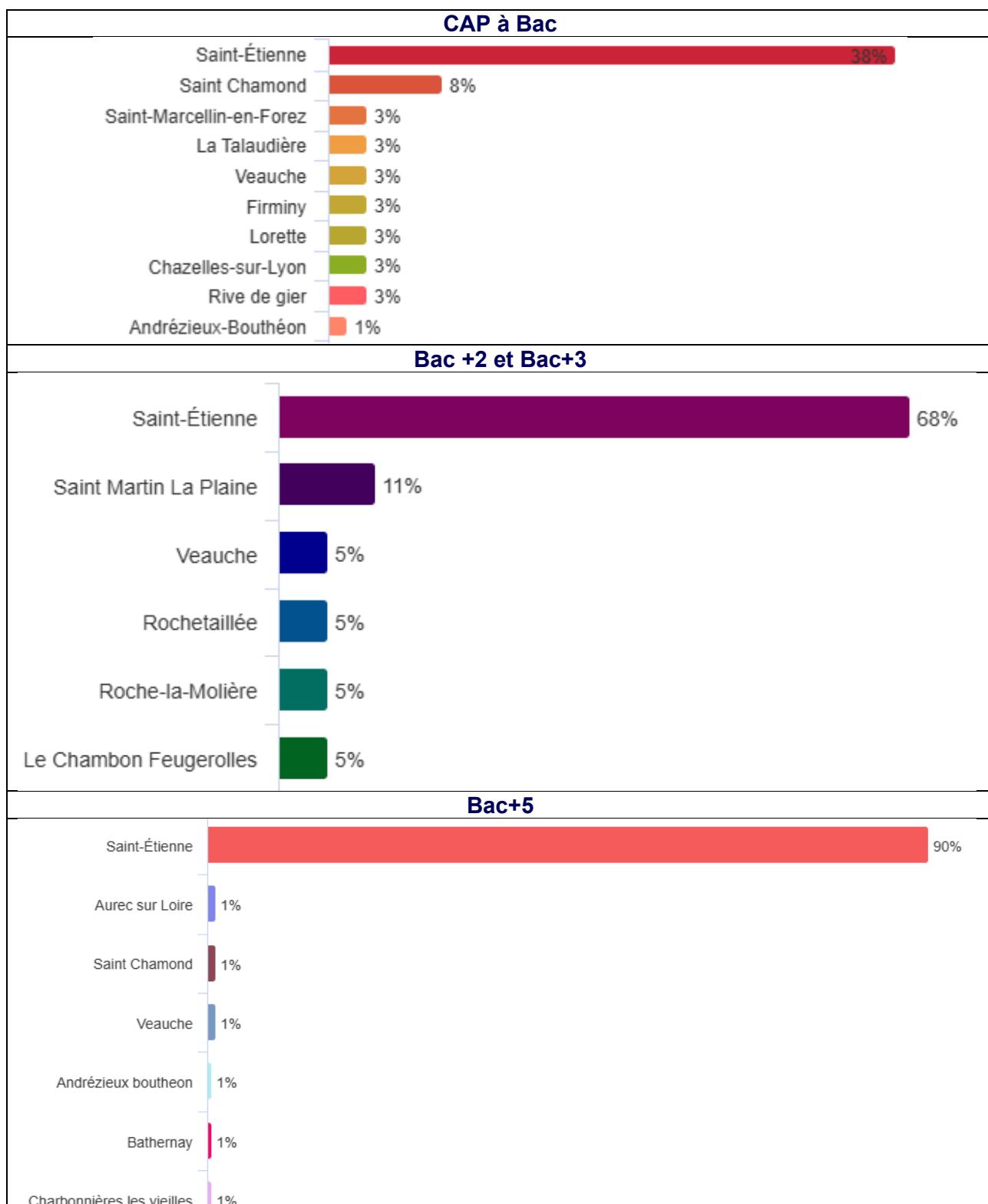
CAP à Bac	
“ Vétusté ”	“ Problème de voisinage bruyant ”
“ Trop petit ”	“ Pas de balcon ”
“ Très loin de mon lieu de travail Et dans un quartier très bruyant ”	“ Mauvais état ”
“ Transport en commun pas à côté ”	“ Manque de matériel pour un appartement meublé ”
“ Tout ce qui est charges : électricité, gaz en cuve ”	“ Mal isolé, vis à vis ”
Bac +2 et Bac+3	
Bruit de la ville et du train, manque un espace extérieur (balcon)	
Idéal, localisation / prix / confort Bail mobilité me permettant d'obtenir la caf en saisonnier Aucun point negatif	
Internet non compris	
L'isolation thermique est à refaire	
Les parents.... 🎉	
Les problème des connexions internet	
Localisation	
Petit logement, matériel bas de gamme	
Trop petit	
Trop petit, prix de l'électricité trop élevé (mauvaise isolation + chauffage électrique)	
Voisinage bruyant et peu propre/respectueux vis-à-vis des parties communes de la résidence. Stationnement exclusivement payant aux alentours du logement.	
Wifi taille prix	
Bac+5	
“ Studio au sein de la maison du propriétaire donc difficile de se sentir chez soi ”	
“ Les propriétaires ne sont pas sérieux. Le logement était assez sale lors de l'entrée, il y a une fuite sur le toit (je suis sous les toits), et le volet électrique se bloque quand il est fermé à 100 % --> donc utilisation d'un bout de bois pour le maintenir semi ouvert... ”	
“ Propriétaire ”	

10.3.12 Connexion internet fiable logement entreprise

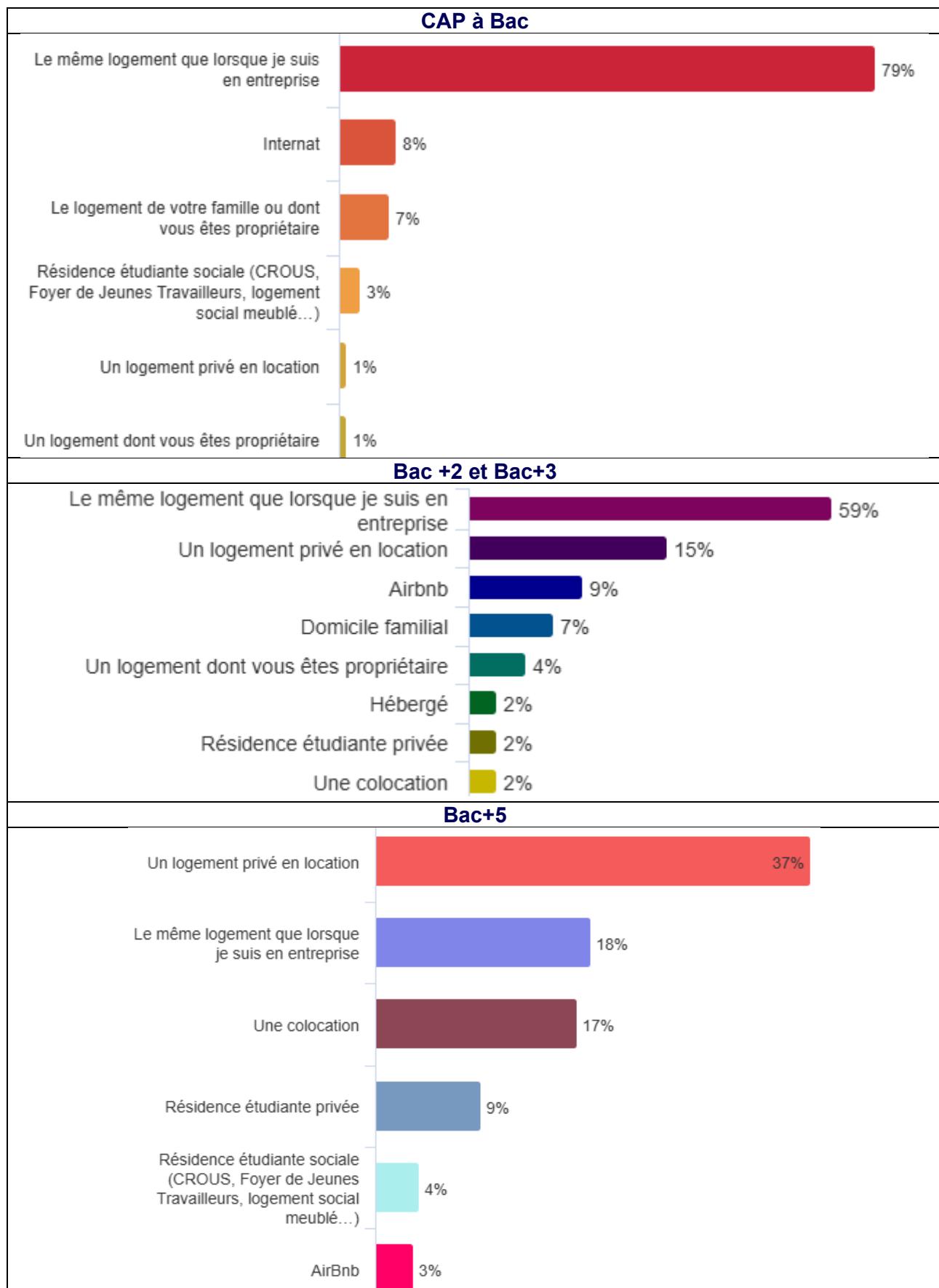


10.4 Les logements en périodes de formation

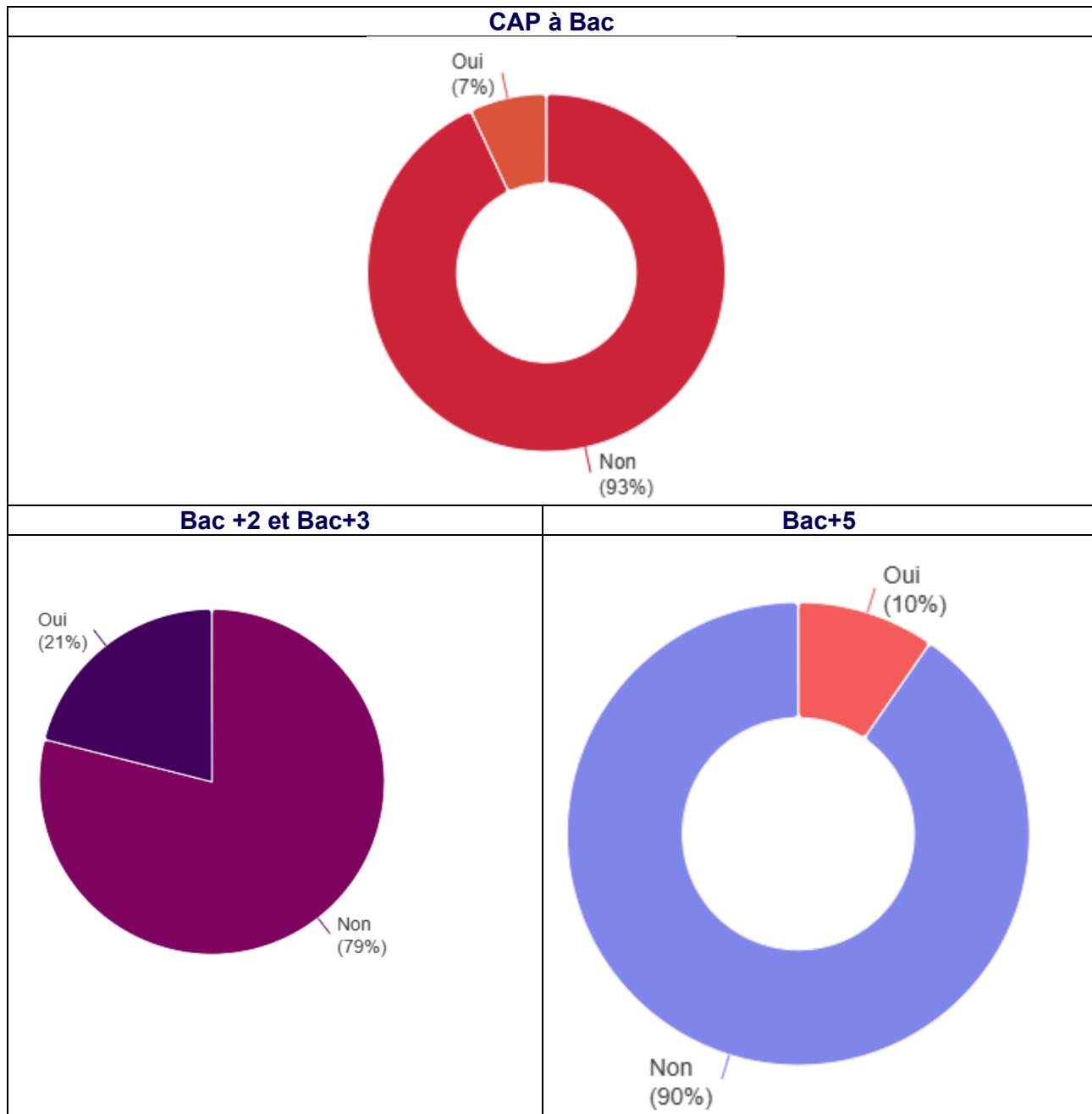
10.4.1 Localisation



10.4.2 Type de logement occupé périodes formation



10.4.3 Difficultés pour trouver ce logement périodes formation



10.4.4 Type de difficultés pour trouver ce logement périodes formation

CAP à Bac

“ Étant étudiante les agences ne voulaient pas me laisser louer un logement ”

“ Pas de logement pas trop cher ”

“ Nombre de chambres ”

Bac +2 et Bac+3

“ Dans un budget raisonnable ”

“ Changement de logement à chaque regroupements ”

“ C'est coûteux et chronophage en termes d'organisation ”

Bac+5

“ Saint-Etienne est une ville étudiante, avec des **prix** attractifs, peu de disponibilités. ”

“ Peu de logement a des **prix** abordables. Car ayant deux loyer à payer il est difficile de joindre les deux bouts avec le peu d'aide de l'état. Il suffit d'ajouter les déplacements et la nourriture et on arrive vite à la fin de notre solde sur le compte bancaire. ”

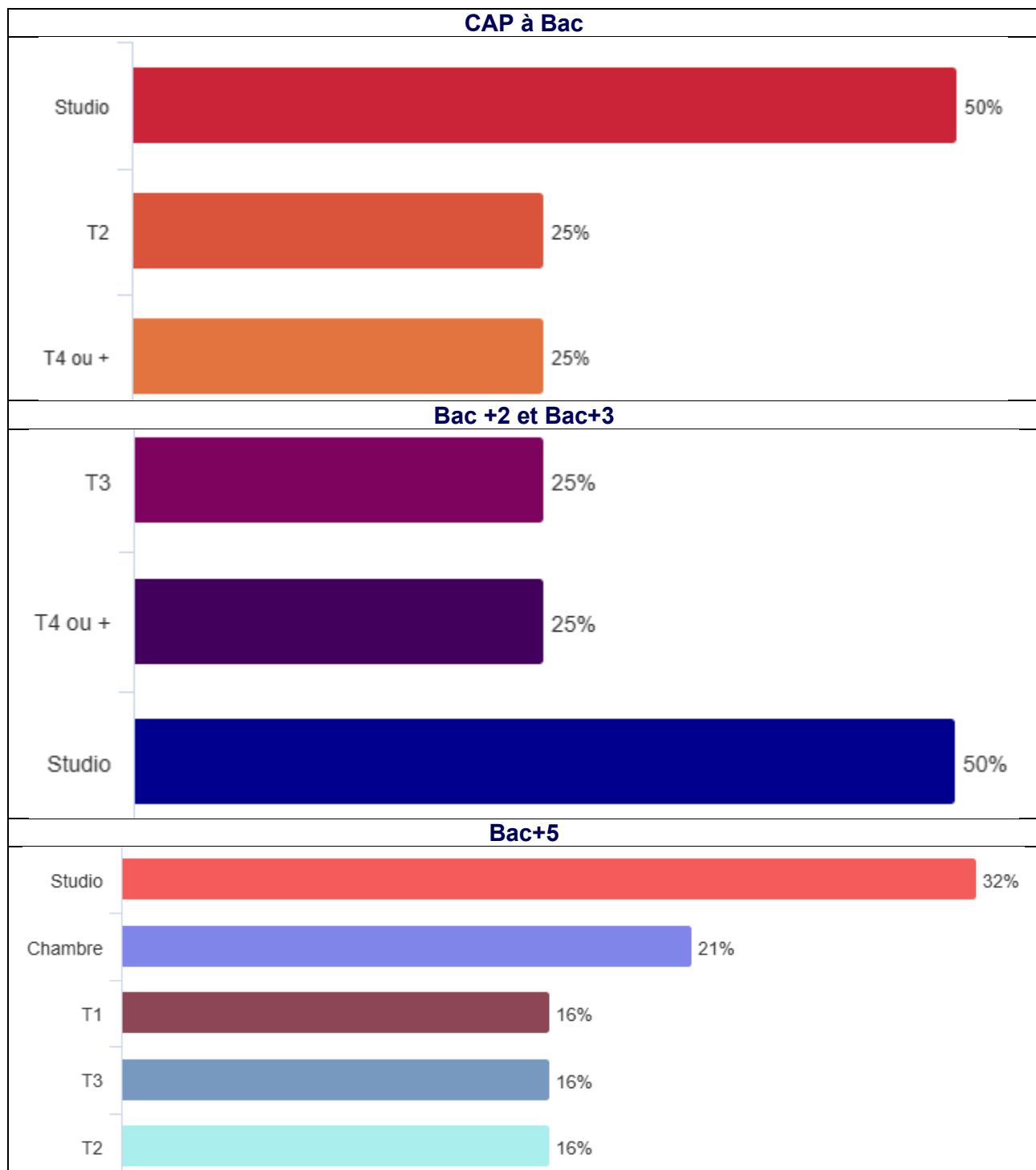
“ Air Bnb pour des petites périodes, + coupe du monde rugby en 2023 les **prix** augmentent ”

“ Premier logement horrible. Donc recherche d'un second bien à **prix** moyen ”

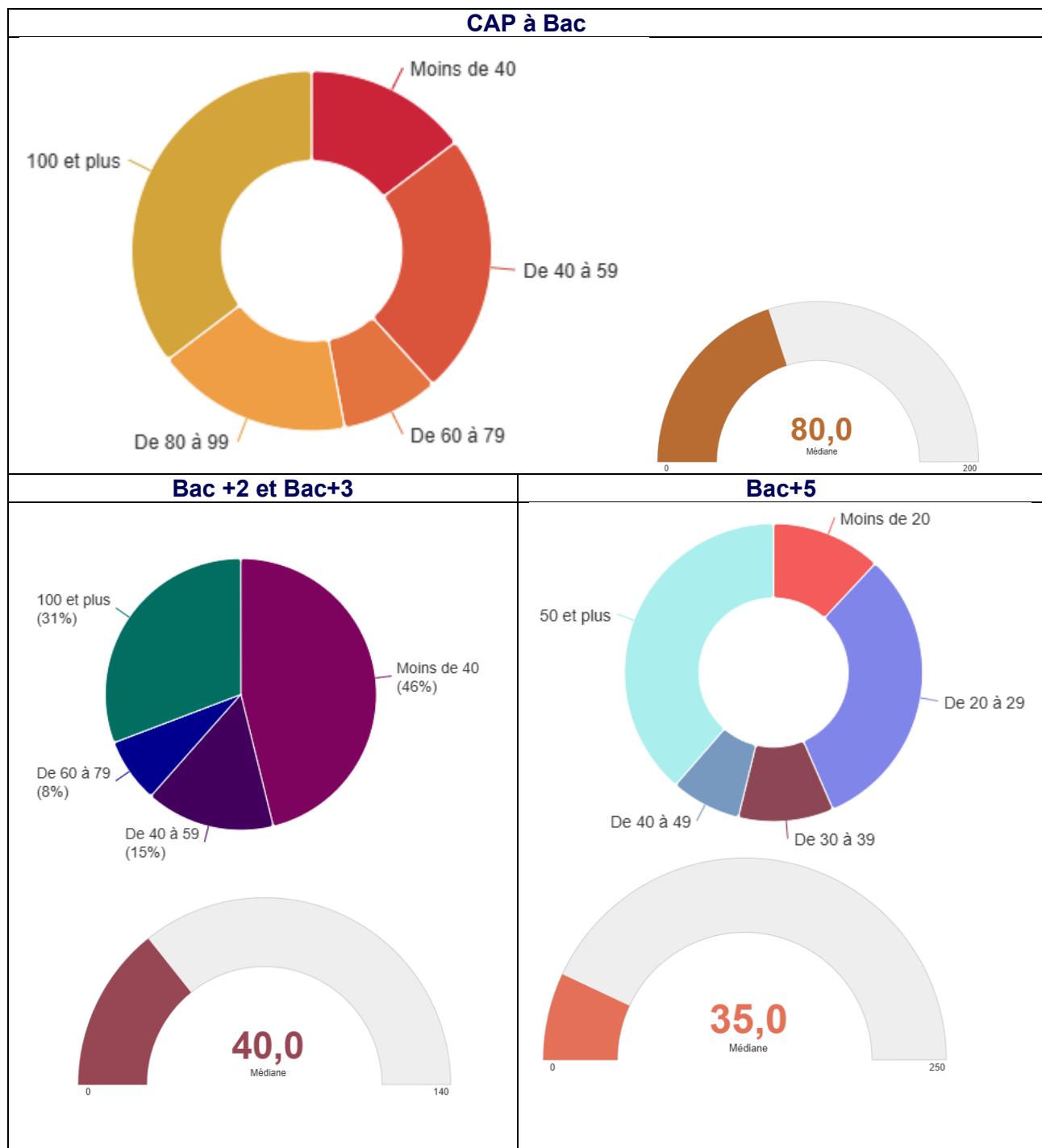
“ Dossier, **prix** ”

“ Rapport qualité **prix** très incohérent sur Saint-Étienne ”

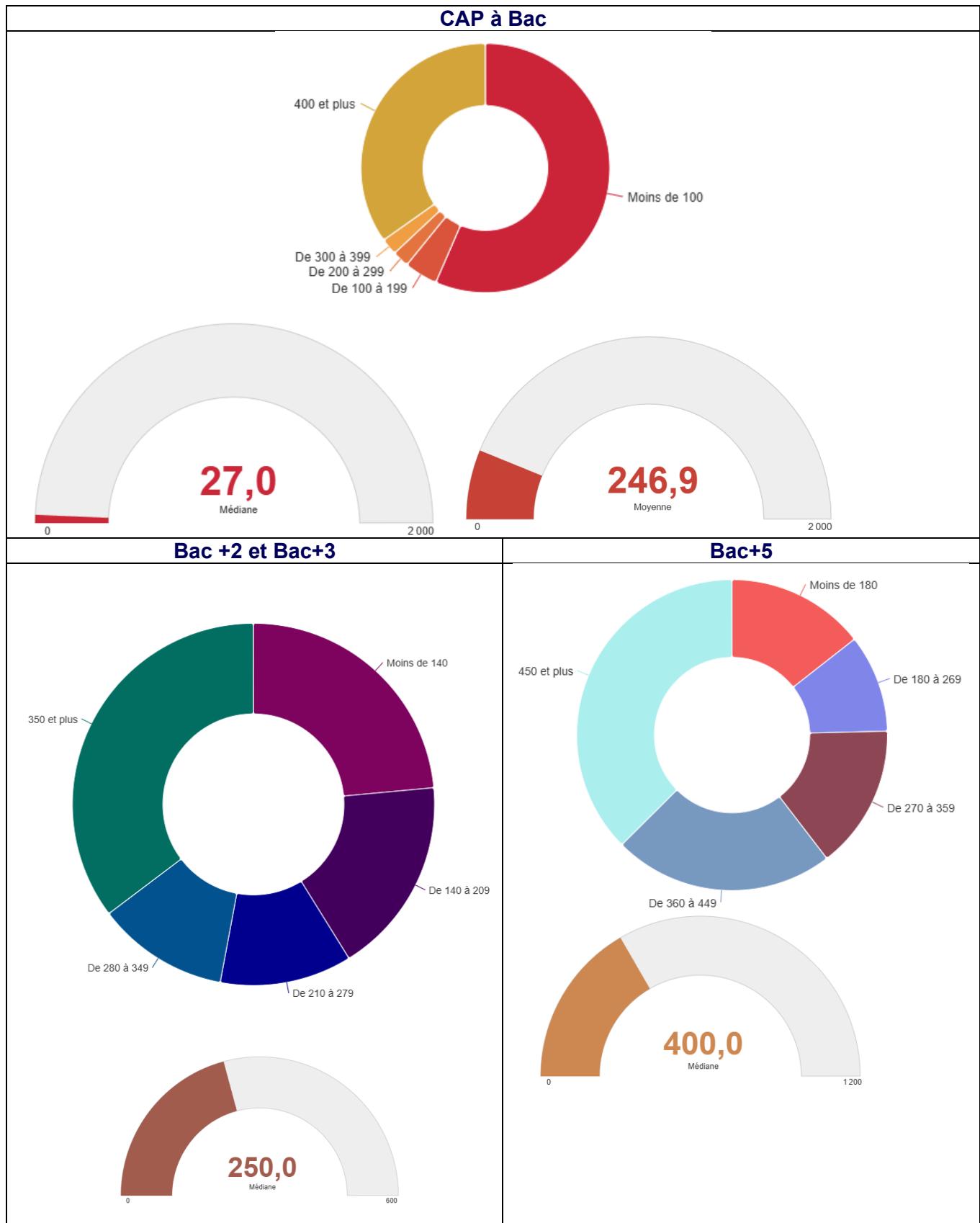
10.4.5 Typologie du logement formation



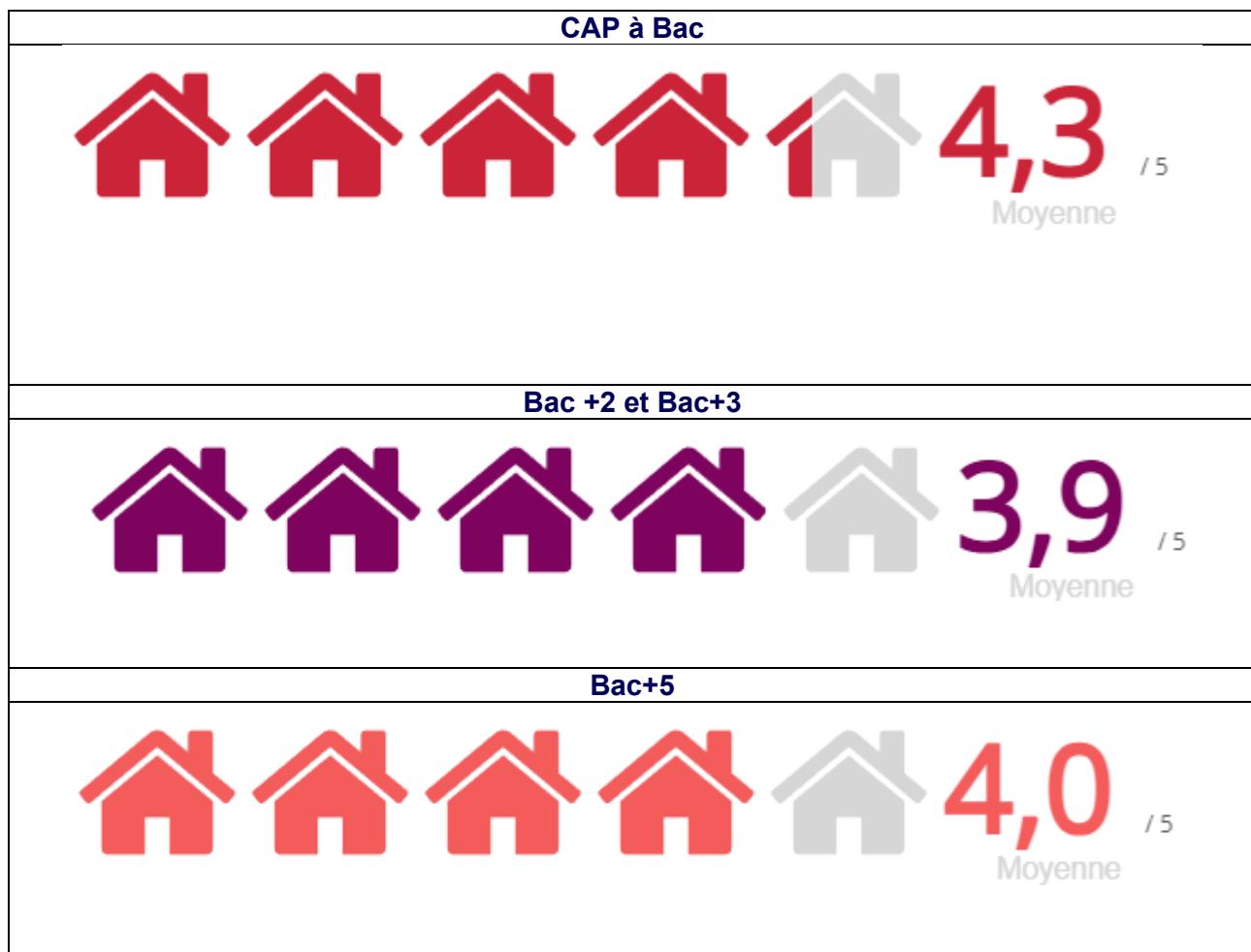
10.4.6 Surface approximative logement formation



10.4.7 Dépenses moyennes mensuelle logement formation



10.4.8 Satisfaction vis-à-vis du logement formation



10.4.9 Les principaux motifs d'insatisfaction logement formation

CAP à Bac

“ Tout ce qui est charges : électricité, gaz en cuve ”

“ Prix ”

“ Pris en charge par le département ”

“ Pas d'insatisfaction ”

“ Mauvais état ”

“ Manque de propreté dans les chambres et les repas ”

Bac +2 et Bac+3

Prix

Mal fréquenté

Pas de logement stable, chronophage, cher

le problème n'est pas le logement mais plutôt la ville de Saint Etienne qui n'a rien d'attirant à mon gout.

Organisation parfois complexe pour trouver un logement dans mon budget.

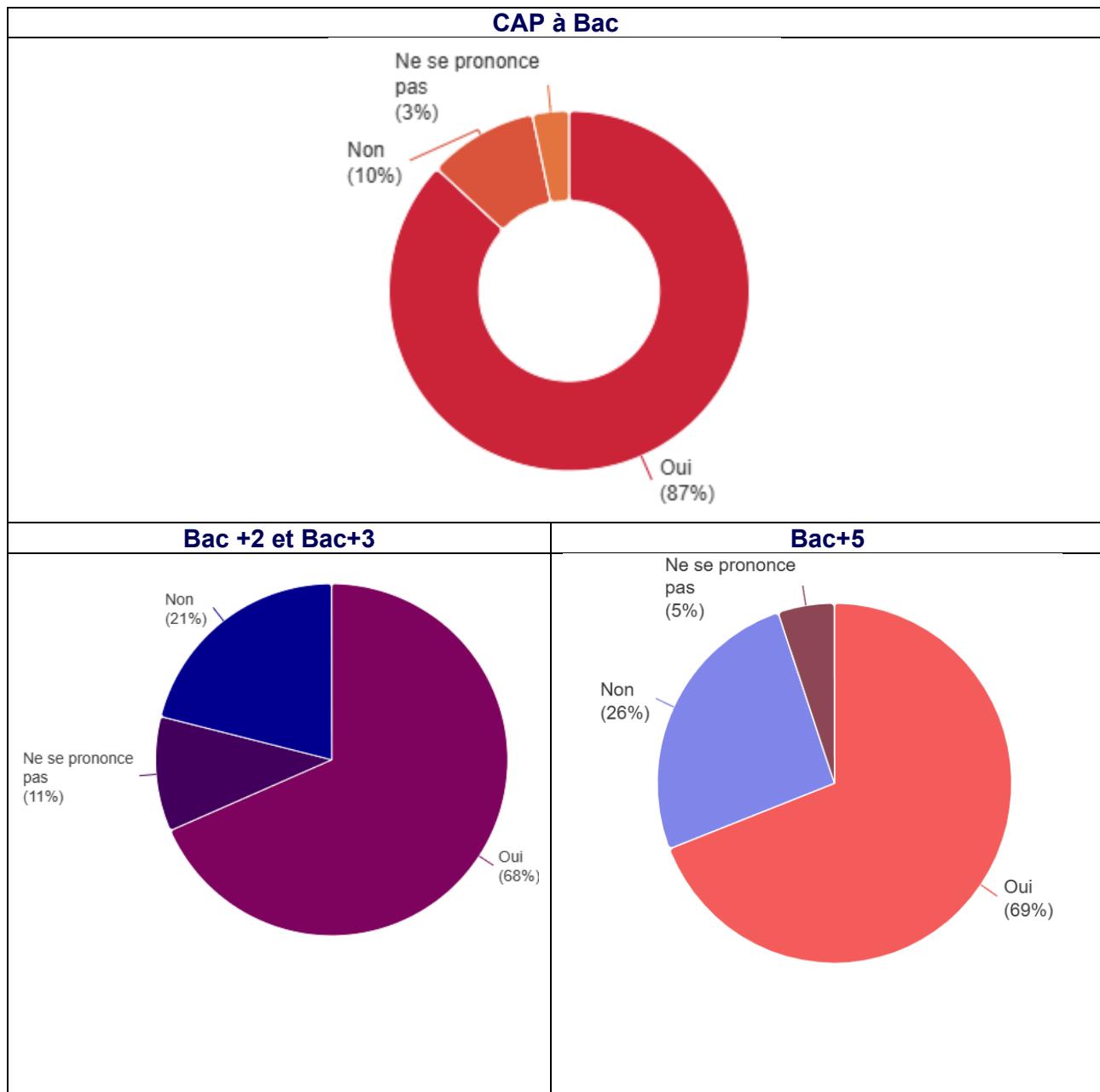
Bac+5

“ Parfois des difficultés à trouver un logement correct, mais dans la majorité des cas nous n'avons jamais trop eu de **problème** ”

“ **Problème** de connexion récurrent. ”

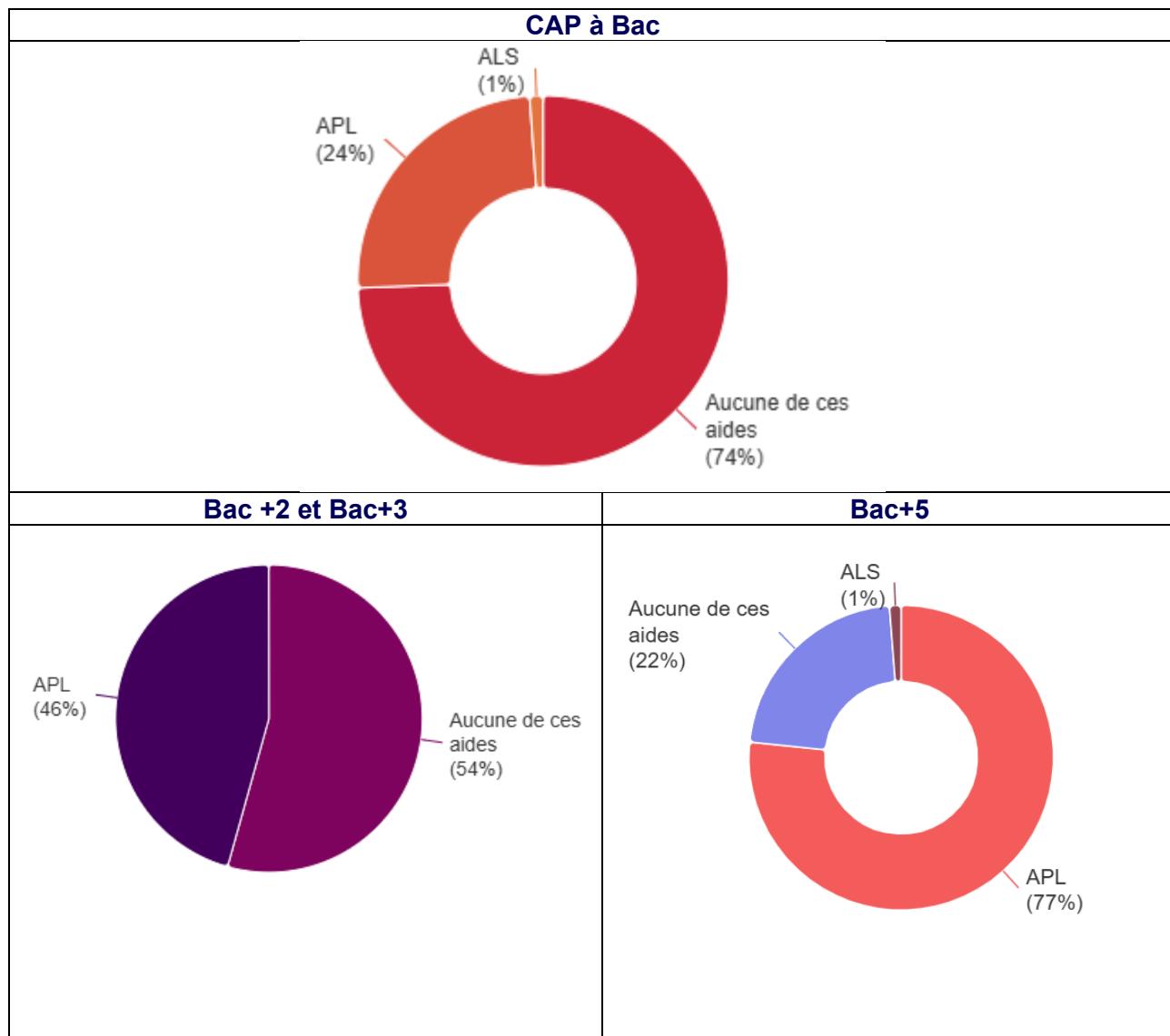
Beaucoup de **problème** depuis que j'y suis, **problème** de chauffe-eau, **problème** de connexion, **problème** pour la fermeture et ouverture des portes, pas d'insolation donc j'attends le bruit de dehors, etc...

10.4.10 Connexion internet fiable logement formation

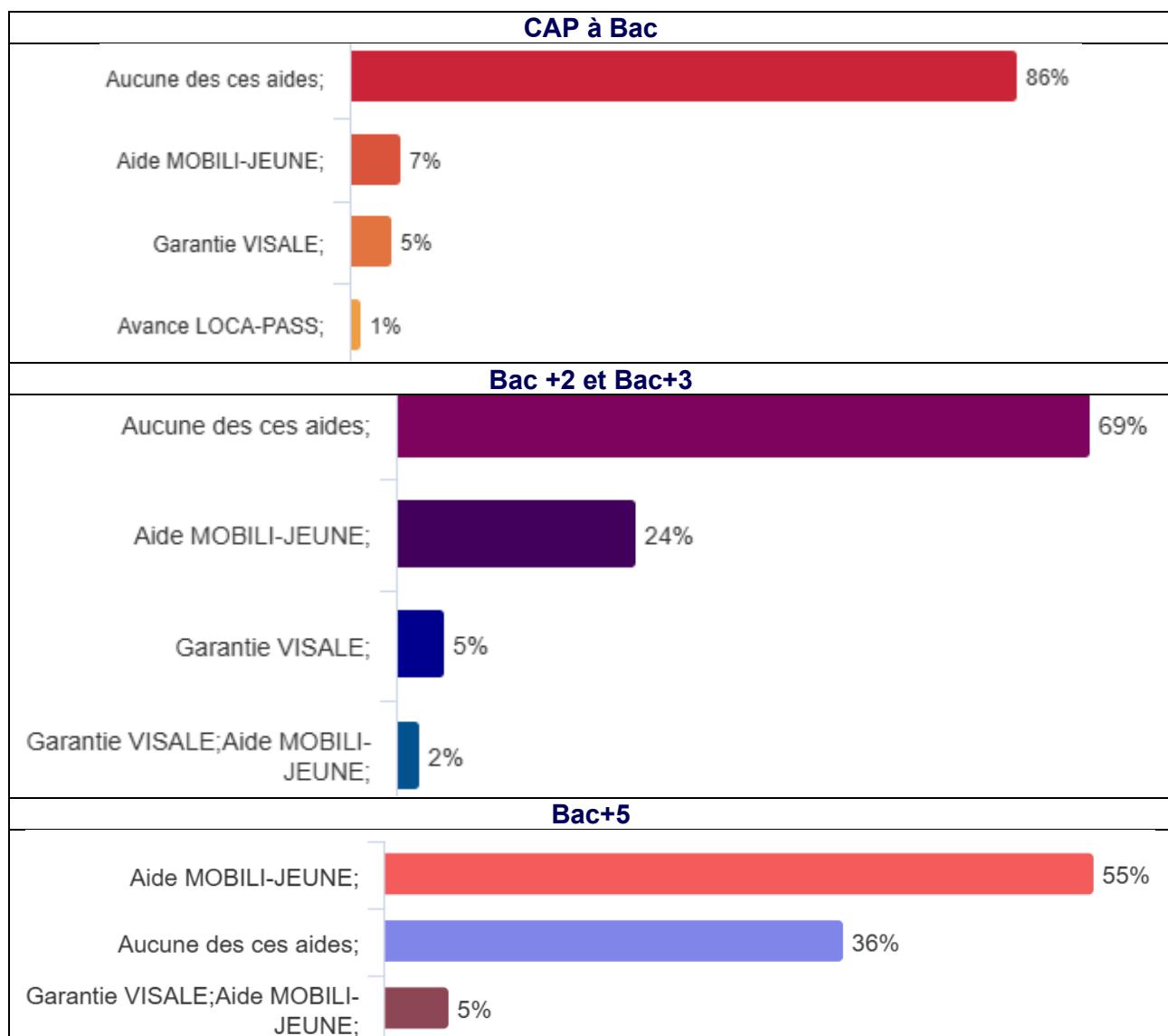


10.5 Les aides au logement

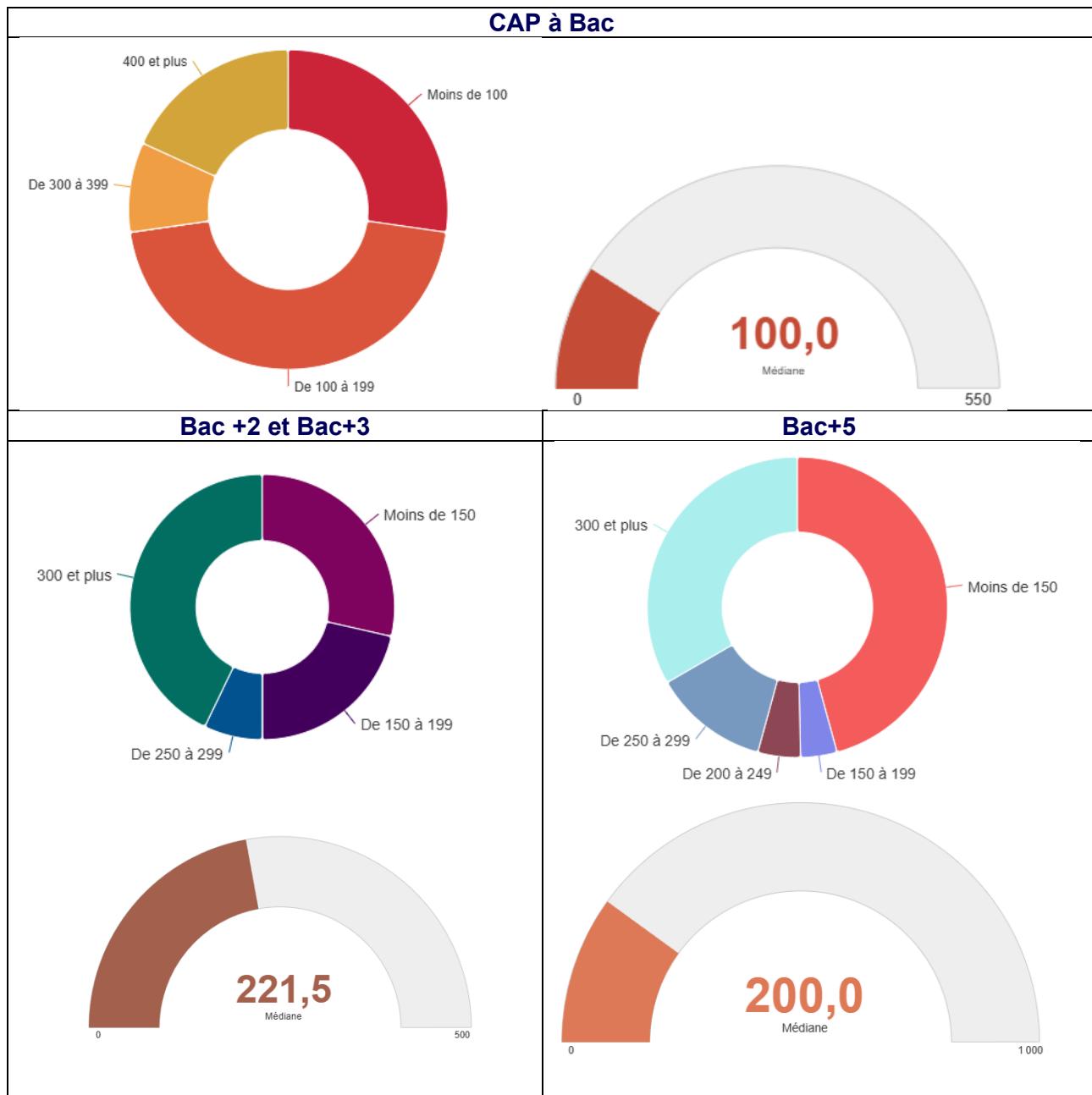
10.5.1 APL



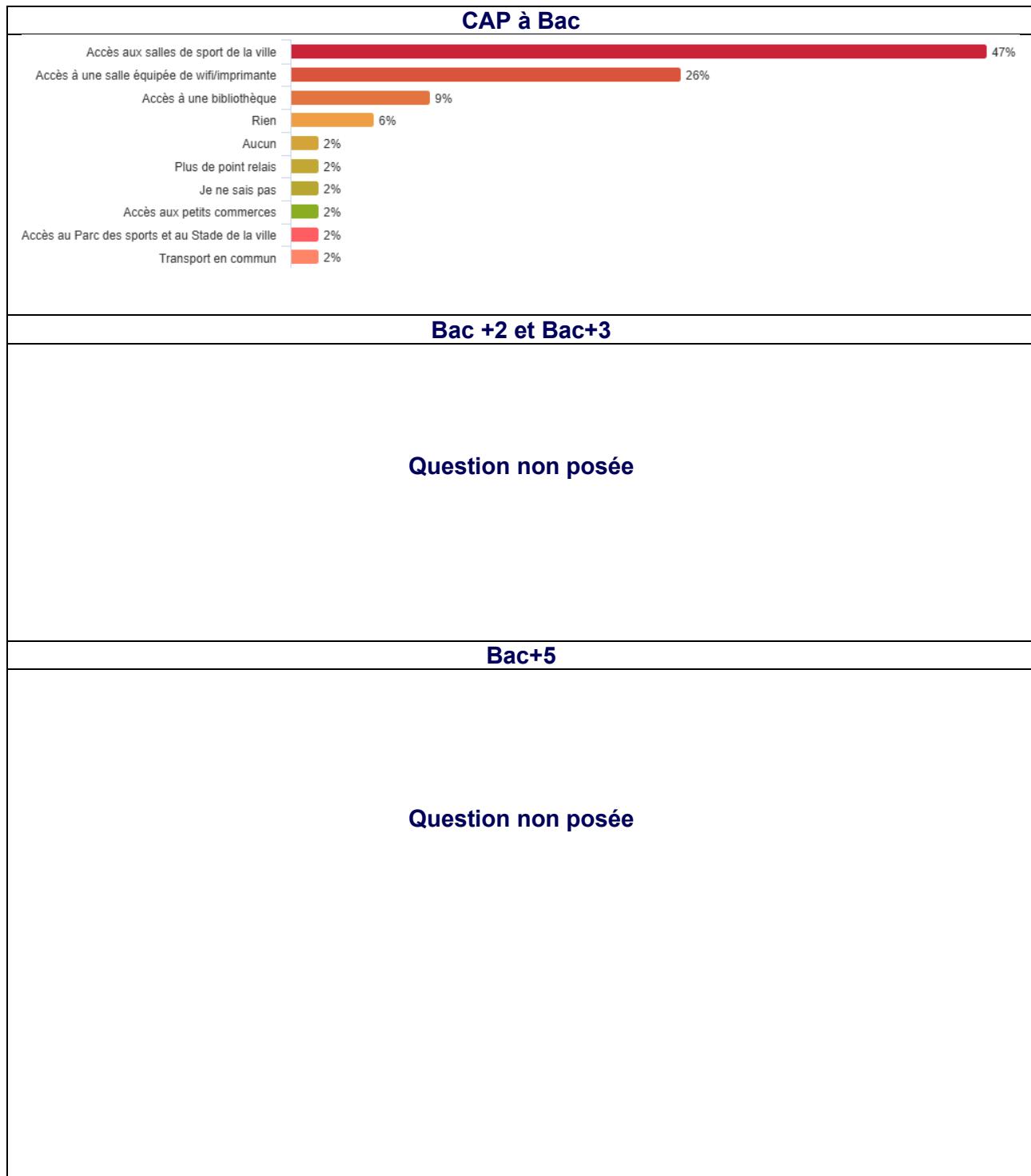
10.5.2 Aides dont les alternants ont bénéficié



10.5.3 Montant mensuel approximatif de ces aides

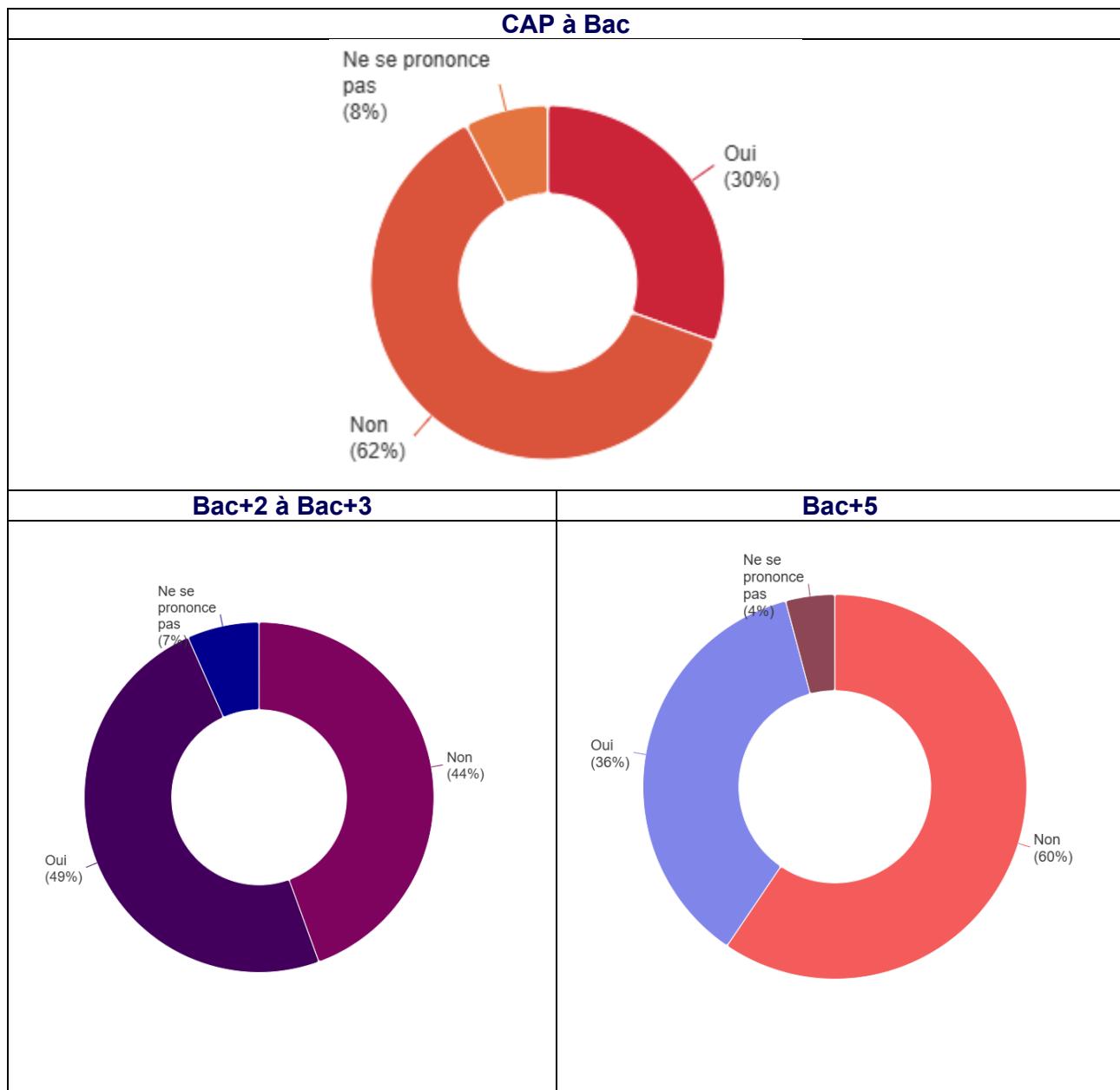


10.5.4 Services spécifiques souhaités à proximité du logement formation

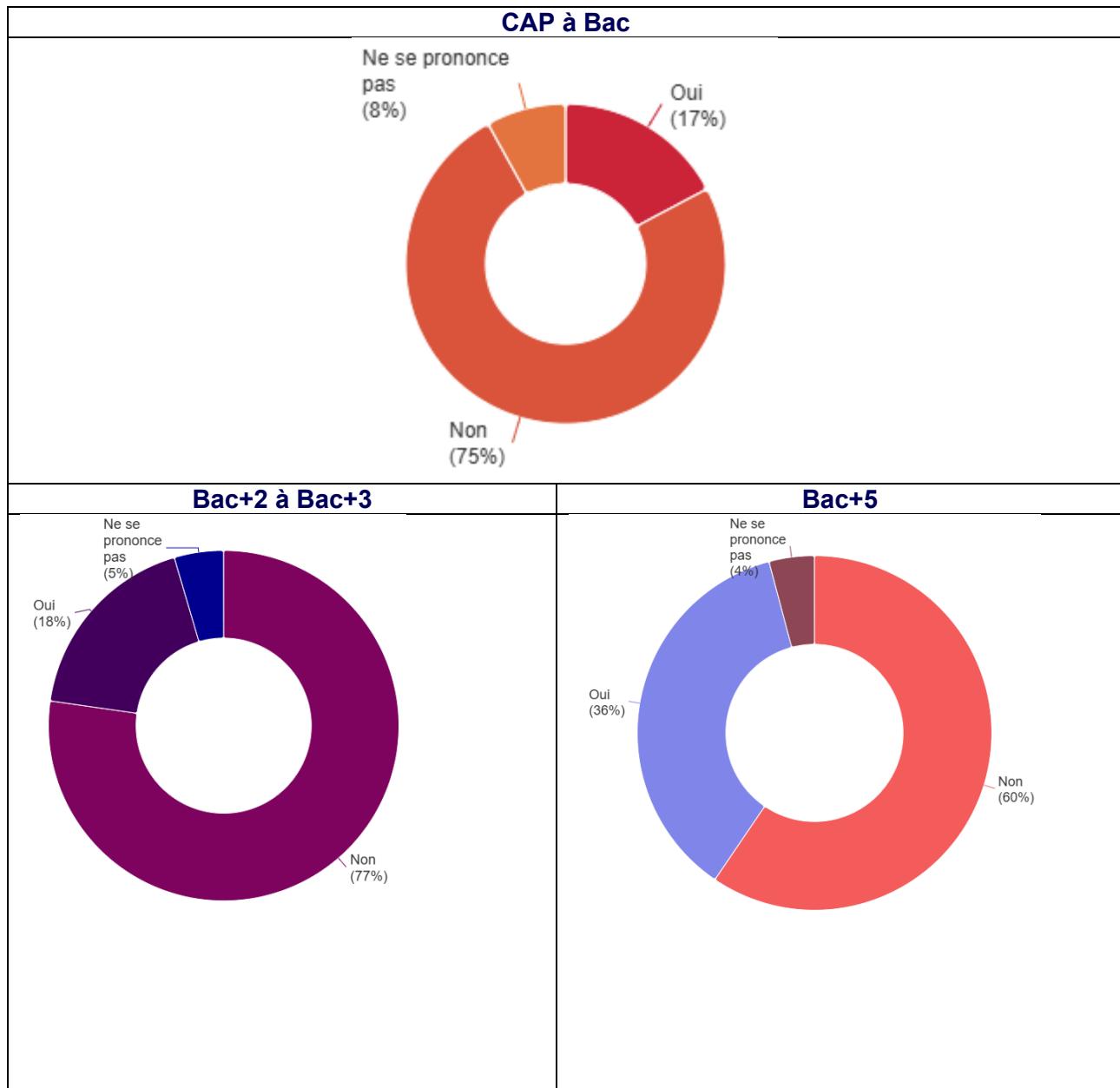


10.6 Les alternants et leurs moyens financiers

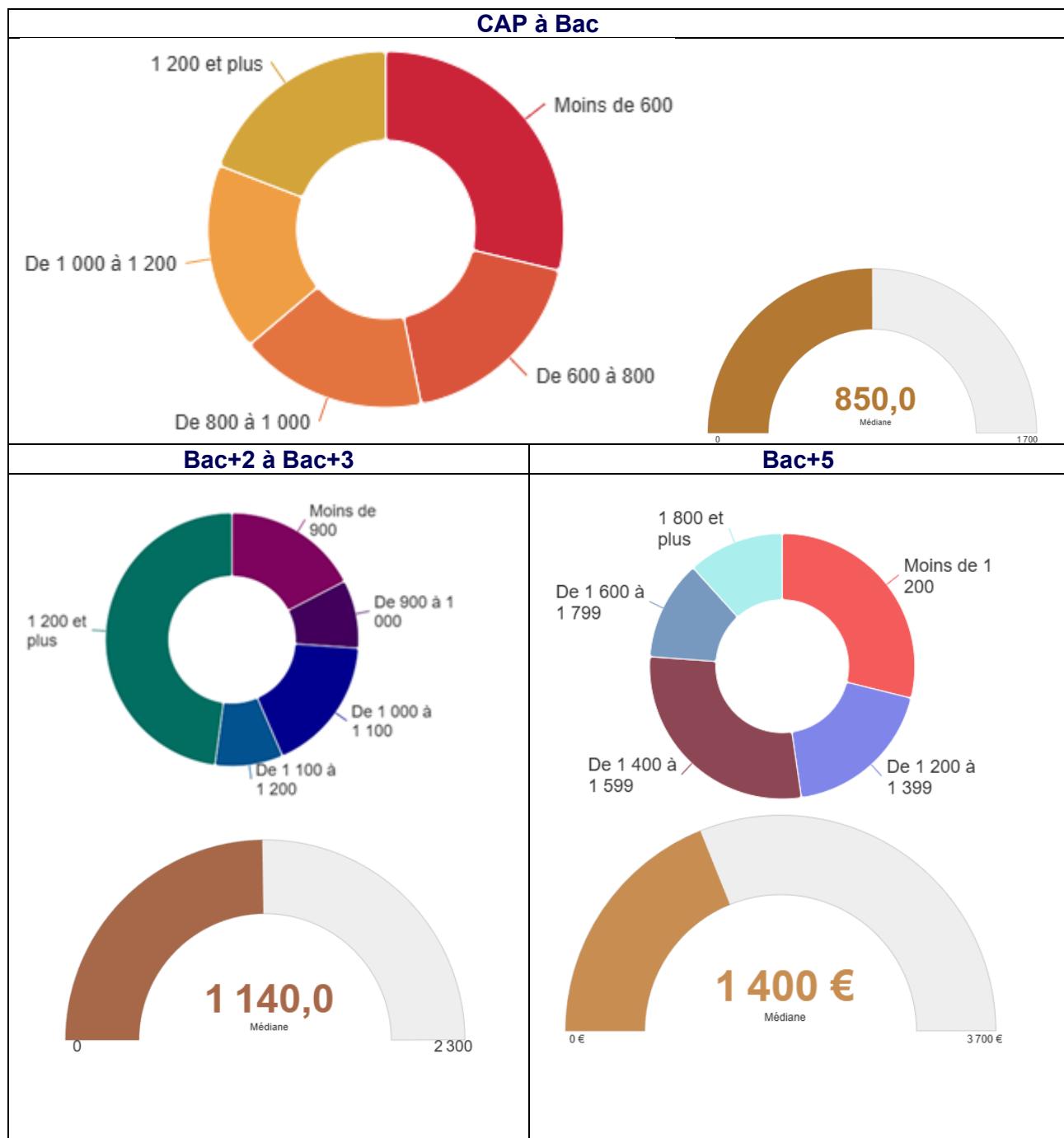
10.6.1 Difficultés financières rencontrées pendant l'alternance



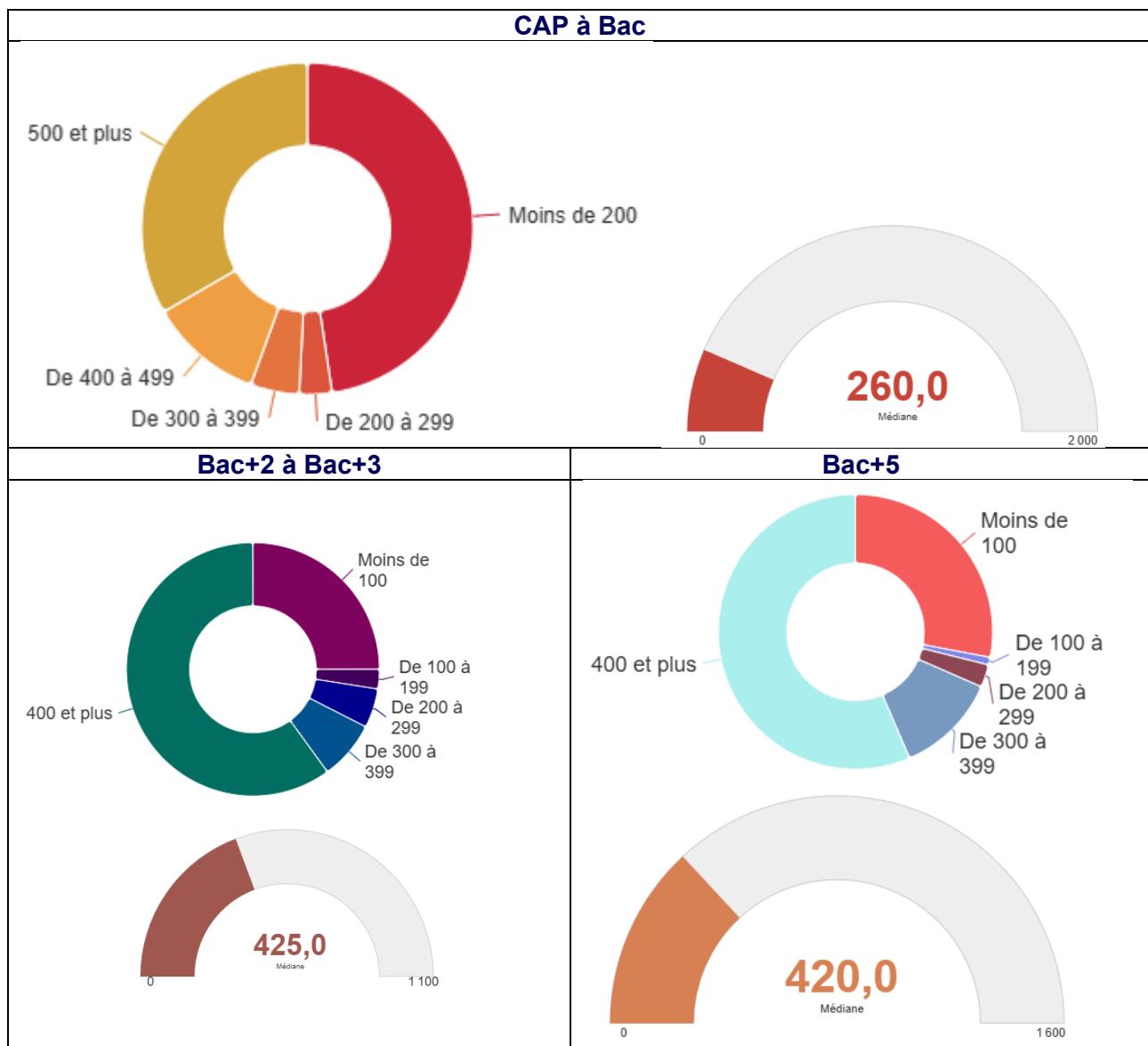
10.6.2 Pression financière ressentie pour participer à des activités sociales ou étudiantes



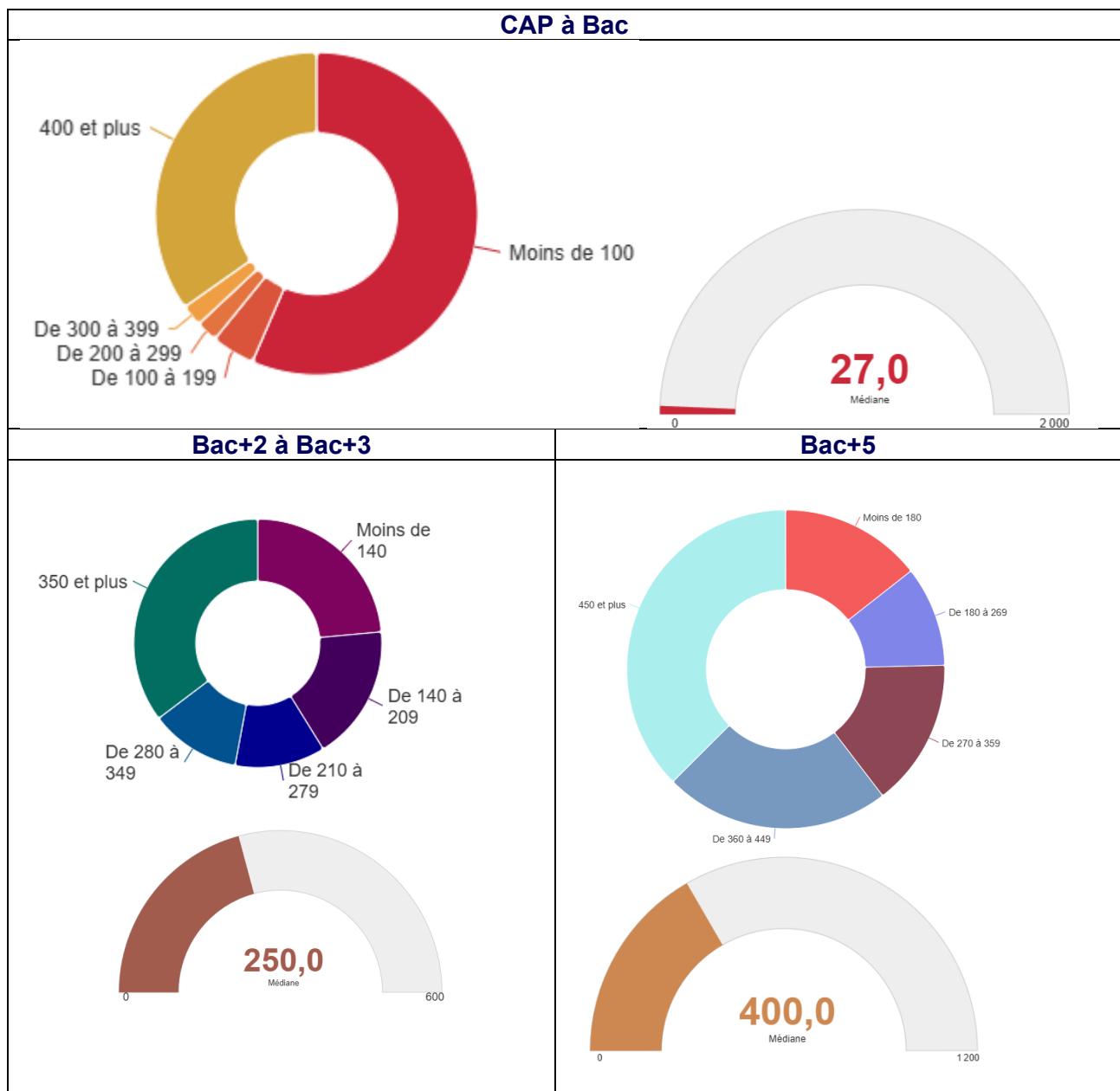
10.6.3 Montant approximatif salaire mensuel net



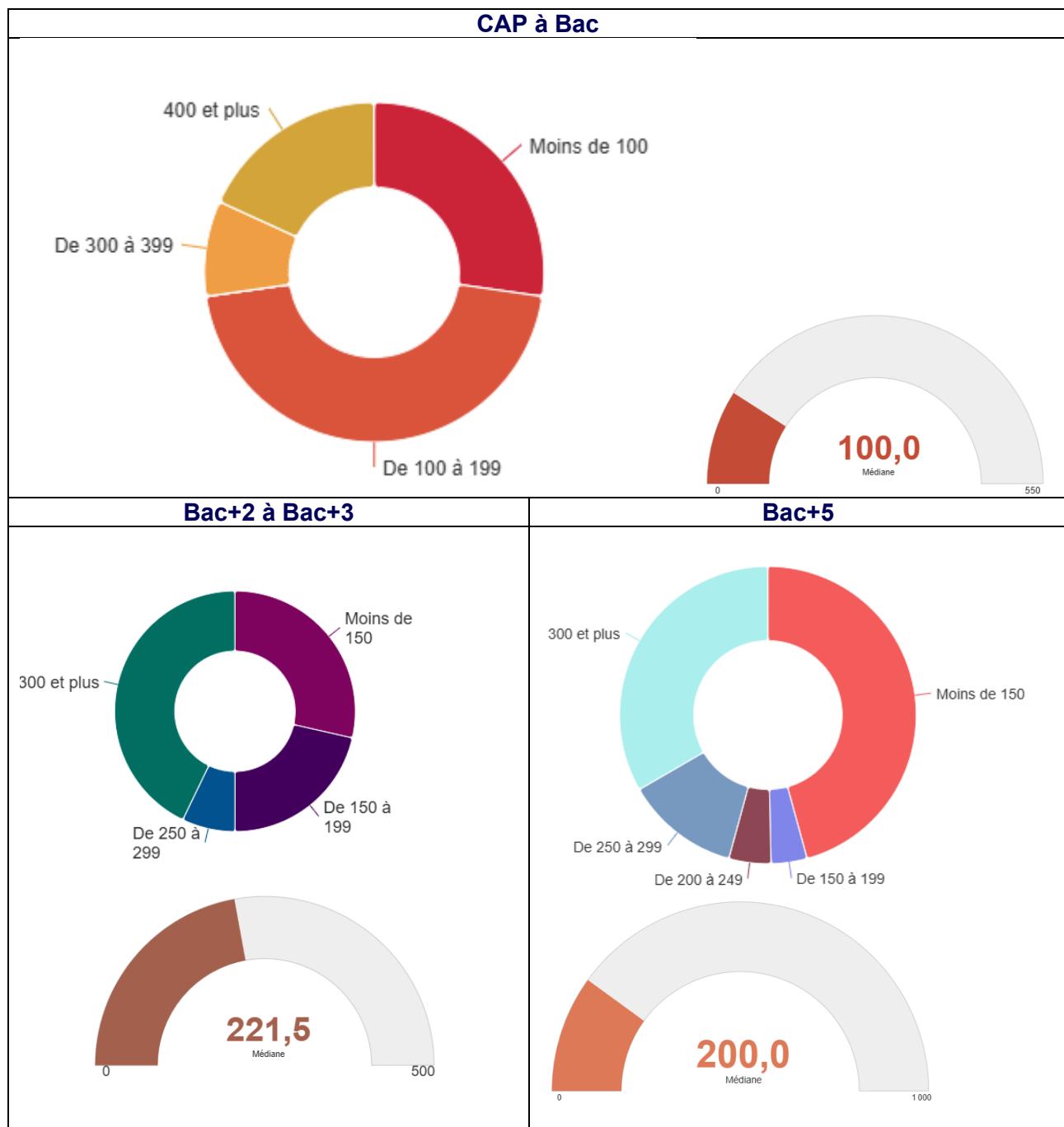
10.6.4 Dépense moyenne mensuelle logement entreprise



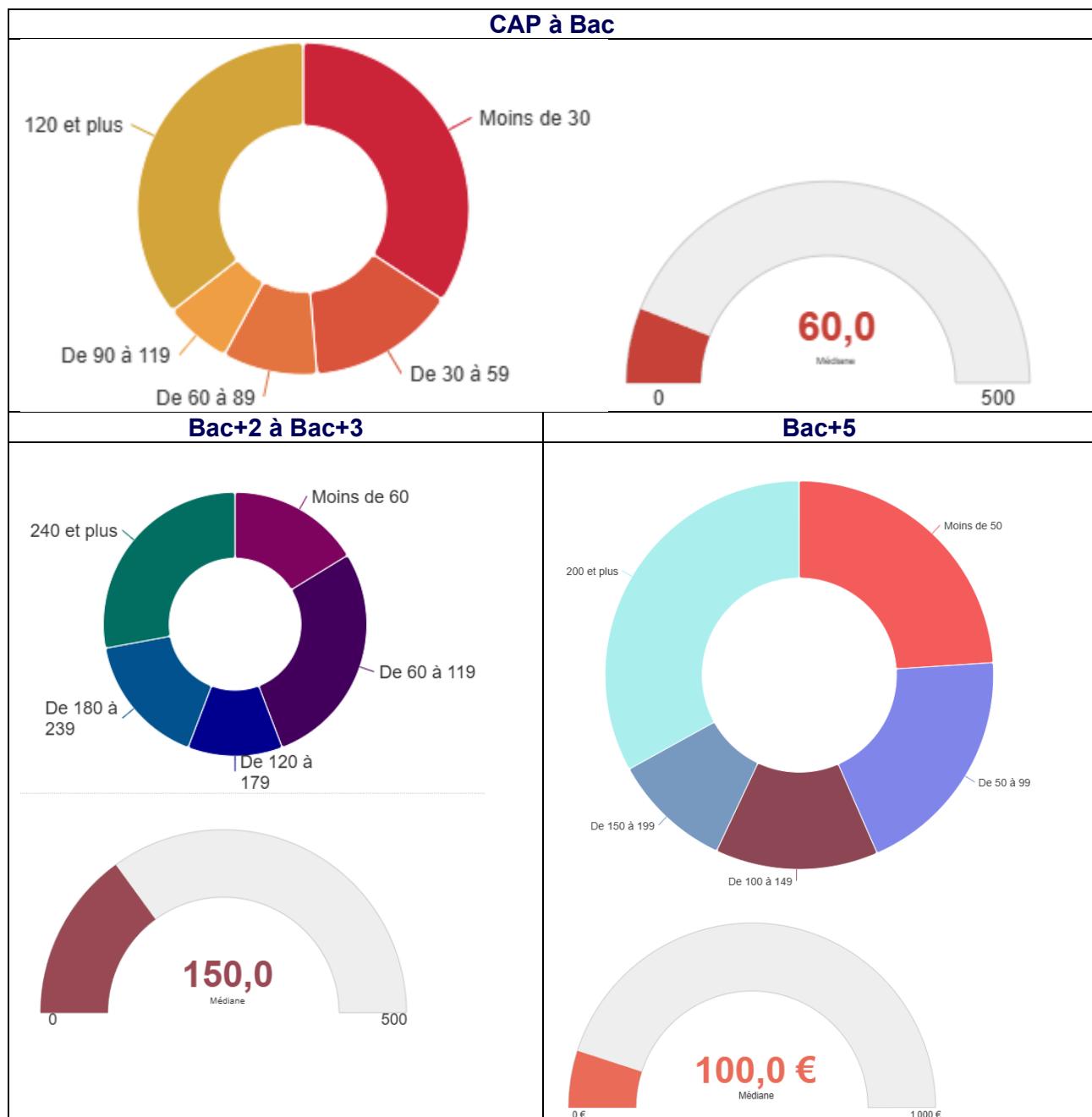
10.6.5 Dépense moyenne logement période formation



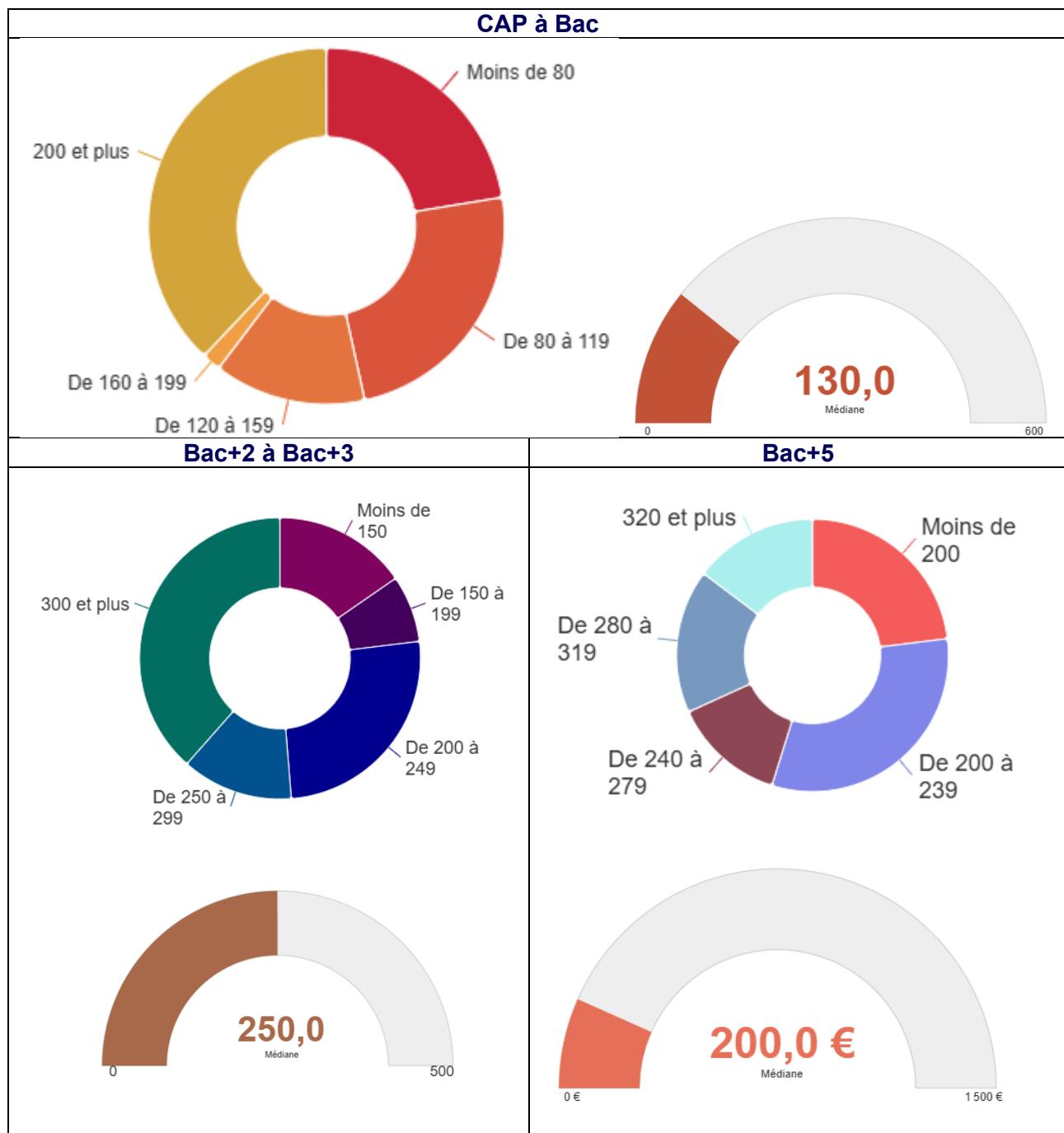
10.6.6 Montant des aides au logement



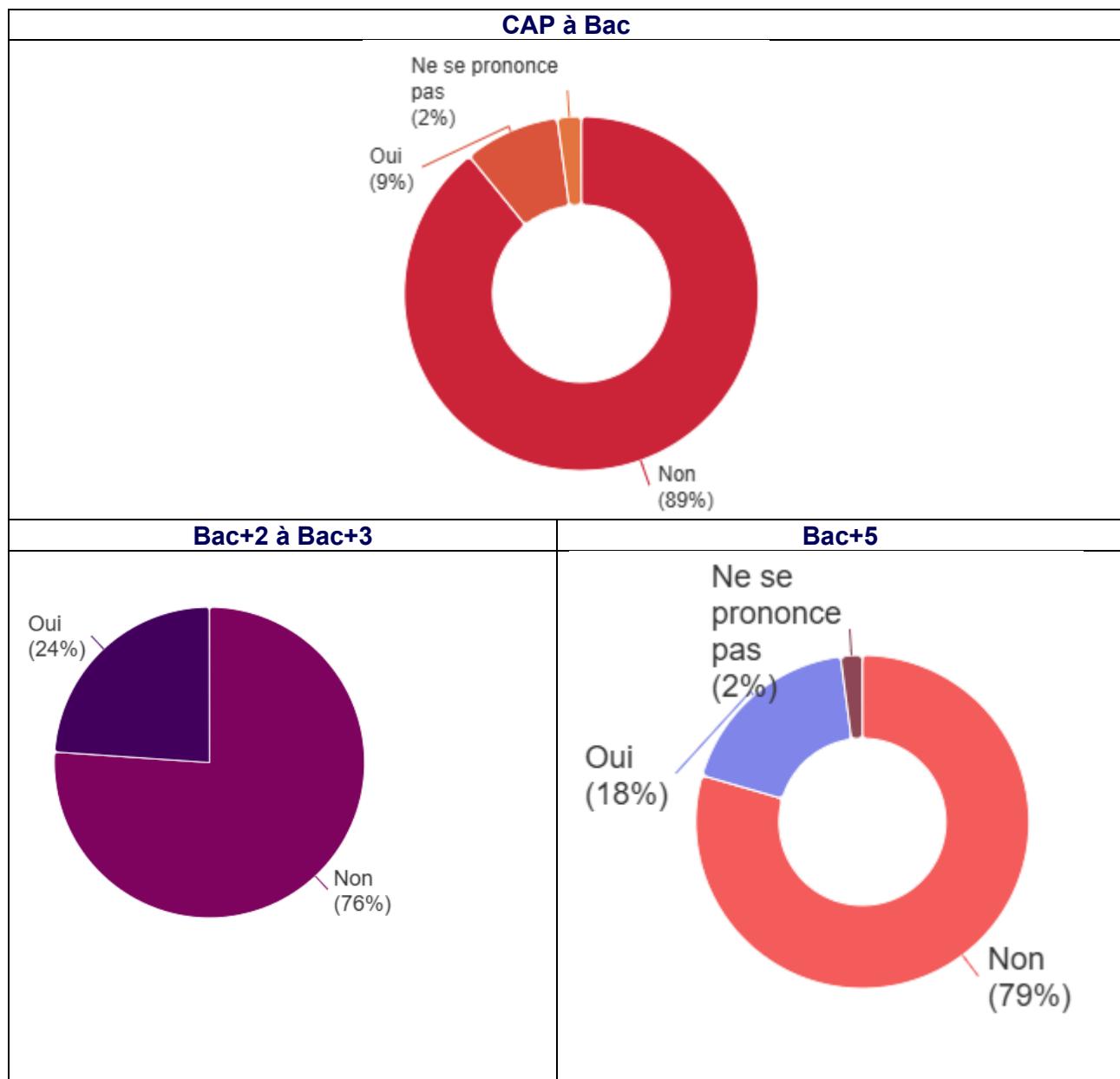
10.6.7 Dépenses mensuelles frais de transport



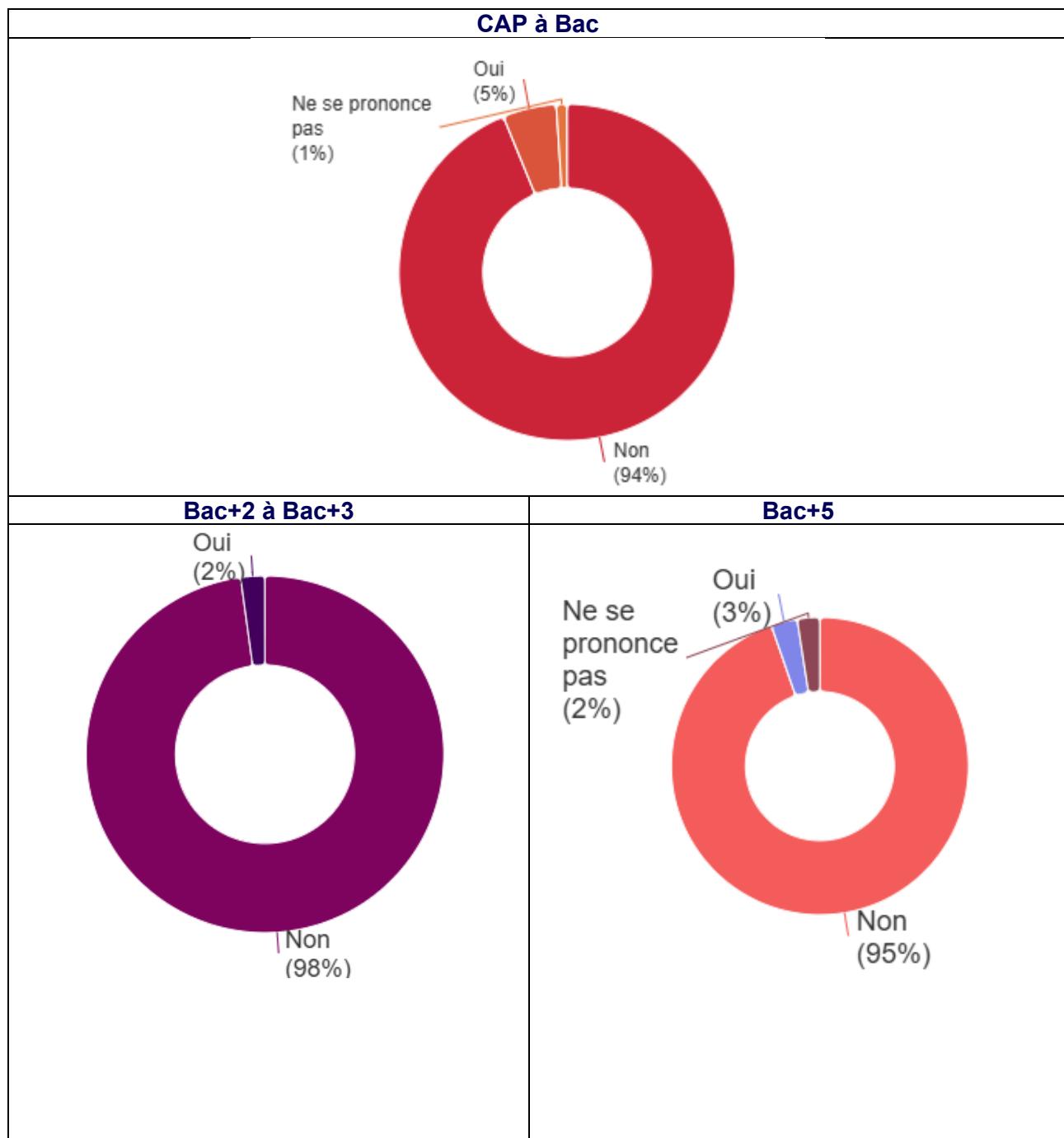
10.6.8 Dépenses mensuelles frais d'alimentation



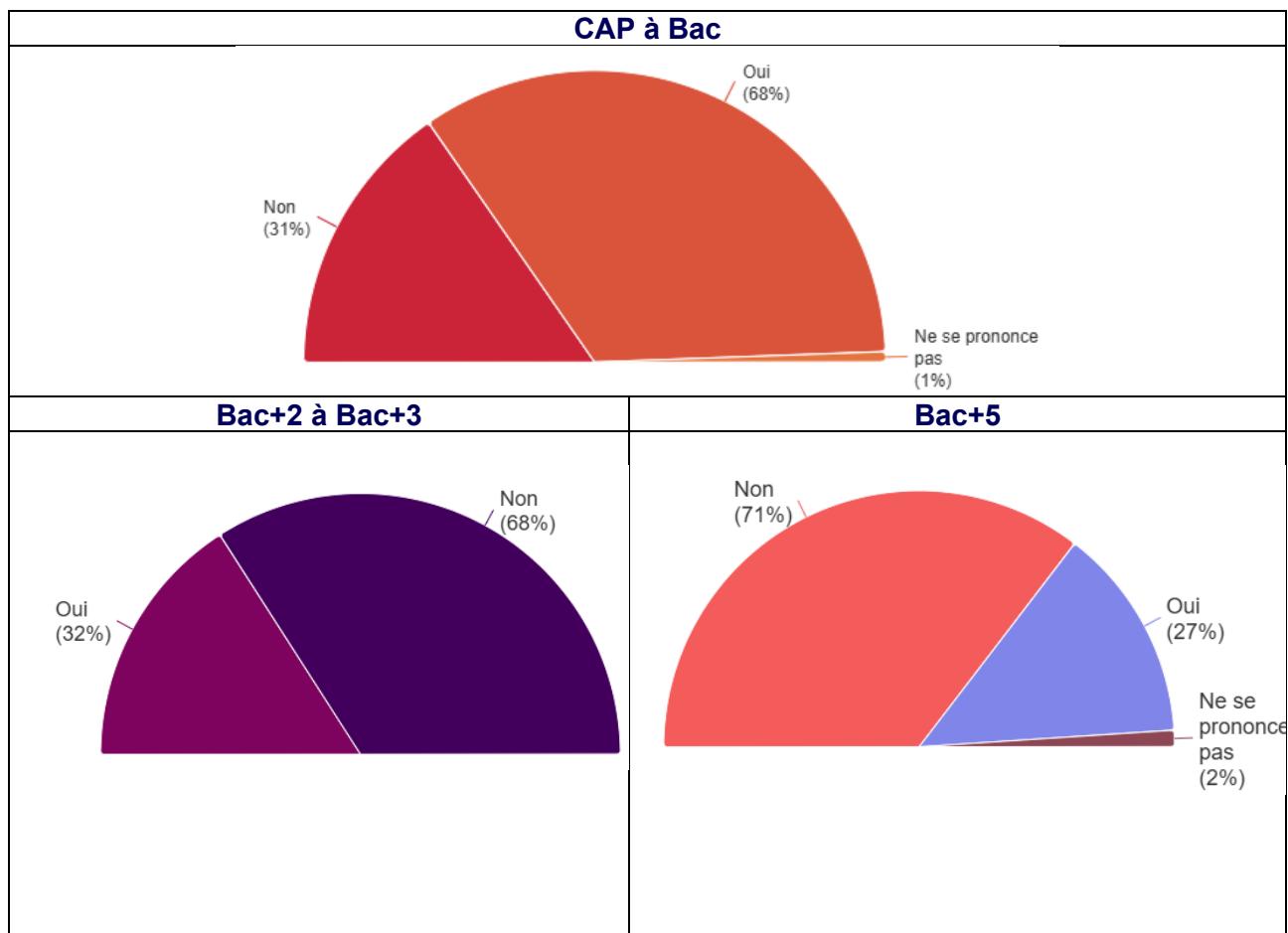
10.6.9 Partenaire, personne ou famille à charge



10.6.10 Job étudiant en dehors de l'alternance

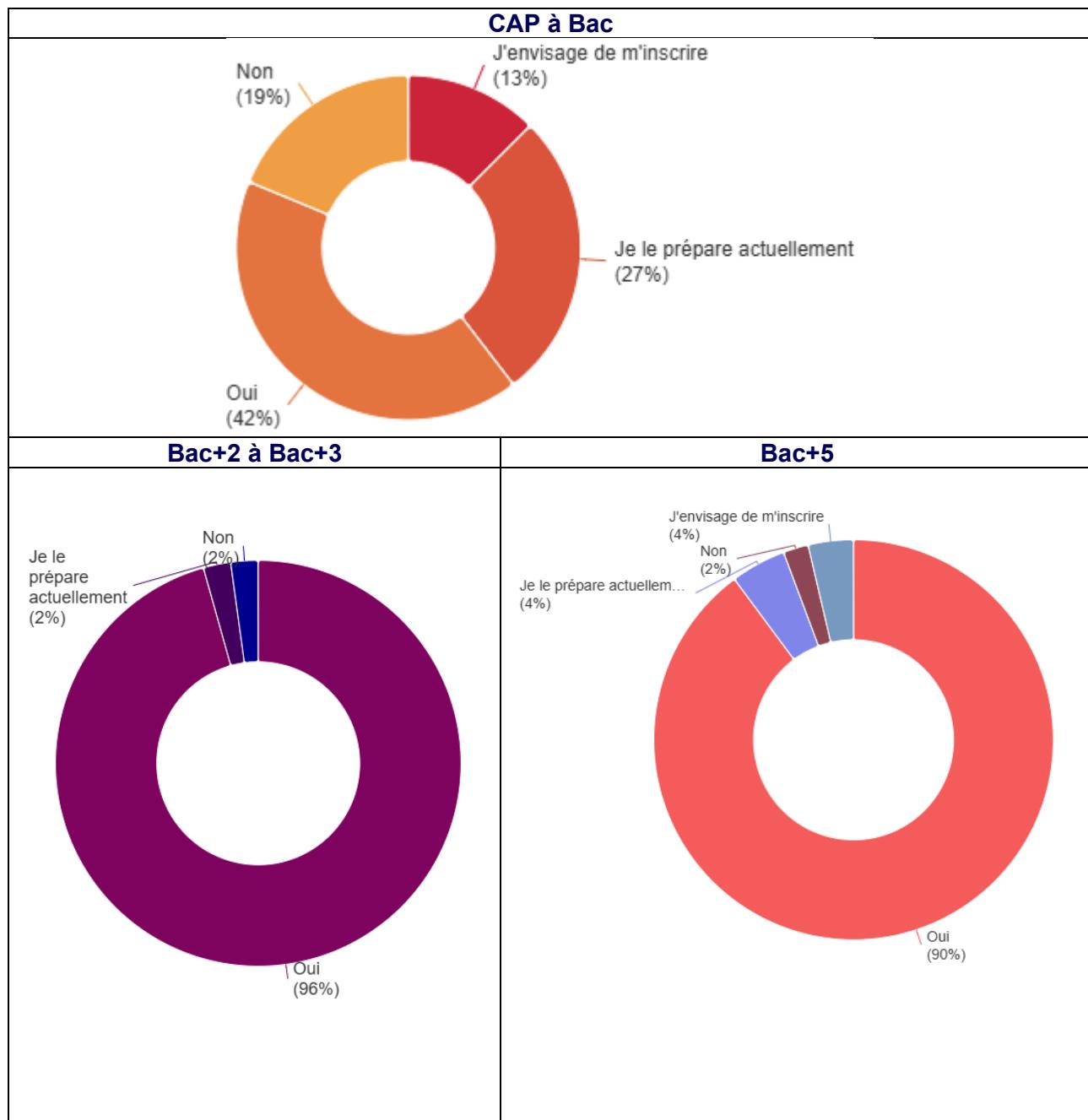


10.6.11 Usage des aides telles que le Pass' Région

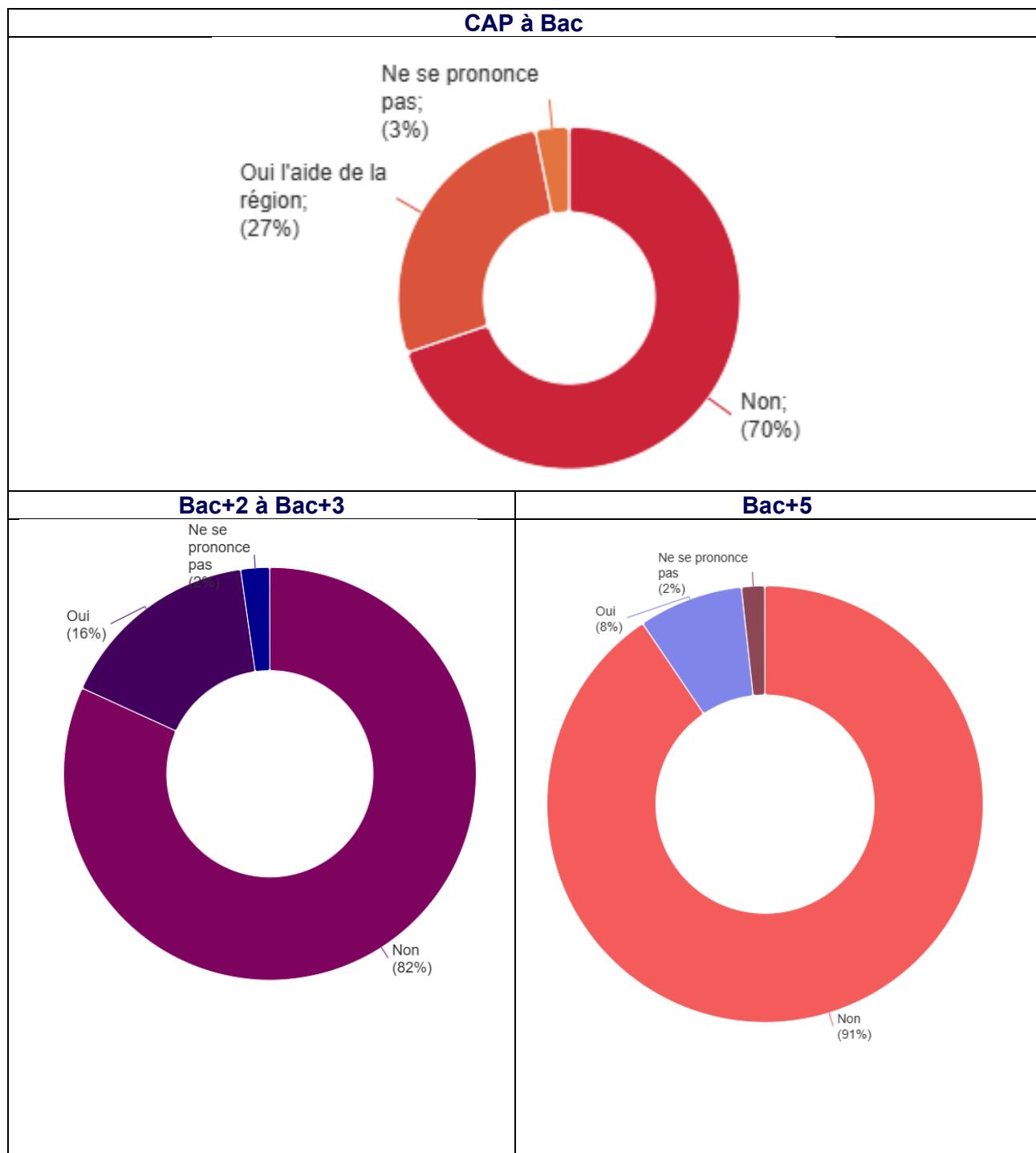


10.7 Les enjeux de sécurité et de mobilité

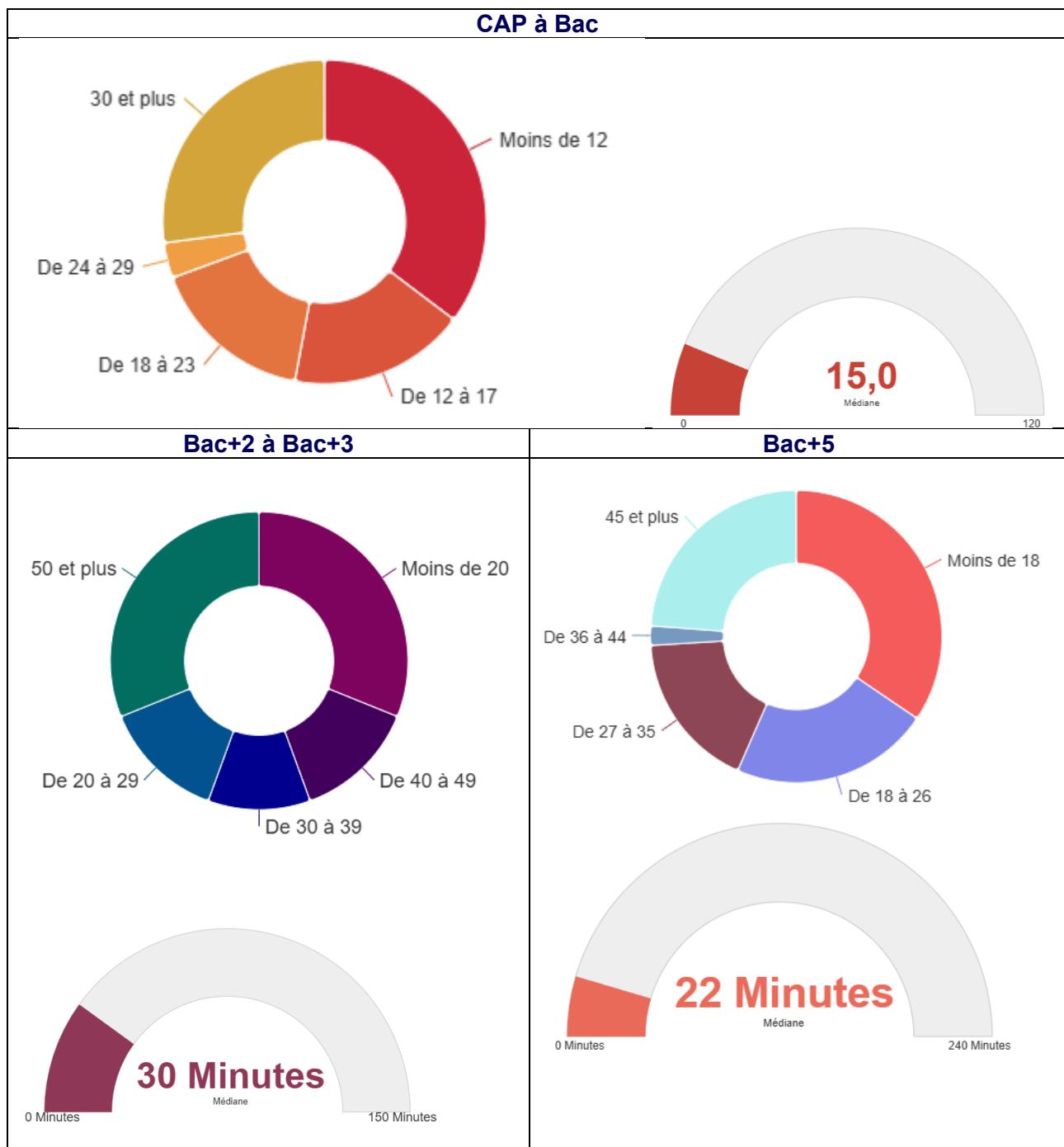
10.7.1 Permis de conduire voiture



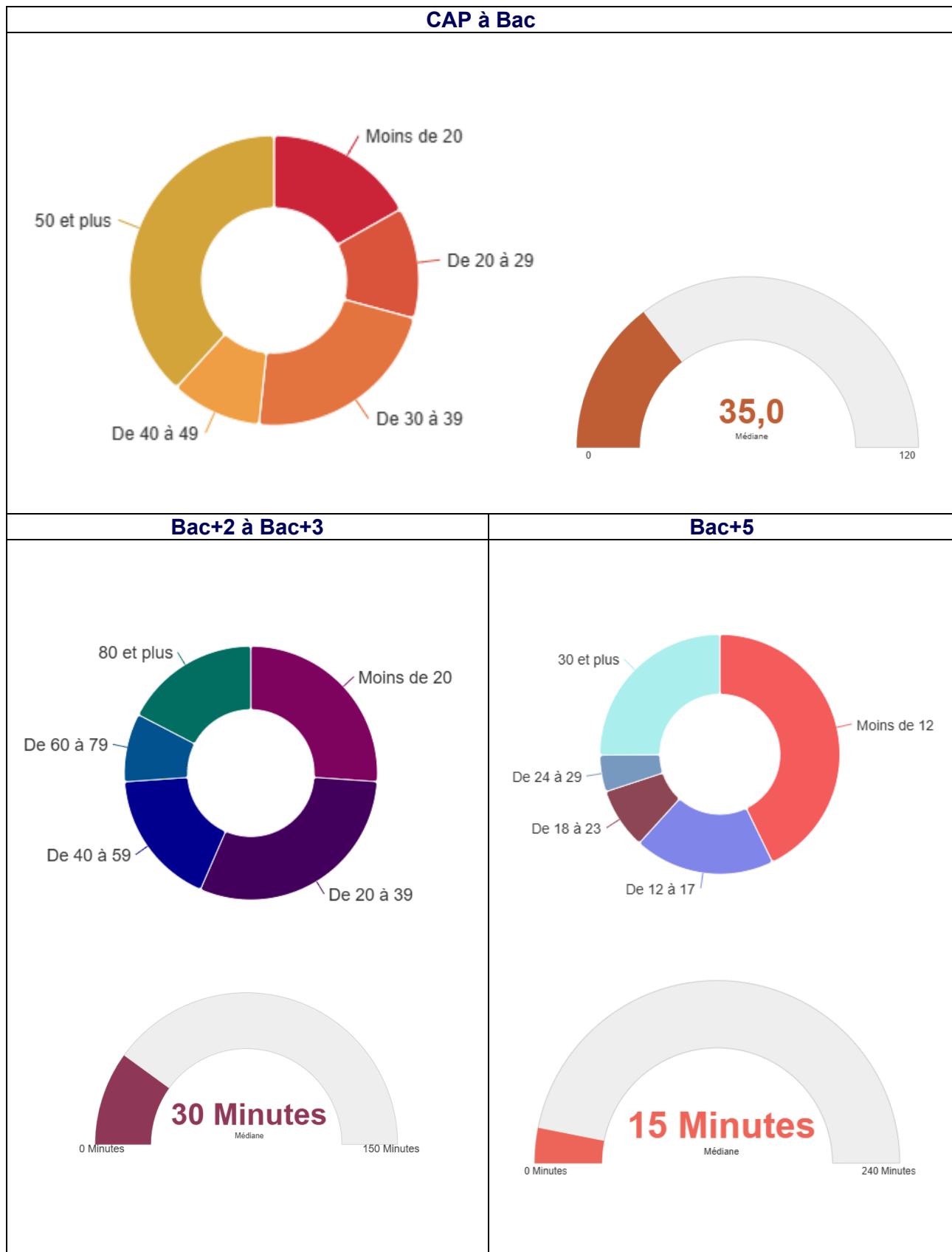
10.7.2 Aide aux apprentis pour financer le permis



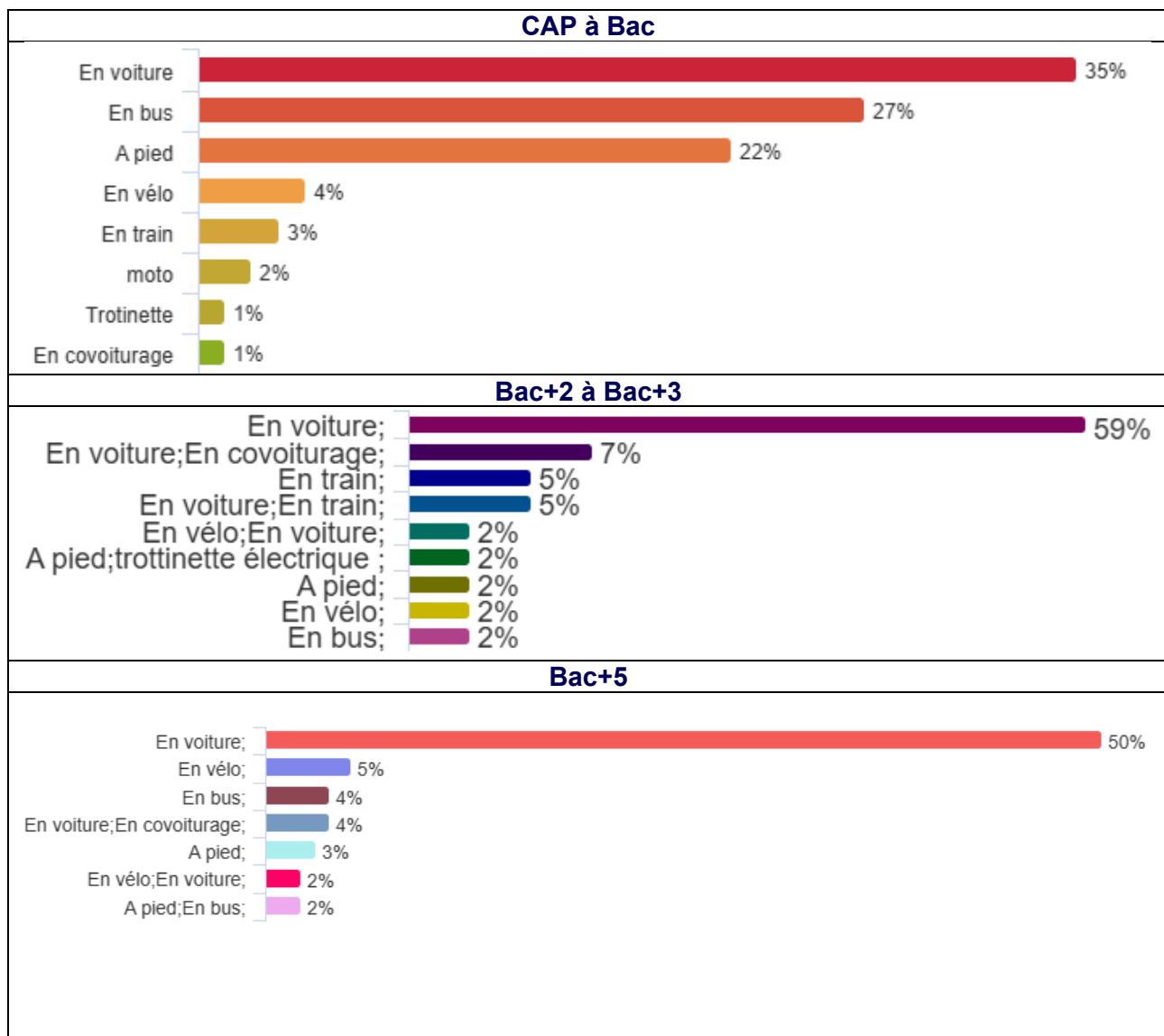
10.7.3 Temps de trajet moyen vers le site entreprise



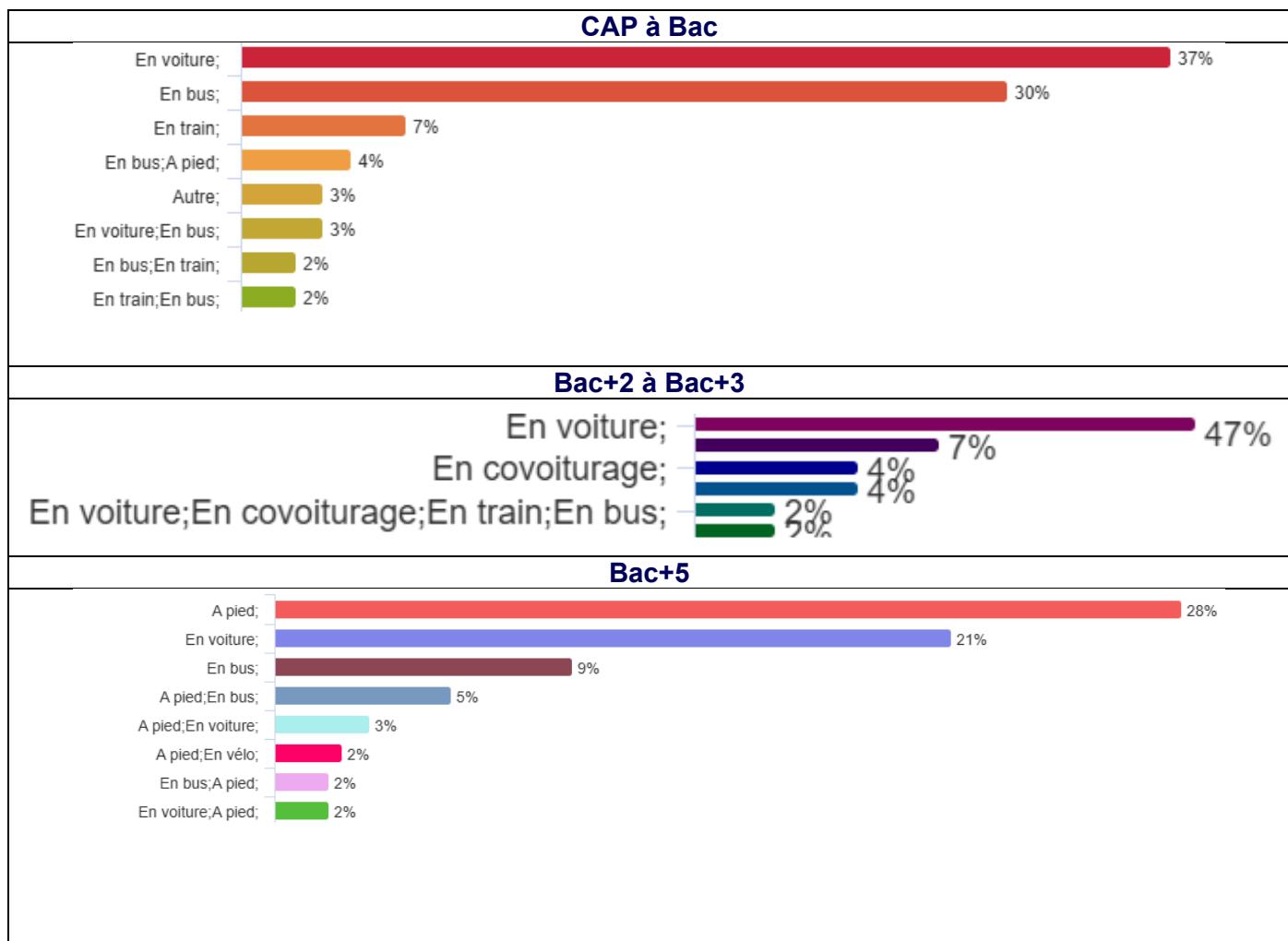
10.7.4 Temps de trajet moyen vers le centre de formation



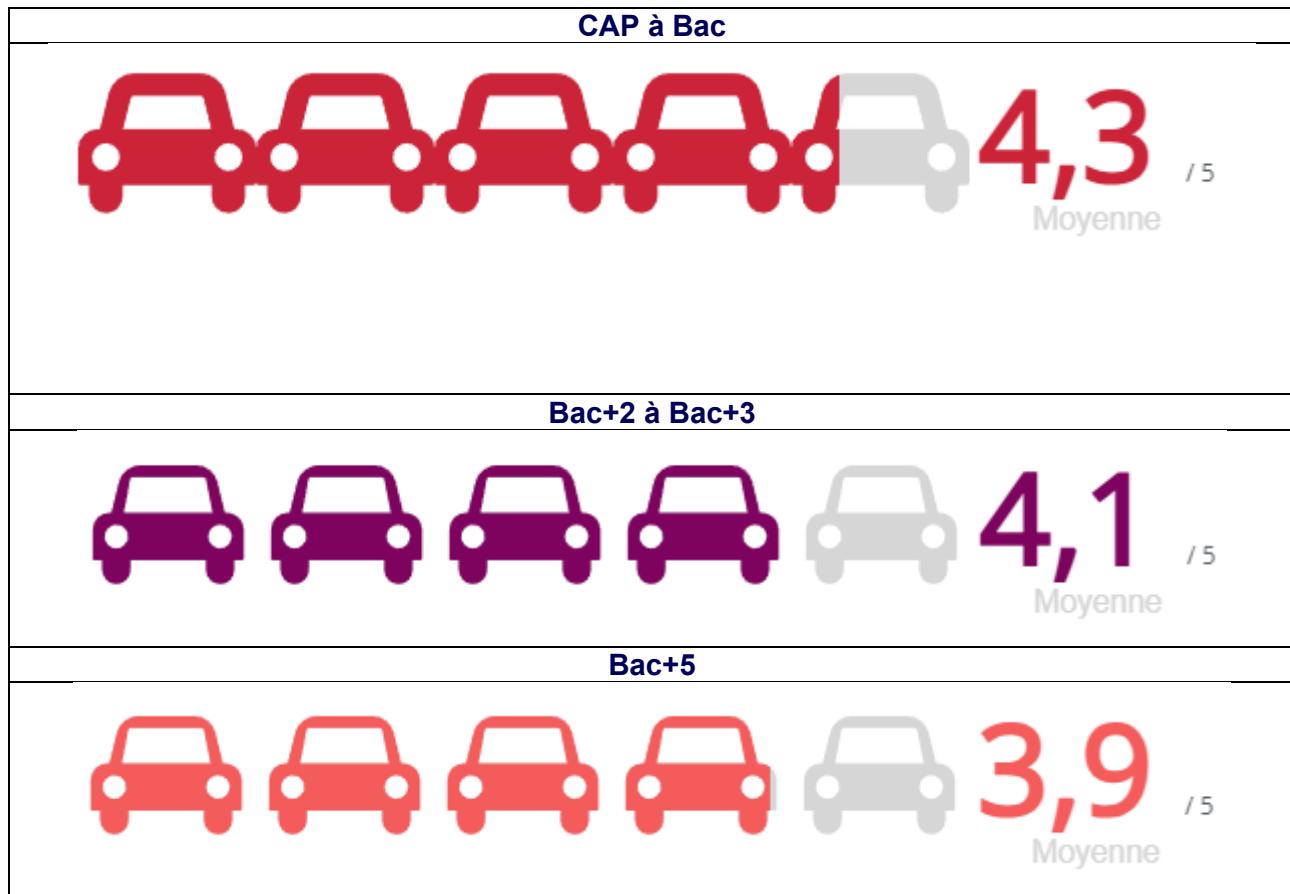
10.7.5 Mode de transport vers le site entreprise



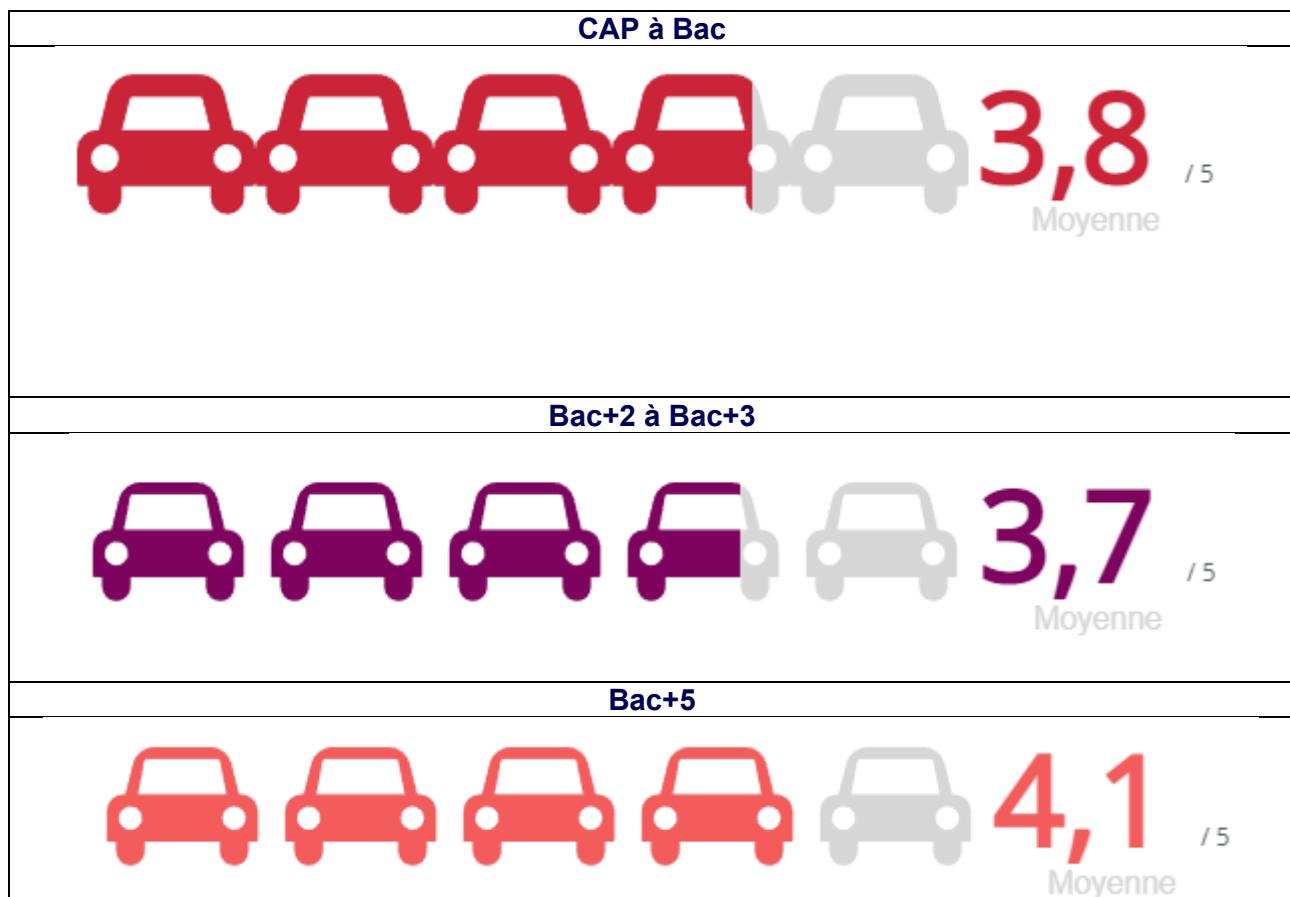
10.7.6 Mode de transport vers le centre de formation



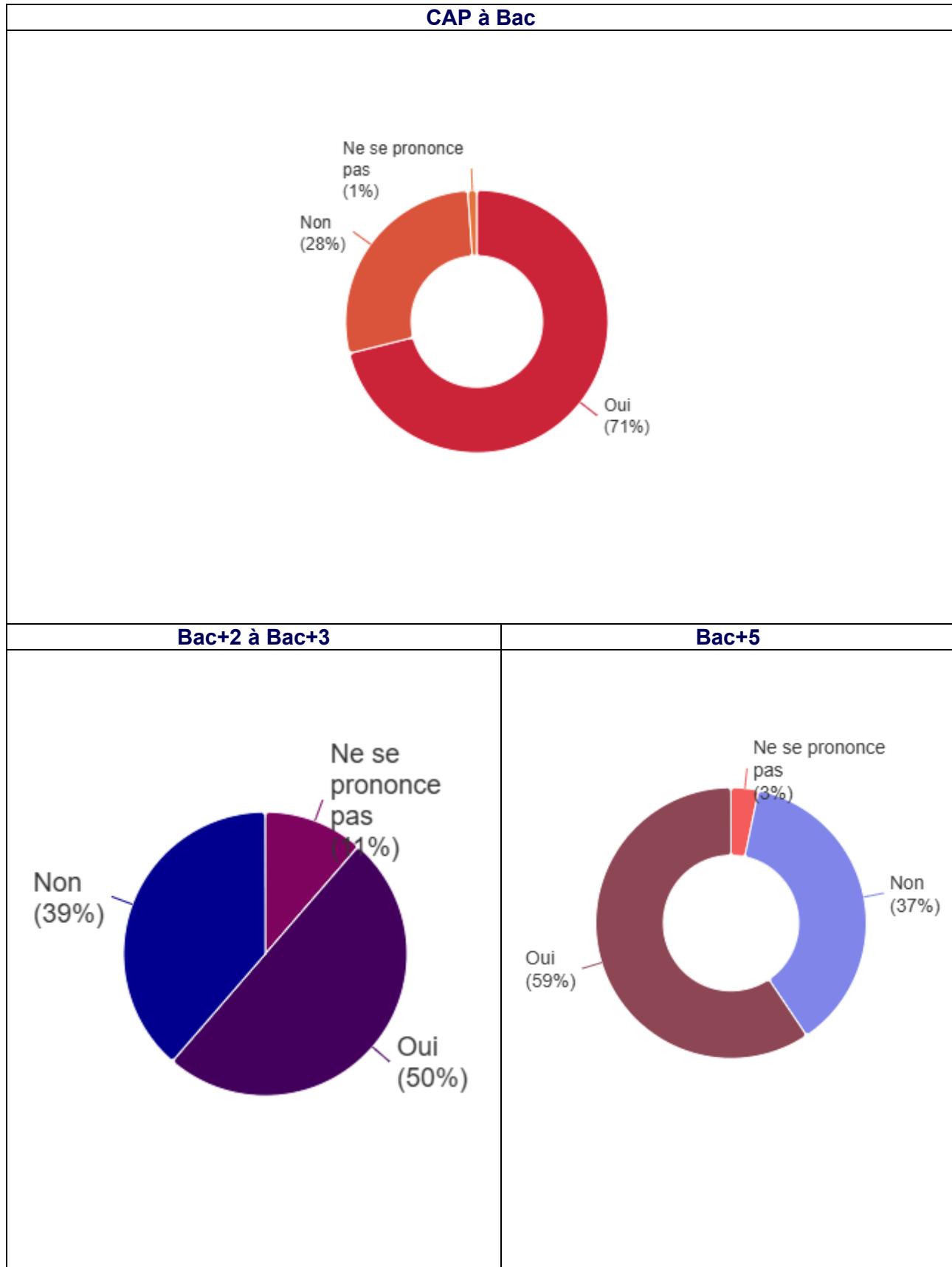
10.7.7 Indice de satisfaction options de transport vers l'entreprise



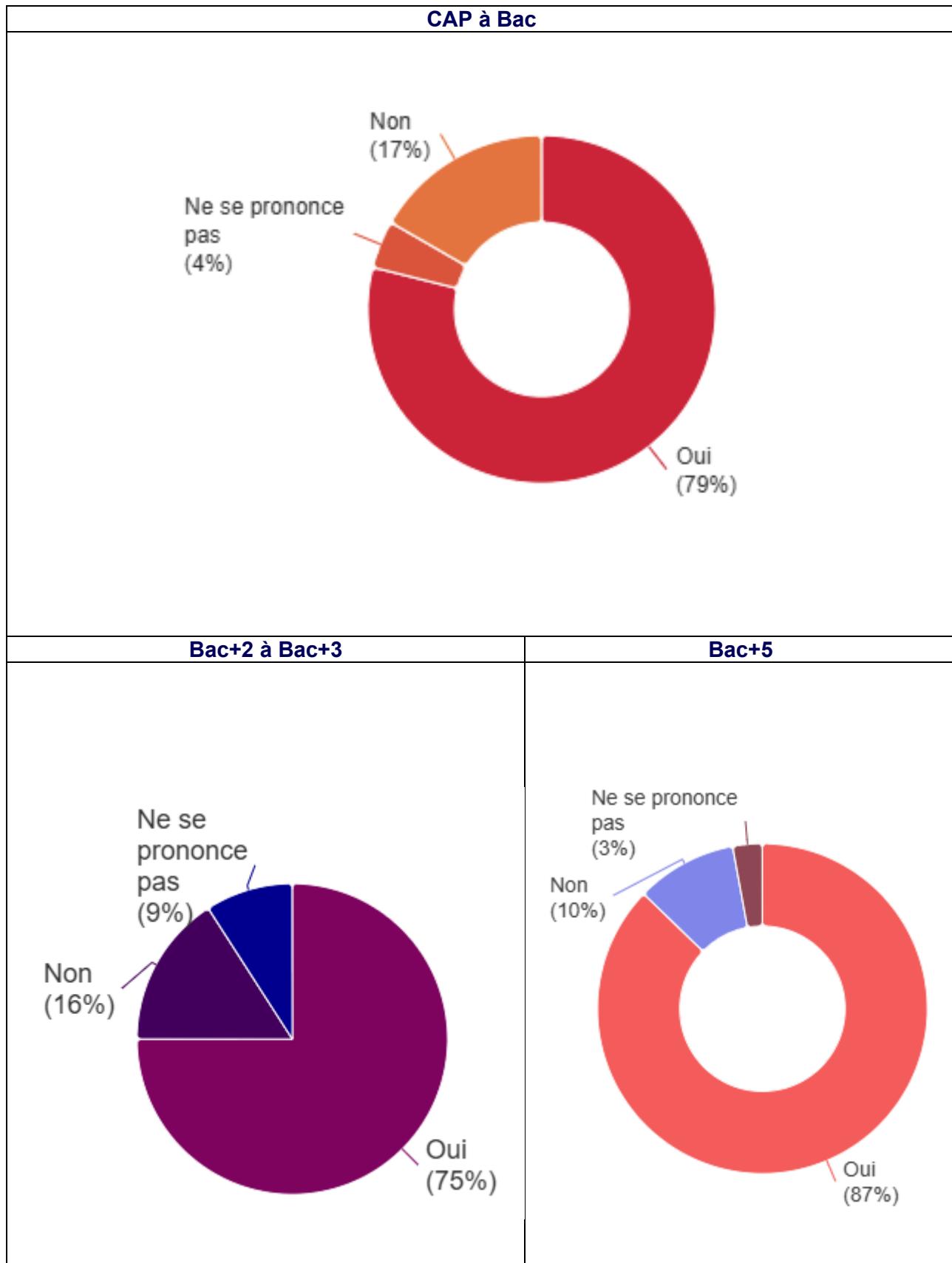
10.7.8 Indice de satisfaction options de transport vers le centre de formation



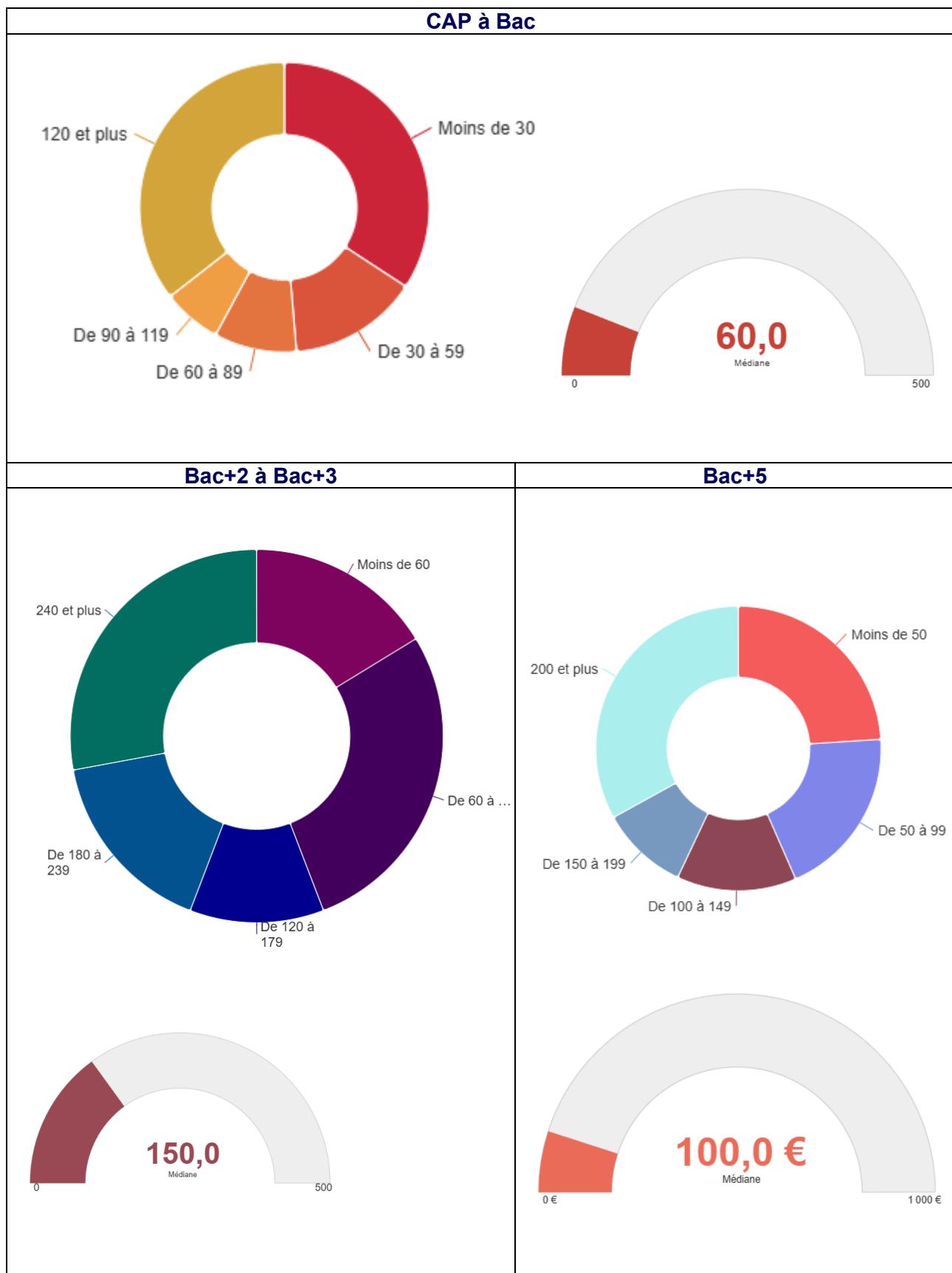
10.7.9 Disponibilité transports en commun vers l'entreprise



10.7.10 Disponibilité transports en commun vers le centre de formation

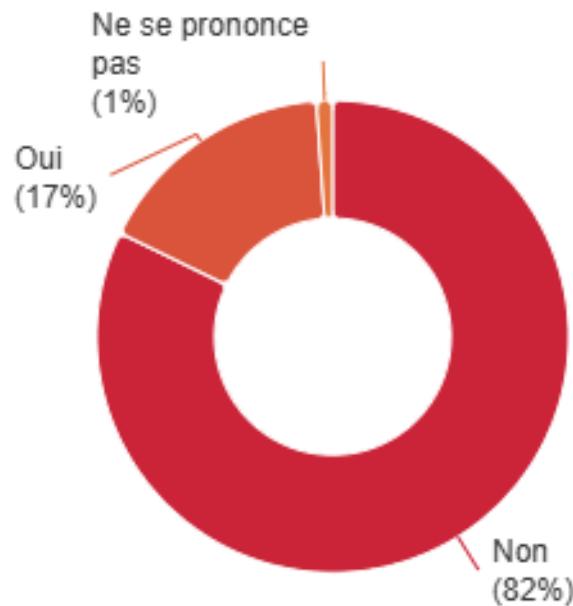


10.7.11 Dépense mensuelle moyenne pour le transport

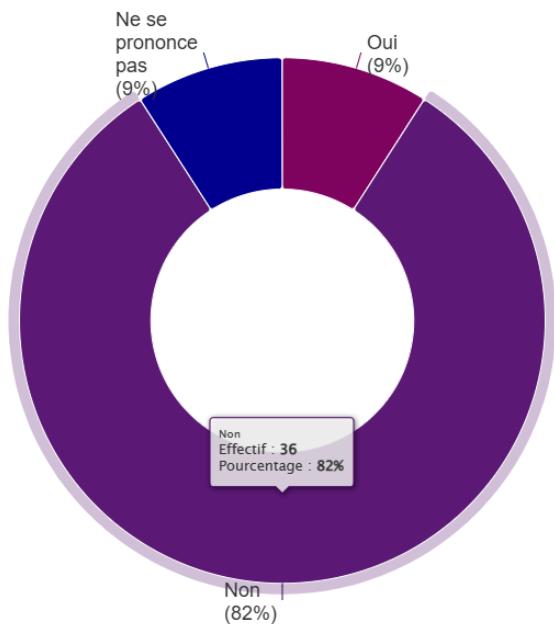


10.7.12 Problèmes de sécurité lors des déplacements

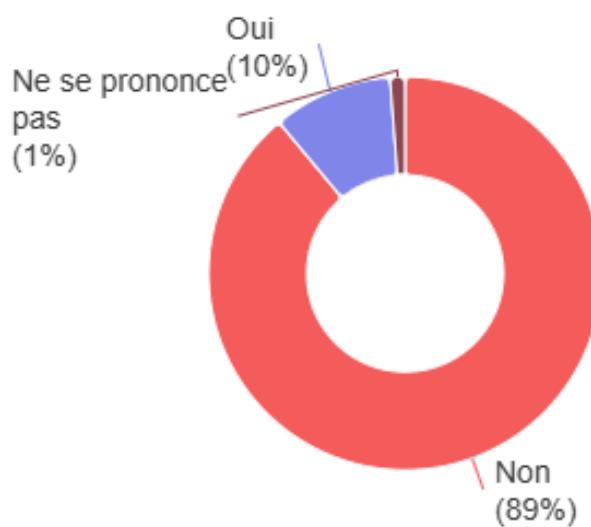
CAP à Bac



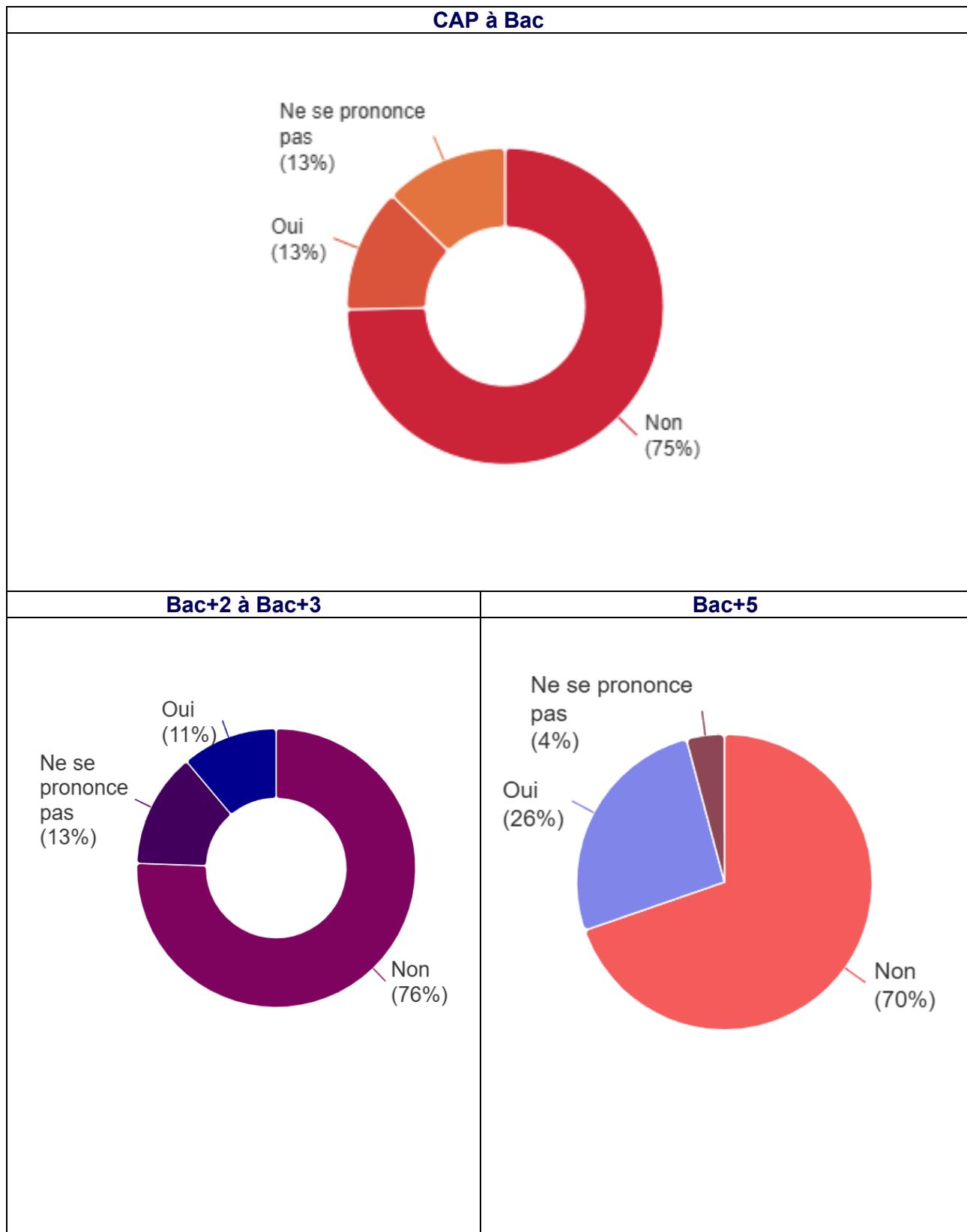
Bac+2 à Bac+3



Bac+5

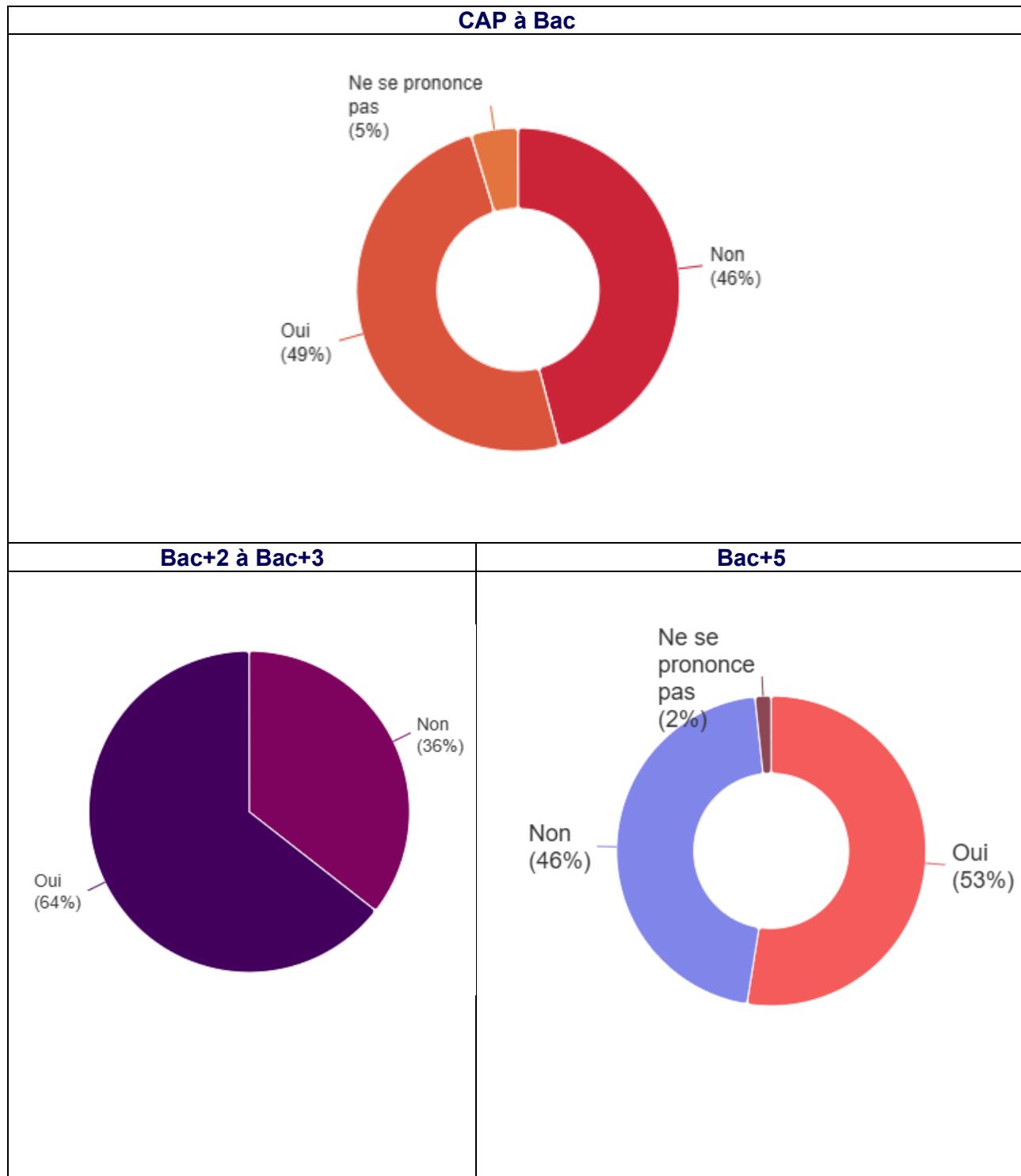


10.7.13 Problèmes de sécurité près du lieu de résidence

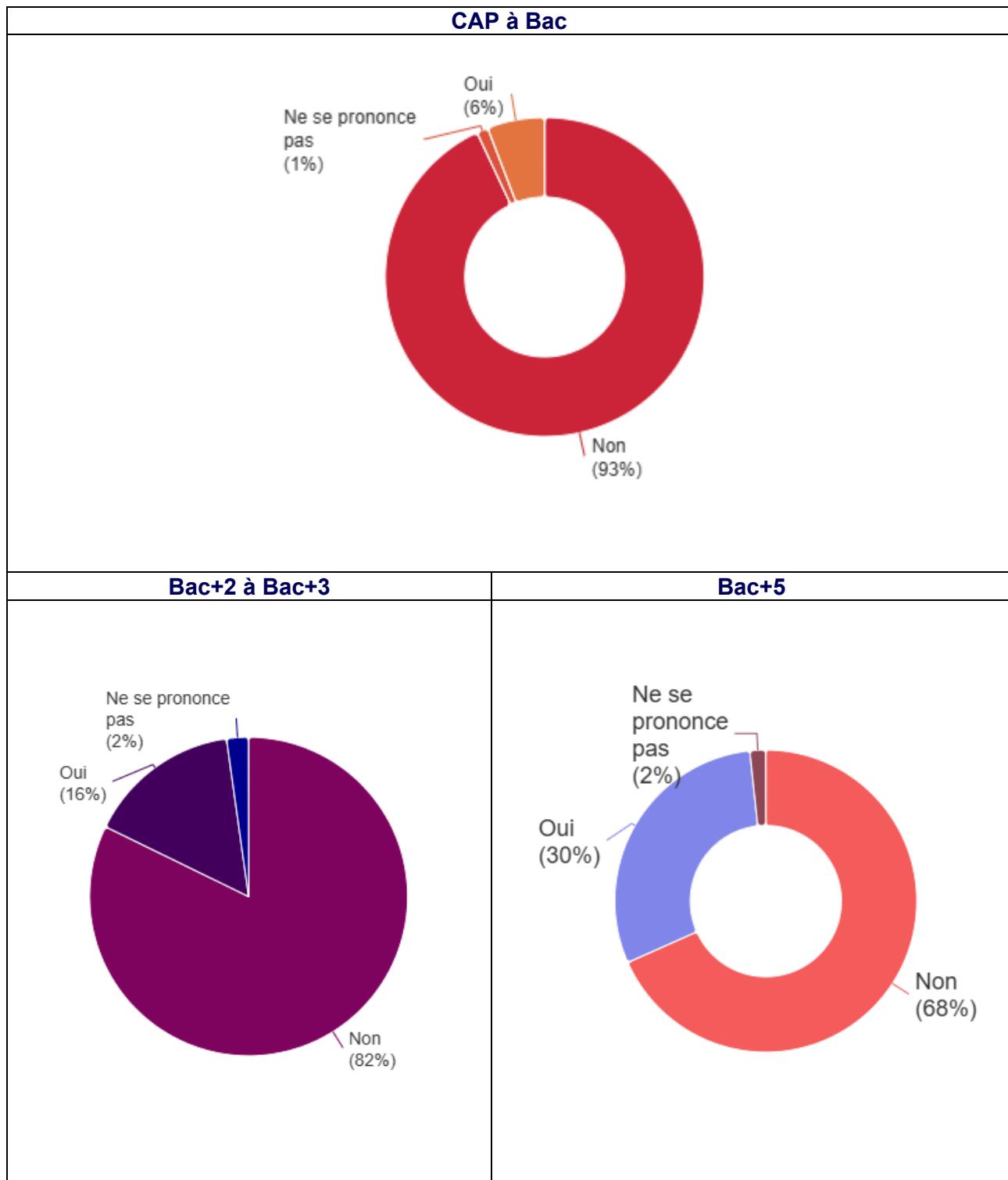


10.8 La citoyenneté

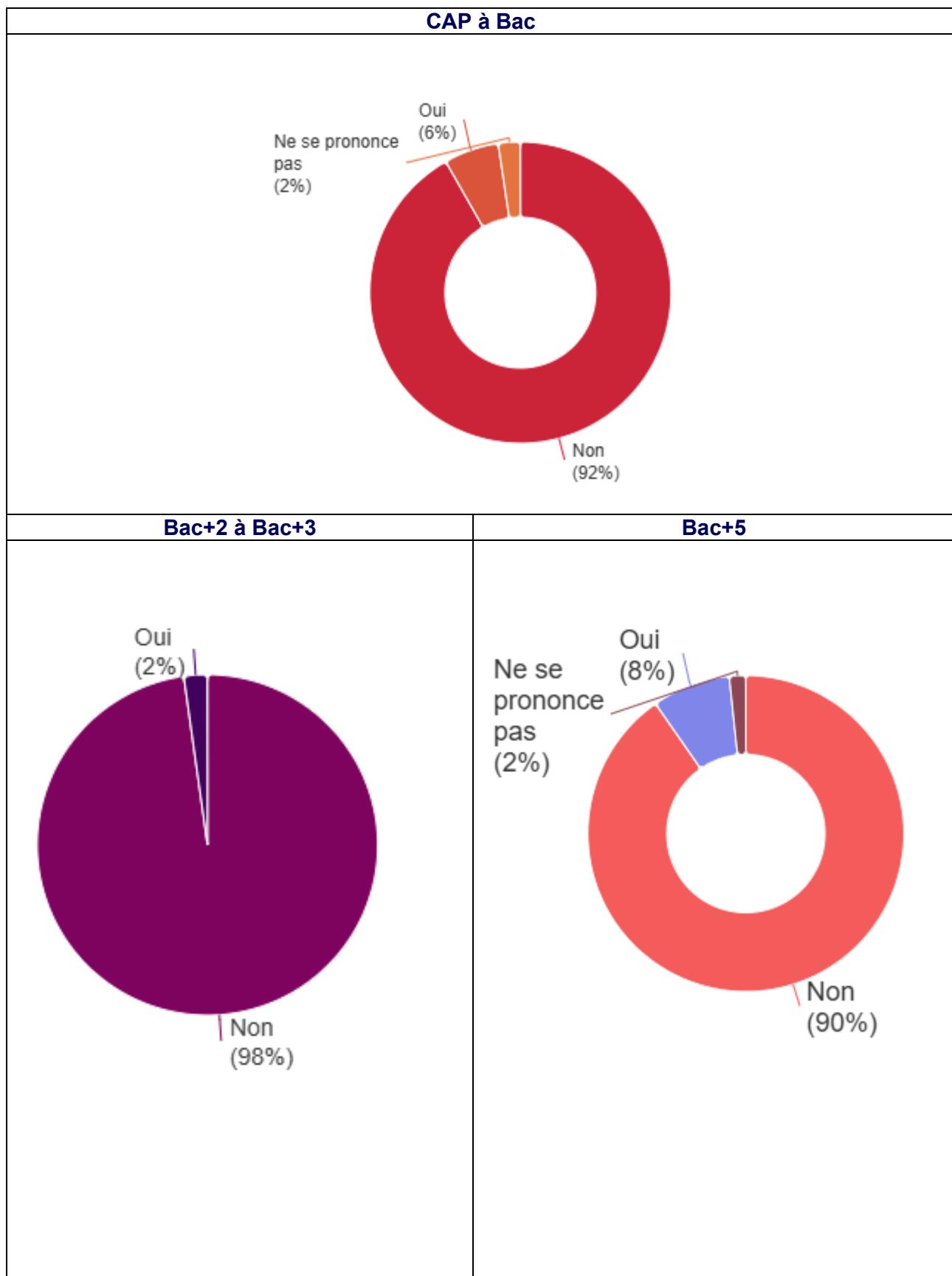
10.8.1 Formation aux premiers secours



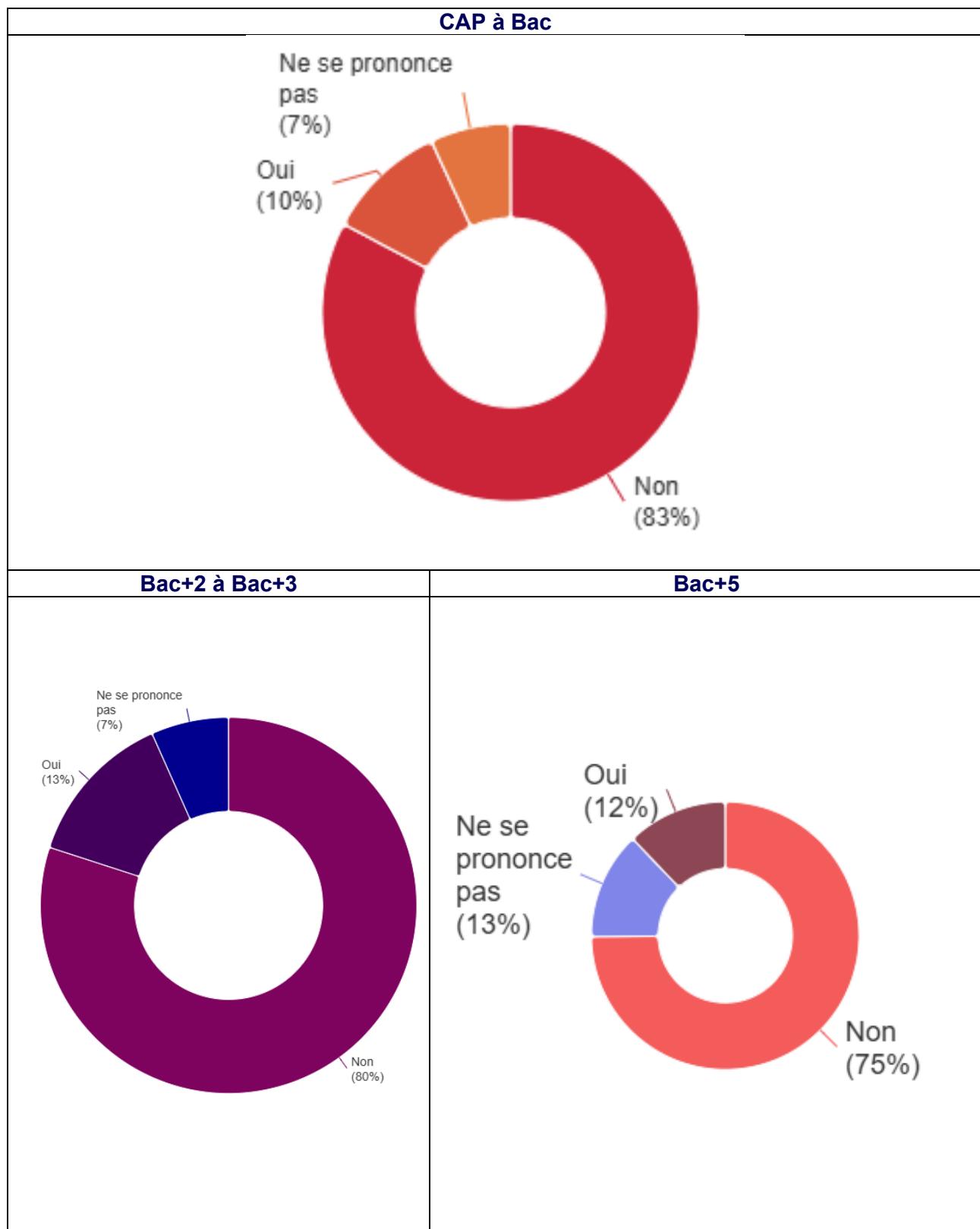
10.8.2 Don du sang réalisé ces 12 derniers mois



10.8.3 Réalisation d'aide aux devoirs



10.8.4 Réalisation de bénévolat ou volontariat



10.8.5 Type de bénévolat ou volontariat

CAP à Bac

“ Association protection faune et flore ”

“ Aide à la paroisse ”

“ Association ”

“ Coach sportif auprès de jeunes de 4 à 6 ans dans une association sportive ”

Bac+2 à Bac+3

“ Pompier volontaire ”

“ Création d'événements pour les jeunes ”

“ Scoutisme ”

“ Médecin sans frontières, aide logistique ”

“ Présidente d'association, représentante famille CVS, parent délégué ”

Bac + 5

“ Association angolaise ”

“ Présidence d'une association dans l'événementiel ”

“ Sapeur-pompier volontaire ”

“ Membre active d'une association ”

“ Scoutisme ”

“ Sapeur-pompier volontaire ”

“ Responsable communication de l'orchestre de grenoble (association) ”

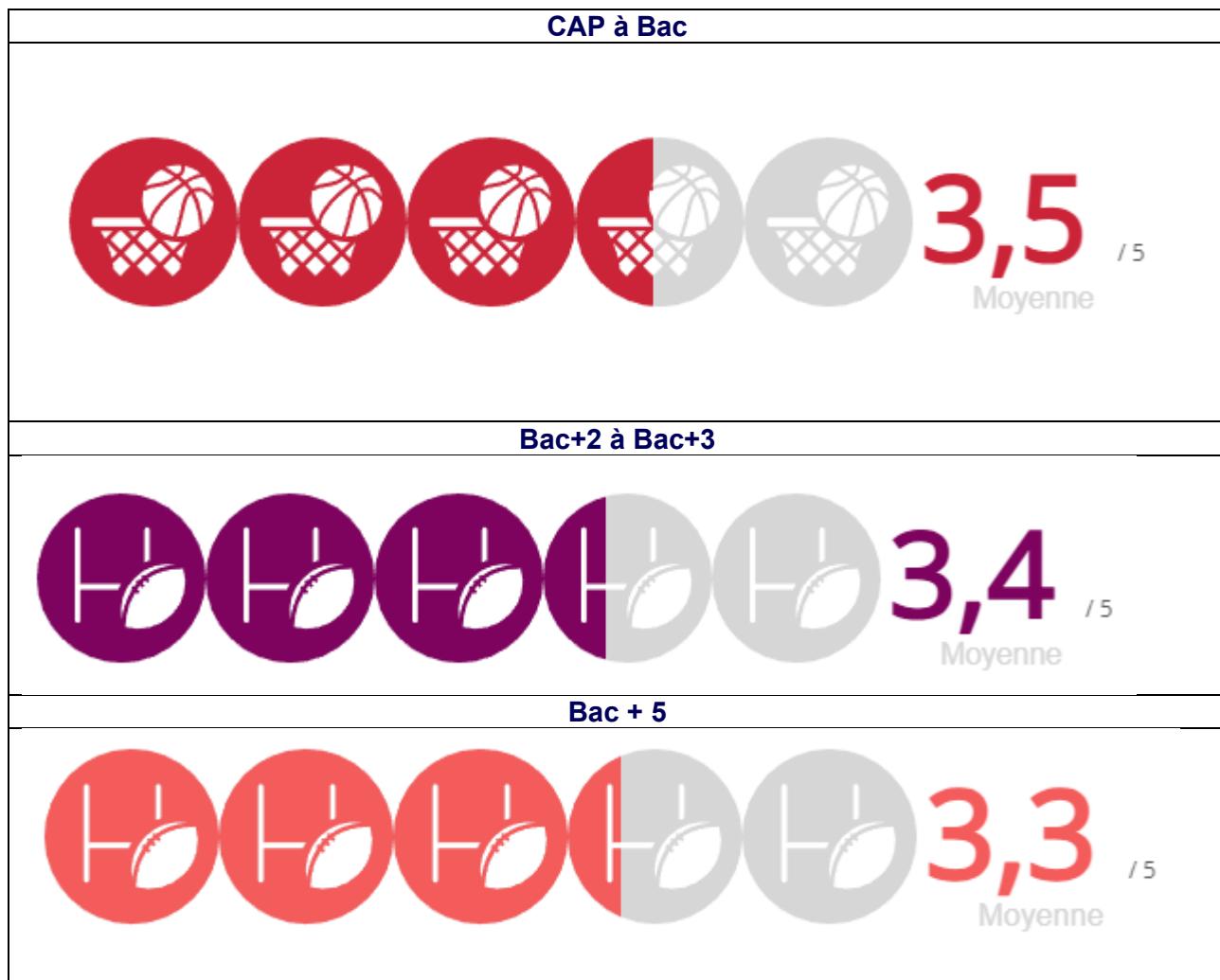
“ Fresque du climat ”

“ Trésorière du BDS de mon école + bénévole au sein de mon club de basket-ball ”

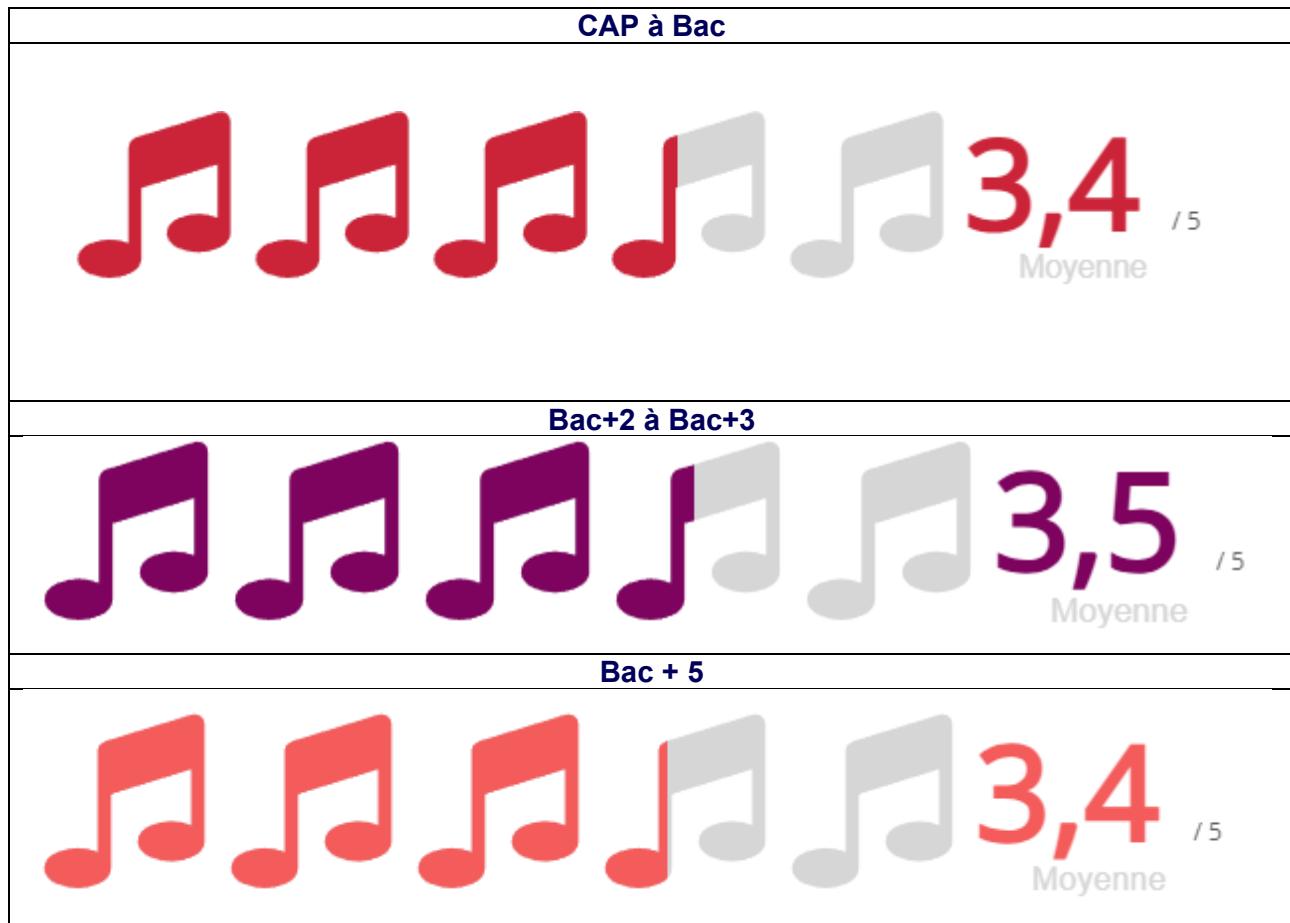
“ Animation de week-end pour adolescent ”

10.9 Sport et culture

10.9.1 Indice de satisfaction infrastructures sportive ou de loisir disponibles

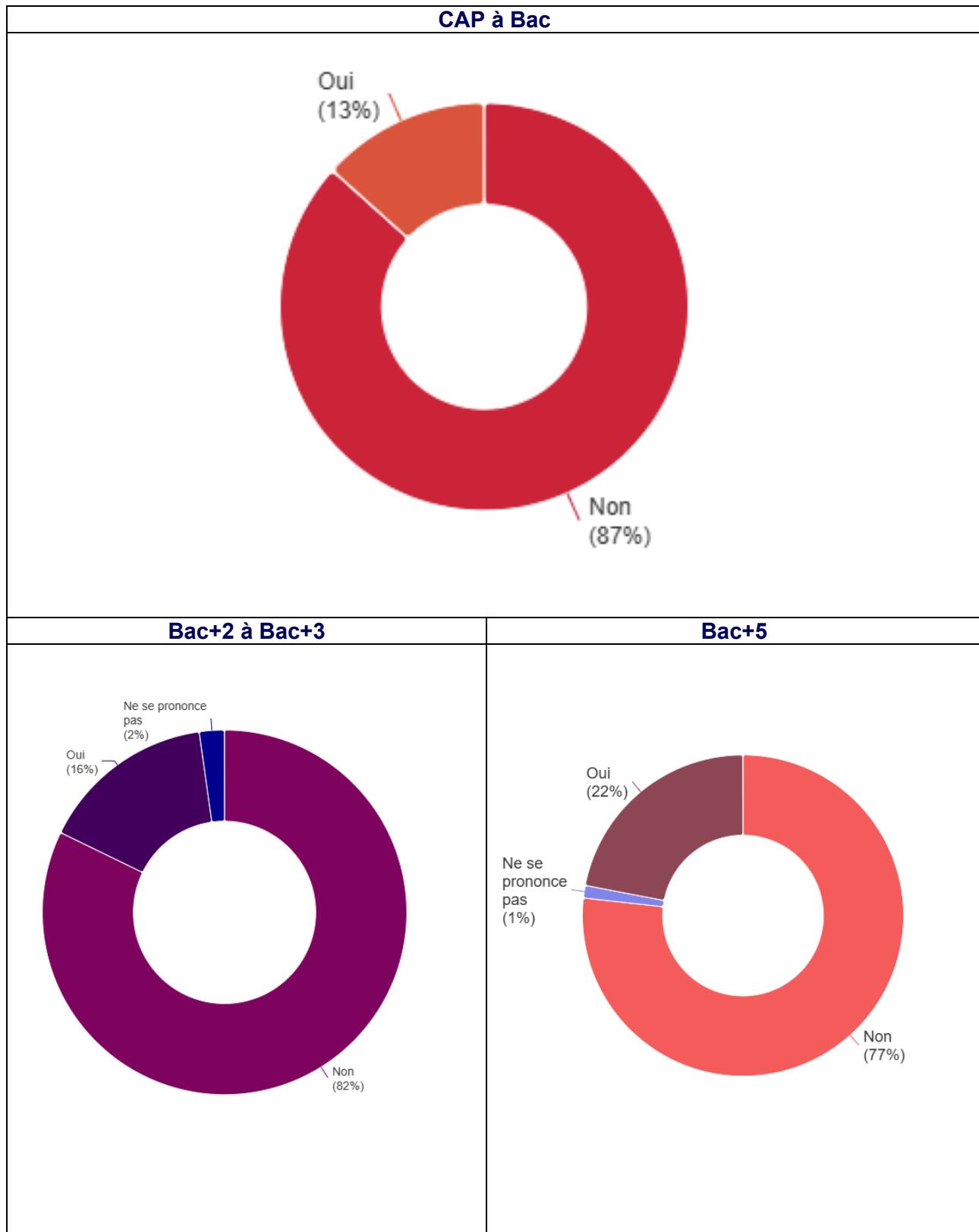


10.9.2 Indice de satisfaction infrastructures culturelles disponibles

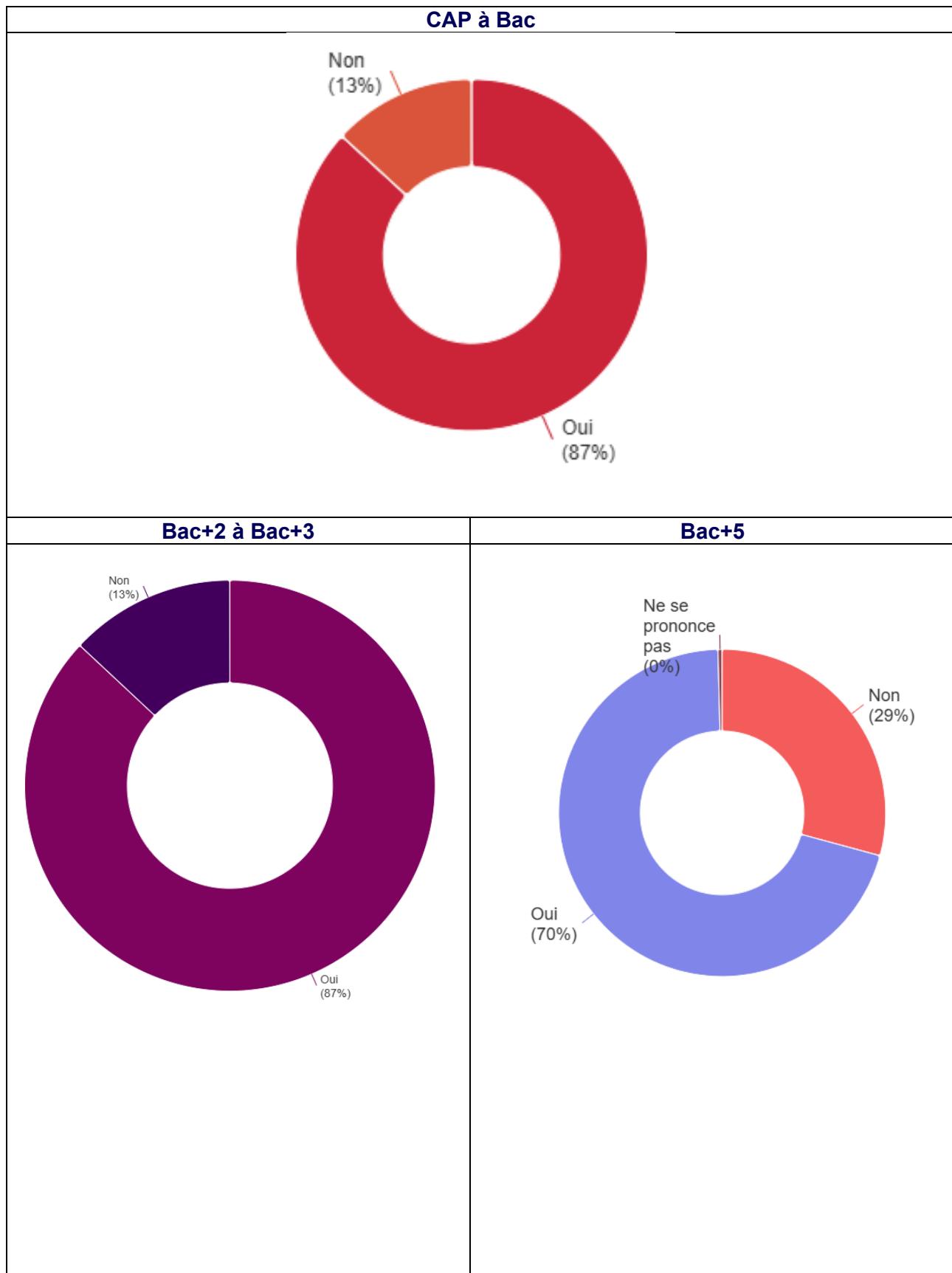


10.10 Santé

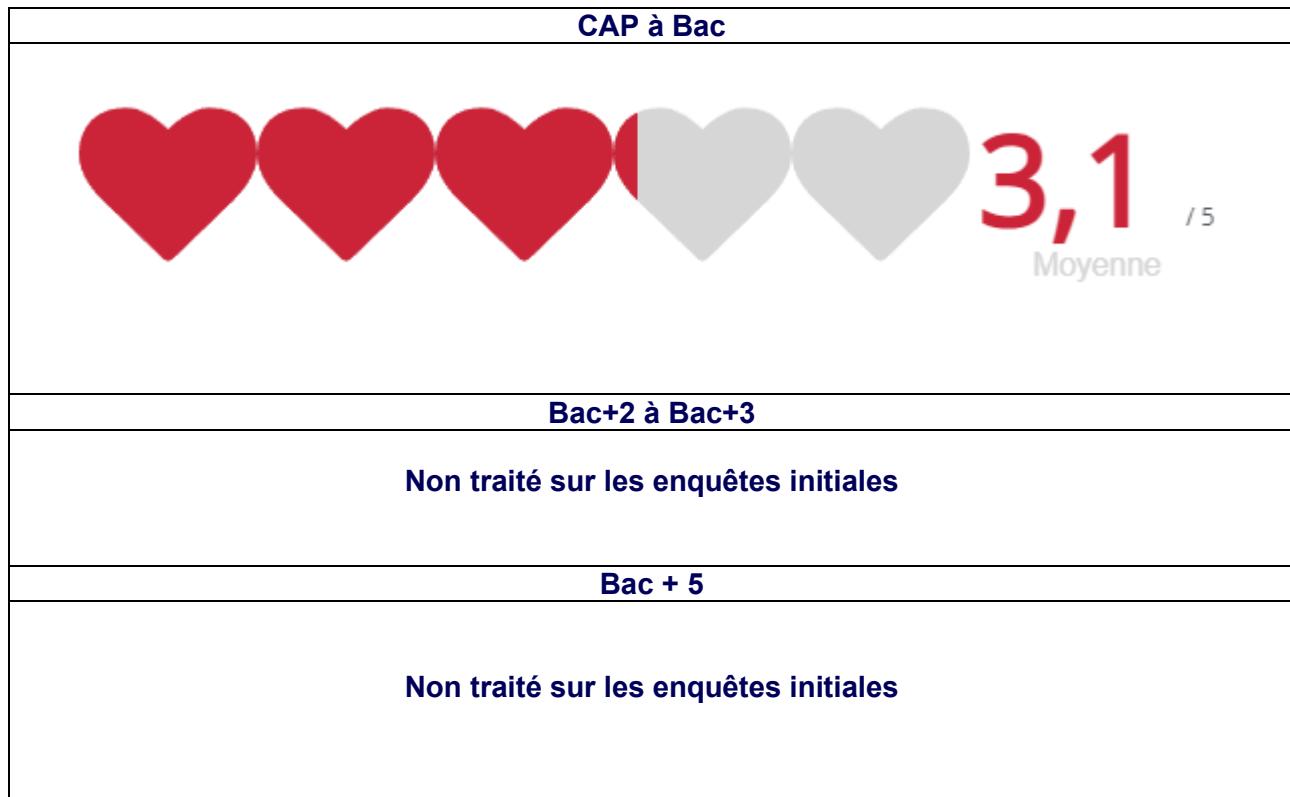
10.10.1 Difficultés pour accéder à des soins médicaux



10.10.2 Médecin traitant identifié

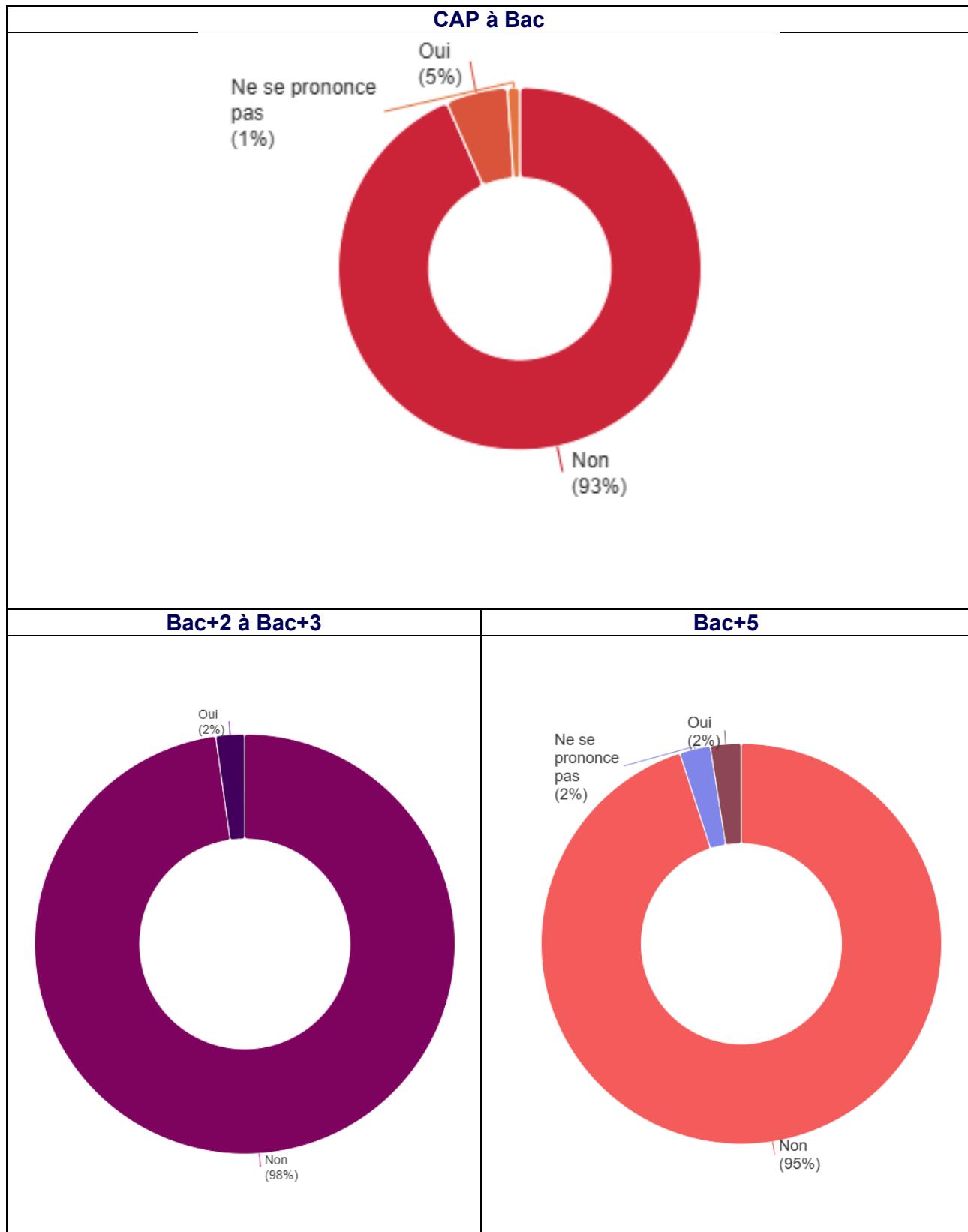


10.10.3 Connaissance des possibilités offertes par votre mutuelle

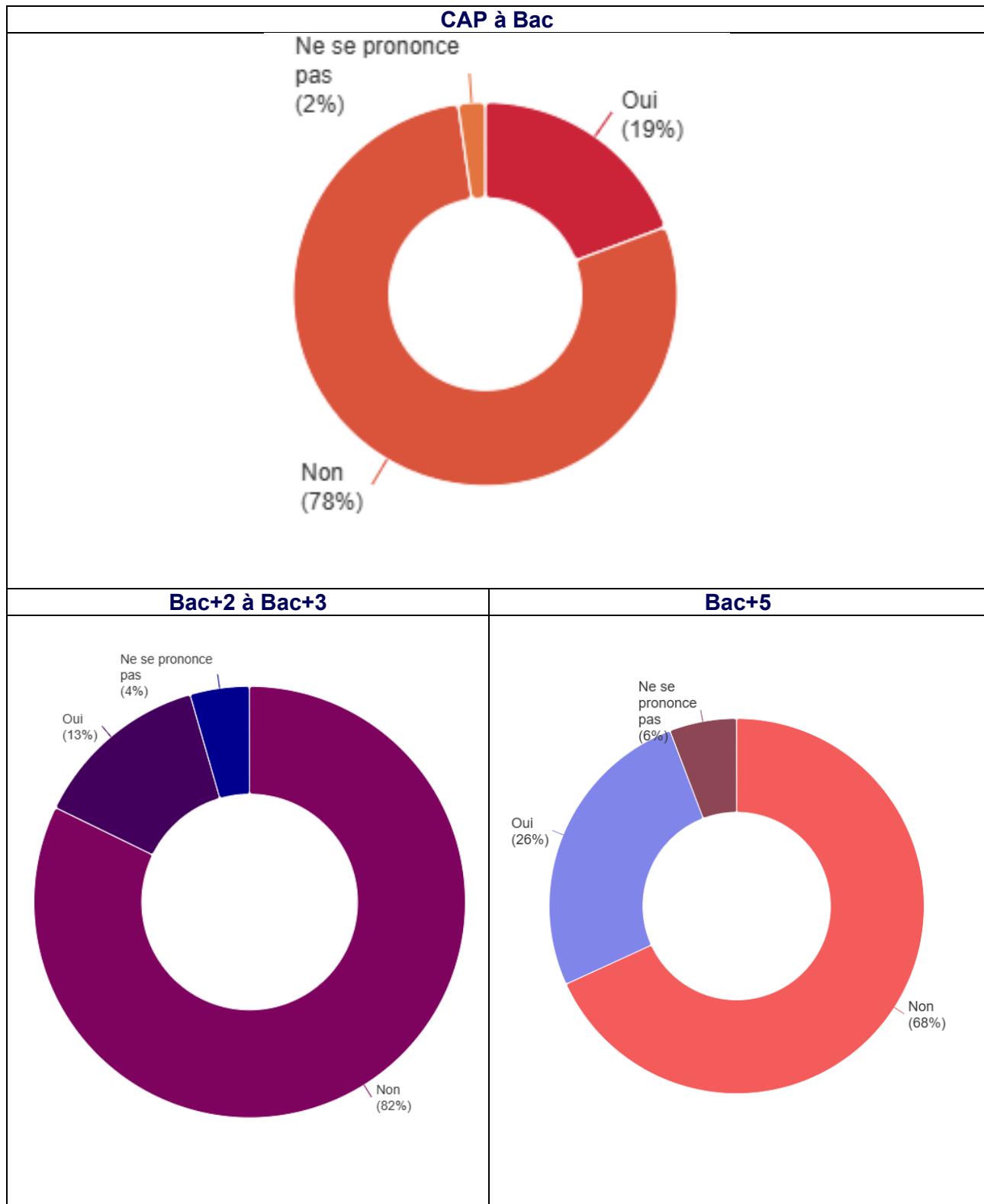


10.11 CFA

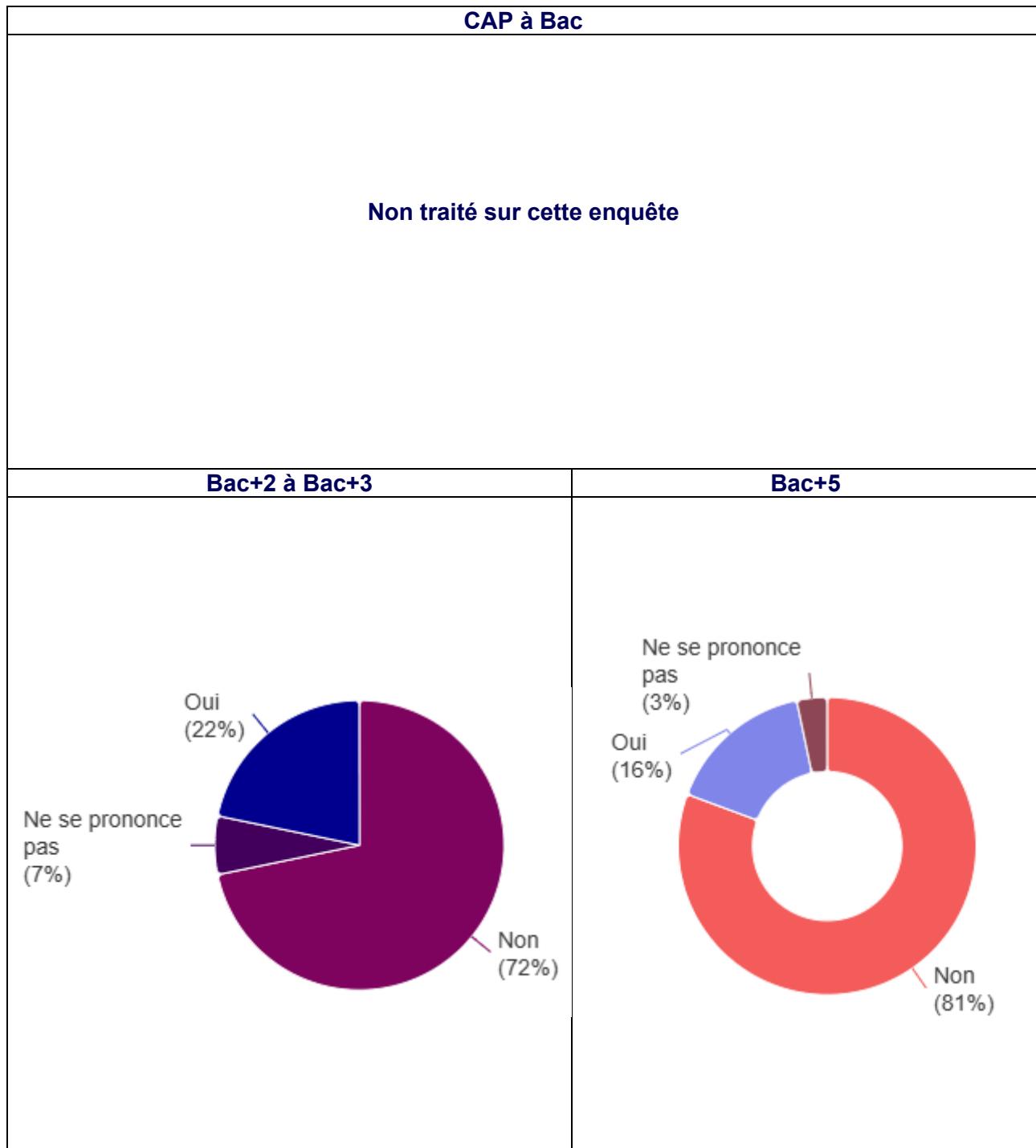
10.11.1 Appel au CFA pour lui faire part de difficultés



10.11.2 Difficultés pour obtenir des informations nécessaires à l'alternance

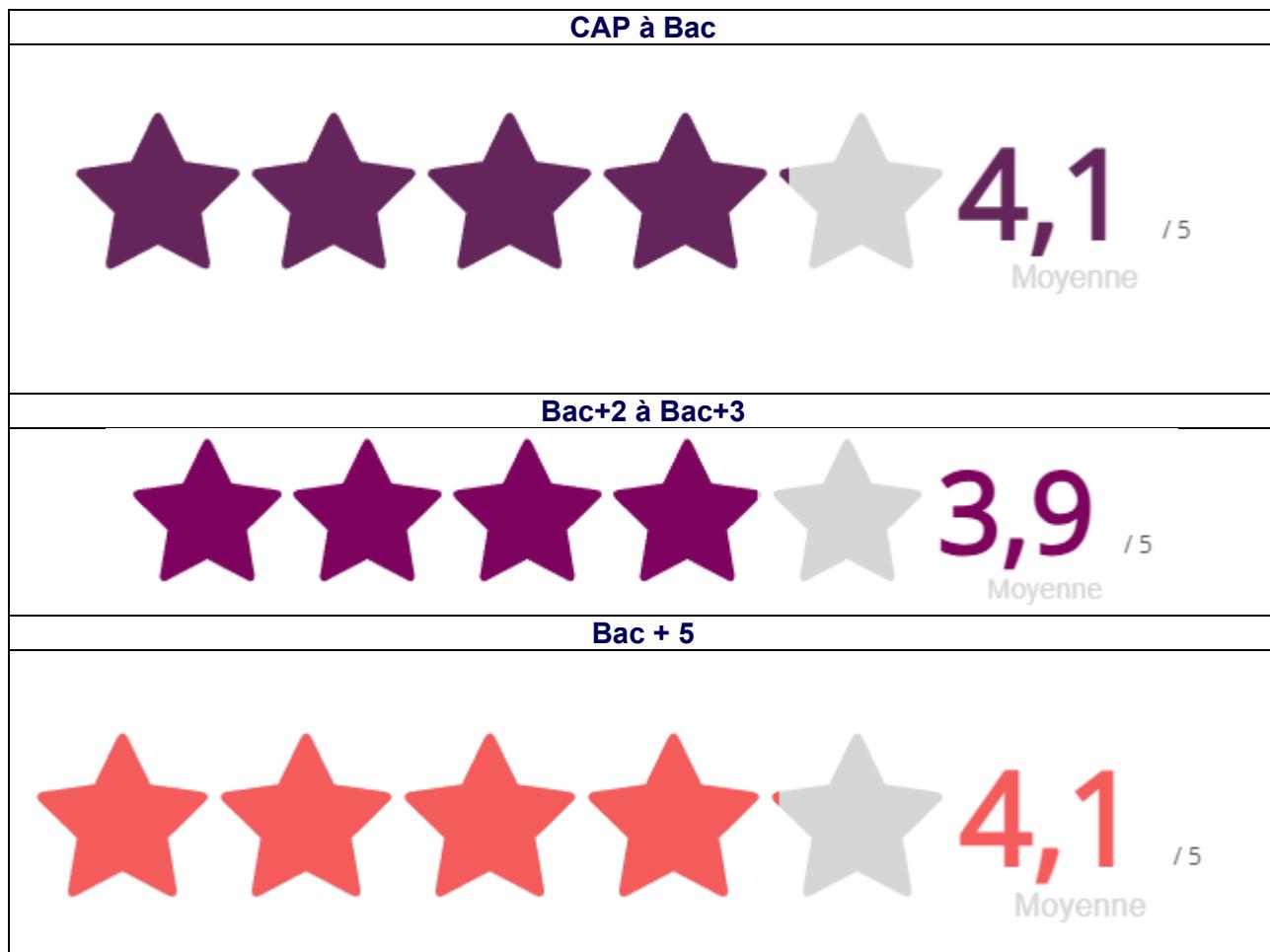


10.11.3 Problèmes liés à la coordination entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil

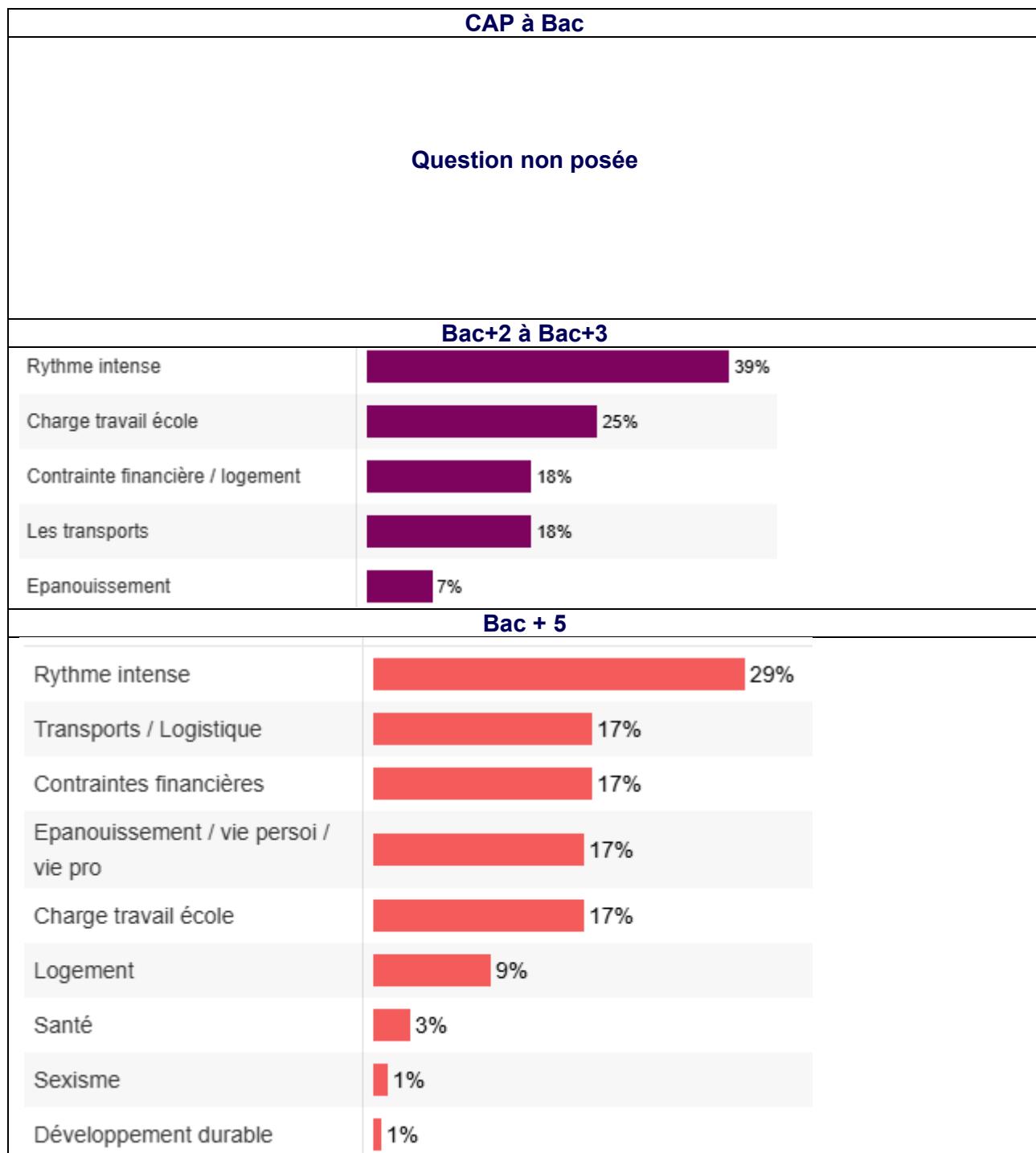


10.12 Défis rencontrés et suggestions

10.12.1 Indice d'expérience globale en tant qu'alternant



10.12.2 Principaux défis rencontrés en tant qu'alternant



10.12.3 Verbatim des principaux défis rencontrés

10.12.3.1 CAP à BAC

Question non posée

10.12.3.2 Bac+2 à Bac+3 principaux défis rencontrés

“ Beaucoup de choses à apprendre ”

“ Financier, le temps pour nous ”

“ Le rythme école/entreprise, réviser les épreuves en étant en entreprise ”

“ Organisation ”

“ Être compétent ”

“ La charge de travail mal répartie et une mauvaise compréhension du centre de formation sur le fait que lorsque je suis en entreprise, j'ai des devoirs envers elle et que je ne peut pas consacrer ma semaine à faire des devoirs de cours ”

“ Réussir à manger à la fin du mois ”

“ RAS ”

“ L'intégration en tant que femme. De plus, en tant que alternante je pense qu'il est important d'arrêter de faire des différences entre les alternants et le tuteur. Nous sommes tous adultes et nous avons les mêmes droits. Les tuteurs ne sont pas supérieurs à nous. Ils sont là pour nous accompagner. Il se doit bien de leur faire entendre ! ”

“ Les transport, les cours, le rythme, le manque de sommeil, la fatigue, le peu de vacances, les ressources financières ”

“ Organisation des cours moyenne ”

“ Gérer le travail d'entreprise et le travail scolaire ”

“ Le rythme est assez intense, avec les aller-retour à Lyon, beaucoup de fatigue. Le sentiment de ne pas avoir le temps de s'investir à fond dans la structure. ”

“ Financier, temps ”

“ Toujours avoir une bonne moyenne ”

“ Rythme, stress, manque d'épanouissement en tant que jeune ”

“ Mélanger le travail et l'école ”

“ La gestion du temps de travail personnel ”

“ Trajet de l'entreprise ”

“ Réussir à mener une "double vie" entre l'apprentissage en entreprise et l'étudiant à part entière que nous sommes au sein de l'IRUP sans se laisser submerger par les différents contenus et tâches à réaliser/rendre. ”

“ École éloignée, la route est pénible avec de nombreux bouchons ”

“ Gestion école - entreprise ”

“ Le rythme scolaire pas adapté à notre métier en alternance. Les examens à la fin de notre période fiscale ne permet pas d'être dans de bonnes conditions car les cabinets recrutent de plus en plus des alternants pour occuper de vrais postes et peuvent refuser des congés en période de révision. ”

“ Le coût engendré par le logement sur Saint-Etienne et le transport, le temps de transport ”

“ Révision pendant les périodes entreprise ”

“ Le principal défi est de trouver l'équilibre entre la vie familiale et les études. Le second est la difficulté administrative et de recherche d'emploi pour entamer une reconversion après 29 ans ”

“ Rythme soutenu et gestion de budget. ”

10.12.3.3 BAC+5 principaux défis rencontrés

“ Développement durable Produire plus avec moins de ressources ”

“ Le temps passé dans les transports ”

“ Gestion de l'emplois du temps et des finances. ”

“ Problème de CAF ”

“ Intégration ”

“ La charge de travail cumulée parfois élevée ”

“ Jsp ”

“ Réviser quand on est en entreprise pour ne pas perdre le fil ”

“ Charge de travail, déplacements réguliers école-entreprise, peu de temps libre dispo ”

“ Le prix des transports entre l'école et l'entreprise ”

“ Le cout de la vie avec des salaires trop faibles ”

“ Gérer les deux - Rendre les travaux en temps et de qualité ”

“ Economiser le plus possible ”

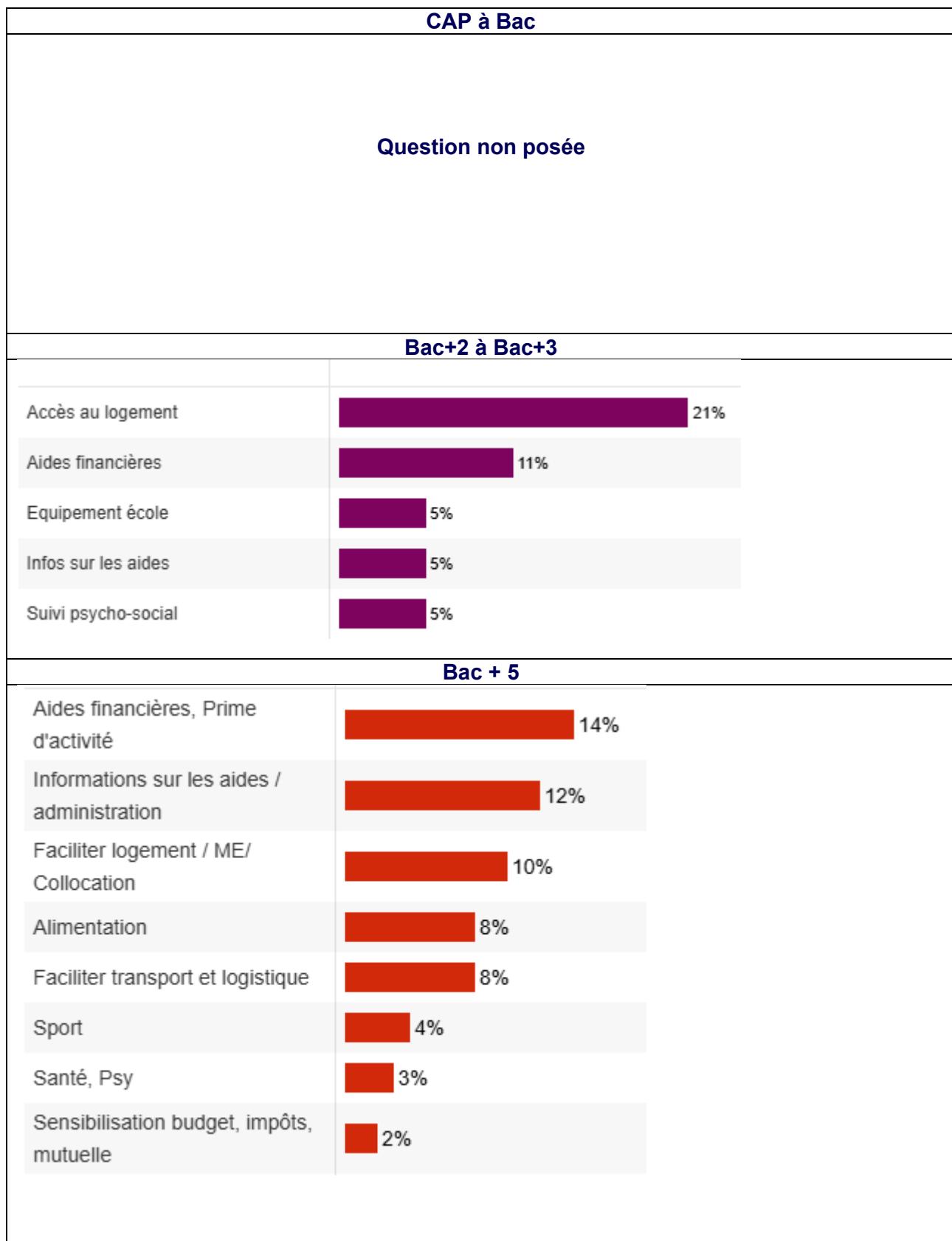
“ Le rythme ”

“ La difficulté à prendre des rendez-vous médicaux car 8h-18h tous les jours, beaucoup de transport à effectuer et des transports en commun cher et ne desservant pas très bien les différents lieux (beaucoup de correspondances) ”

“ S'adapter au changement de rythme entre l'école et l'entreprise. Déménager tous les mois (surveillance des billets de trains, des annulations de dernière minute,...). Avoir une vie amoureuse stable. ”

“ Difficultés financières, fatigue mentale par rapport aux aller-retours entre Toulouse et Saint-Etienne ”

10.12.4 Suggestions pour l'accès au logement



10.12.5 Verbatim des suggestions pour améliorer les conditions de vie

10.12.5.1 CAP à BAC Suggestions

“ Aider les jeune apprentis qui aiment apprendre à trouver une entreprise ou quand ils ont des soucis avec leur entreprise surtout les mineurs ”

“ Aucune ”

“ Mettre le plus de pression au maître d'apprentissage pour apprendre plus ce qu'on voit au cfa ”

“ Pour le bm faire les cour à l'essentiel pour le diplôme comme le commercial , l'entreprenariat . Mettre les cours de gestion avec une prof de gestion et l'entreprenaria avec la chambre des métiers et de l'artisanat. ”

“ Un salaires minimum, car jusqu'à récemment je gagnais 950€ pas assez pour avoir des aides aux logements. ”

“ Le DEUST devrait se faire au minimum en 3 ans et non en 2 ans. ”

“ Il faut des entreprises mieux informées sur les apprentis. Il y a beaucoup de préjugés. Il faut également réduire la charge administrative des employeurs et du CFA. ”

“ Mobiliser plus de professeurs ”

10.12.5.2 Bac+2 à Bac+3 Suggestions

- Avoir un service administratif proche des étudiants, transparent et réactifs aux différentes requêtes afin d'éviter les mauvaises surprises lors de l'année scolaire.
Accès logement pour alternants
Aucune malheureusement
Augmenter les salaires
Des logements à St Etienne, par exemple contacter des Airbnb pour partenariat
Meilleur communication de la part de l'IRUP envers ses élèves (on a eu pas mal de surprise en fin d'année)
Meilleur suivi psychologique
Mettre des casiers pour les caisses à outils, chaussures de sécurité
Parlerr dès le début des aides auxquelles ils ont le droit et du pass'région
Pas vraiment
RAS
Salaire
Aide au logement
Aide pour les vacances
Comme un pass culture pour chaque année pour permettre d'avoir des loisirs sans utiliser trop d'argent personnel
Un changement du rythme de cours pour les licences GOES, par exemple une semaine de cours toutes les trois semaines. Plus de logements à disposition

10.12.5.3 BAC+5 Suggestions

“ Pas spécialement ”
“ Evitez Saint-Étienne :) ”
“ Bien connaître les aides/ effectuer des comparatifs de prix. ”
“ Des aides plus accessibles, pour les propriétaires ou hébergés à titre gratuit aussi et pas que pour les locataires ”
“ Obtenir une aide pour les transports en train TGV / TER ”
“ Meilleurs orga des emplois du temps ”
“ Avoir un service pour nous préparer à la vie active/post étude pour ne pas se faire surprendre par les impôts, assurances, chercher un métier, mutuelles, etc.... ”
“ Payer plus les alternants et mettre en place la prime d'activité en fonction du nombre d'heures travaillé et non du salaire pour les alternants ”
“ Une meilleure communication sur les aides et des logements étudiants que l'on puisse payer que sur les périodes ou c'est nécessaire ”
“ Plus d'informations sur les aides, et comment se débrouiller ”

10.12.6 Verbatim des suggestions pour améliorer l'accessibilité des formations en alternance pour les personnes en situation de handicap

10.12.6.1 CAP à BAC Suggestions

“ Avoir plus de pratique ”

“ Faire davantage de marketing , sensibiliser le handicap ou le trouble de l'apprentissage. ”

“ Il faudrait que les personnes qui prennent des jeunes handicapés en alternance soient formés car personne n'a pris en compte mon handicap sur mon lieu de travail et je n'ai pas pu apprendre mon futur métier. ”

“ Informer l'alternant et l'employeur à l'aide de l'état auquel il peut bénéficier en recrutent une personne en situation de handicap ”

“ Je sais pas ”

“ Mieux former sur les maladies chroniques qui ne sont souvent pas pris en compte. ”

10.12.6.2 Bac+2 à Bac+3

Il faudrait un accompagnement particulier avec des conseillers dédiés. Aussi un site qui récence toutes les formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Sans le site de la Fagerh et l'accompagnement de l'EPNAK de Lyon jamais, je n'aurai pu reprendre mes études l'année dernière et poursuivre ainsi.

Pas vraiment

RAS

Tout personne , avec handicap ou non, doit pouvoir bénéficier de formations en alternance.

Voir avec les entreprises et un accompagnement pour les personnes en situation de handicap afin qu'ils prennent confiance en leurs capacité

10.12.6.3 BAC+5

“ L'accompagnement des étudiants reste très important, à mon sens avoir confiance en soi est plus que nécessaire nécessaire, surtout pour les personnes souffrant de handicap. Leurs différences ne devraient pas les brider... ”

“ Ne pas mettre de marche pour rentrer dans les bâtiments, faire un espace boisson au rez de chaussé, mettre des places réservées aux personnes en situation de handicap dans les amphithéâtres !!! ”

“ Ne sais pas ”

“ Aménager les espaces ”

“ Adaptabilité des entreprises ”

“ Payer mieux ”

“ Ne pas avoir différents sites d'étude situés aux quatre coins de la ville ! Il vaut mieux faire en sorte que ce soient les intervenants qui se déplacent. Il est plus simple de faire déplacer une personne plutôt qu'une cinquantaine, surtout vu le coût et la disponibilité des places de parking. ”

11 Limites et besoins

11.1 Les données, un enjeu crucial

Les données ont représenté **un enjeu central et une difficulté majeure dans la réalisation de notre projet**. Nous avons été confrontés à plusieurs problématiques :

- **Les étudiants les plus en difficultés** ont tendance à moins répondre. Cette réticence ou ce manque d'engagement complique l'identification précise de leurs besoins, rendant difficile la conception d'un accompagnement réellement adapté. Les alternants en situation précaire, par exemple, peuvent être moins disponibles ou moins enclins à partager leurs expériences, par manque de temps ou par méfiance envers les démarches administratives.
- La protection des données personnelles. Dans un souci de conformité au RGPD, la gestion des informations sensibles (santé, situation financière) a nécessité la mise en place de protocoles adaptés, notamment le retraitement des verbatims.

11.2 Les principales limites de nos travaux

Malgré les efforts déployés, notre projet présente certaines limites qu'il convient de souligner :

- Une couverture géographique restreinte. Bien que centré sur la région de Saint-Étienne et ses environs (Loire Forez), notre accompagnement ne prend pas encore pleinement en compte les spécificités des zones rurales ou périurbaines plus éloignées, où les alternants peuvent rencontrer des problématiques distinctes, notamment en termes de mobilité.
- Une évaluation encore partielle des besoins. En raison des difficultés à recueillir des données auprès des publics les plus vulnérables, certaines dimensions de leurs attentes (ex. : soutien psychologique, insertion professionnelle à long terme) restent sous-explorées, limitant la portée de nos propositions.

12 Annexes

12.1 Insécurité - Témoignage de Paul étudiant à l'ENISE.

Fait divers

Des étudiants agressés à Saint-Étienne : « On ne sort plus seuls le soir »

Ce jeune étudiant stéphanois a subi en quelques mois seulement plusieurs actes de délinquance. Entre un cambriolage le soir du Réveillon alors que plusieurs personnes dormaient dans le logement, et des agressions dont ont été victimes lui et ses amis. Paul ne cache pas son inquiétude et ses angoisses.

Paul (1), âgé de 20 ans, est un jeune homme de son époque. Étudiant à Saint-Étienne à l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (Enise), il a célébré le Nouvel an en faisant la fête avec des amis au sein de la colocation qu'il partage avec cinq amis. Ce jour-là, près d'une trentaine de personnes sont présentes dans l'appartement situé à dix minutes de l'hyper-centre dans le quartier de Centre Deux/Saint-Roch.

La soirée se passe sans encombre et le champagne coule à minuit pour saluer l'arrivée de 2025. Mais la suite est plus compliquée. Au petit matin, seule une demi-douzaine est encore présente et dort à poings fermés. C'est alors que d'après le jeune homme, une personne se serait introduite par effraction dans le logement et aurait dérobé des téléphones portables, un ordinateur, des vêtements et même une enceinte Bluetooth.

Un invraisemblable cambriolage

La sidération est de mise pour les occupants des lieux à leur réveil. Et même plus d'un mois après. « C'est invraisemblable d'être cambriolé dans ces conditions » affirme Paul, originaire de la périphérie stéphanoise. Et de rajouter : « Certes nous avions un peu mal personne n'a rien vu, rien entendu. » La porte d'entrée a été fracturée pour forcer l'ouverture et la serrure a dû être changée.

« Nous avons porté plainte auprès des services de la police nationale et enclenché des démarches auprès des assurances afin d'être remboursés », explique le jeune homme, encore troublé par cette mauvaise expérience. Mais le pire, c'est qu'en quelques se-



Paul et ses amis prennent désormais soin d'éviter certaines rues, « quitte à rallonger notre trajet de plusieurs minutes ».
Photo d'illustration Remy Perrin

maines, lui et certains de ses colocataires ont vécu d'autres situations fort désagréables.

Des individus veulent rentrer dans la colocation

D'abord, c'est fin janvier que Paul a eu la mauvaise surprise de ne pouvoir rentrer chez lui. Comme il l'explique lui-même, « une clé avait été laissée sur la porte à l'intérieur. J'ai donc sonné et frappé pour qu'un de mes colocataires vienne m'ouvrir. » Mais le bruit a alerté un individu âgé d'une vingtaine d'années qui se trouvait sans doute à proximité, la porte de l'appartement donnant dans la rue. D'après l'étudiant, « il a ensuite essayé de rentrer chez nous. Comme nous ne l'avons pas laissé faire, il a alors tambouriné sur la porte avec vigueur

pendant de très longues minutes. »

L'histoire ne s'arrête pas là puisque l'individu est revenu à la charge, accompagné de deux ou trois personnes un peu plus tard dans la soirée. « Ils avaient comme un flash et ont éclairé l'appartement pendant de très longues minutes depuis la rue pour tenter de nous perturber » raconte la victime. Avant de reprendre : « Quand les policiers sont arrivés sur place, près d'une heure et demie après notre appel, nous avons constaté que la serrure avait été dégradée et il a fallu la changer à nouveau. » Contactés par nos soins, les services de police ligériens expliquent qu'un équipage de la Brigade anticriminalité s'est rendu sur les lieux quinze minutes après l'appel de la victime mais n'a pas pris contact avec elle. Les fonctionnaires

ont effectué plusieurs rondes dans le quartier à la recherche des individus. Mais en vain. C'est police secours qui a pris contact avec le jeune homme ultérieurement.

Une chaîne arrachée en pleine rue

parvis de la gare de Châteaureux. « Mon collègue a pris un coup de poing en plein visage sans raison aucune. Il n'a pas compris ce qui lui arrivait » détaille Paul. Fort heureusement, l'agresseur a pu être maîtrisé et livré aux forces de l'ordre.

Toutes ces agressions vécues en un laps de temps si court, laisse le jeune homme perplexe. « J'avoue que je n'avais pas forcément cette vision de Saint-Étienne. Maintenant que j'y vis, je me pose des questions et surtout je fais très attention aux endroits où passer le soir quand je rentre chez moi. » Avec ses amis, ils prennent désormais soin de « ne plus rentrer seuls le soir, quitte à rallonger notre trajet de plusieurs minutes ».

• **Naël Dandachi**
nael.dandachi@leprogr...

4 ARTICLES

12.2 Insécurité – Témoignage Anne-Laure étudiante vénézuélienne

Mardi 1^{er} avril 2025

Actu Loire et région | 11

Saint-Étienne

« Ça entretient la réputation que certains font à la ville », déplore la victime d'un vol

Étudiante vénézuélienne arrivée à Saint-Étienne il y a 7 ans, elle a subi ce vendredi 21 mars une tentative de vol violente au niveau de la place Anatole-France : « C'est la première fois que ça m'arrive ici ».

Anne-Laure* est étudiante en art numérique et suit une formation de coach en bien-être. Alors qu'elle arrivait au croisement de la rue Michelet et de la rue des Francs-Maçons à la hauteur de la place Anatole-France, vendredi 21 mars aux alentours de 17 h, elle a senti une main s'introduire dans son sac à main. « Je me retourne et je vois un jeune sortir mes oreillettes de mon sac » Sur le coup, Anne-Laure réagit vite et avec colère : « J'ai senti une rage. Je viens d'un pays [le Venezuela] où la violence est extrême et permanente. Saint-Étienne est ma ville de cœur, un pays d'accueil, et ce comportement entretient la mauvaise réputation que certains font à Saint-Étienne. »

« Quand j'ai crié des gens sont venus, il est parti »

Alors qu'elle se débat, le sac tombe à terre, mais Anne-Laure le récupère immédiatement



Les faits se sont déroulés place Anatole-France. Photo d'archives Claude Essertel

et le maintient fermement. « Il a quand même réussi à me voler d'autres affaires... Comme le petit porte-monnaie dans lequel se trouvait ma carte d'identité » À ce moment, l'individu devient « violent et agressif ». « Il se moquait de moi, disait que je ne pourrais rien faire en absence de preuves, ajoute Anne-Laure. Il a commencé à s'approcher de

moi et ses mains se sont coinçées dans mes cheveux. J'ai voulu me dégager, mais 9 de mes 10 ongles se sont arrachés à ce moment-là. » Alors qu'elle saignait des doigts, des ouvriers se sont approchés de la scène, alertés par les cris. « Il devenait très violent, mais quand j'ai crié et que les gens sont venus, il est parti. Je l'ai pris en photo et je voulais le poursuivre, mais

on m'en a découragée car ça aurait pu être dangereux. »

« J'ai été surtout indignée »

Après avoir trouvé refuge dans une épicerie rue Antoine-Durafour, on conseille à Anne-Laure de se rendre à la police. Elle est reçue dans la soirée au commissariat du cours Fauriel

pour « vol avec violences » où l'on prend sa plainte, appuyée par ses diverses photos et ses ongles cassés. L'individu, visiblement connu des services de police, aurait pu être impliqué dans d'autres vols commis le jour même car les descriptions concordent et appuient la déclaration d'Anne-Laure. On lui conseille d'ailleurs de diffuser la photo de l'individu à ses proches pour les prévenir du risque existant dans le secteur, ce qu'elle fait sur Facebook. Son post suscite beaucoup de commentaires, la plupart bienveillants. « C'était très important pour moi d'en parler car, sur l'instant c'était moi mais une demi-heure plus tard ça aurait pu être une personne âgée ».

Même si elle a des douleurs au niveau des ongles, Anne-Laure est davantage révoltée. « J'ai été surtout indignée, Saint-Étienne est une ville tellement belle, et je n'ai jamais compris ceux qui me parlaient d'un endroit dangereux ou triste. » Mais pour la jeune femme constate que cet événement a aussi confirmé « la solidarité de tous » et a permis de créer de « nouveaux liens ».

• **De notre correspondant**
Alexis Nakov

12.3 Insécurité – Violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun

Mardi 18 mars 2025

Actu Saint-Étienne 15

Saint-Étienne

Violences sexistes et sexuelles : « Je stresse quand je suis dans une rame bondée »

Selon un rapport de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, sept femmes sur dix ont déjà été victimes de violences sexistes et sexuelles dans les transports parisiens. Cette proportion est encore plus élevée chez les jeunes de 15 à 25 ans. Et à Saint-Étienne ? Reportage.

« J'étais près de la borne de validation quand un homme est arrivé. Il avait du mal à trouver sa carte, mais il a bien trouvé mes fesses ! » Derrière son ironique, Lana, 20 ans, n'en est pas moins marquée. Ce matin-là, cette étudiante attend le tramway avec une amie. « Maintenant, je stresse un peu quand je me retrouve dans une rame bondée », poursuit-elle. Le voilà qui arrive, direction Hôpital Nord. Pour se protéger d'une nouvelle agression, elle a adopté toute une stratégie. « Dès que je peux, je m'assois ou je m'adosse à une porte ou une fenêtre. En tout cas, j'évite de rester en plein milieu. »

Des regards insistants, « dès qu'on met une jupe »

Pour trouver d'autres témoignages comme celui-ci, seuls quelques autres-retours sur la Tl ont suffi. Évidemment, et heureusement d'ailleurs, de nombreuses femmes disent aussi n'avoir jamais été agressées ou harcelées dans les transports en commun stéphanois. Mais, même celles-ci, restent souvent sur leurs gardes.

D'après un rapport de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, publié le 10 mars, le nombre de victimes de violences sexuelles dans les transports en commun enregistrées par les forces de l'ordre a augmenté de 86 % depuis 2016. 70 % des femmes déclarent avoir déjà été victimes de ce type de violences dans les transports parisiens. Un chiffre encore plus élevé chez les jeunes : 80 % des 15-18 ans et 90 % des 19-25 ans, selon une enquête de l'institut Enov menée en 2022 pour la RATP.

Croisée devant la Cité du design, Chloé n'a que 16 ans et subit déjà « les regards insistants » dans le tram. « Vers l'hôtel de



Croisées dans le tram, de nombreuses femmes racontent avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel. Photo Sonia Barcet

ville, ça va encore, mais c'est surtout vers Carnot », a constaté la lycéenne qui ne prend jamais les transports le soir.

Des insultes et remarques sur mon apparence

Étudiantes à Jean-Monnet, Annaëlle et Clara, 18 ans, disent se sentir « plutôt en sécurité ».

« Le tram, c'est pratique, on peut en sortir quand on veut si on ne se sent pas à l'aise », dit la première.

La seconde, elle, raconte des regards appuyés « dès qu'on met une jupe ». « J'évite d'en porter quand je sais que je vais prendre les transports », explique la jeune femme. « Ou alors, je mets un long manteau pour pouvoir me couvrir les jambes. »

D'après le rapport de l'Observatoire national des violences faites aux femmes, 68 % d'entre elles s'habillent différemment dans les transports, et 60 % les évitent en fonction des tenues qu'elles portent.

« Ça m'est arrivé pas plus tard

Le personnel de la Stas formé pour mieux accompagner les victimes

« À la Stas, toutes les femmes ont leur place », affirme une affiche dans le tram. À l'intérieur de la rame, le portrait d'une conductrice de bus sourit aux voyageurs. Doigt sur le biceps, elle reprend le célèbre slogan américain datant de la Seconde Guerre mondiale : « We can do it ! » (« On peut le faire ! », en anglais). Depuis des années, la société de transport milite pour féminiser ses équipes et lutter contre les discriminations.

10 faits de violences à caractère sexuel sur le réseau Stas, en 2023

En 2023, la Stas a dénombré dix faits de violence à caractère sexuel sur son

réseau. Un chiffre stable par rapport à l'année précédente, alors que le nombre d'usagers a, lui, augmenté, avec plus de 42,5 millions voyages. En 2021, 14 faits de violences à caractère sexuel avaient été relevés.

Face à ces violences, la Société de transport de l'agglomération stéphanoise travaille depuis plusieurs années à la sensibilisation de son personnel afin de mieux accompagner les victimes. « Une formation dédiée intègre le parcours professionnel des salariés en contact avec la clientèle et c'est le même dispositif particulier qui est mis en œuvre pour identifier ces violences et prendre en charge les

personnes concernées », explique la Stas.

Des partenariats ont aussi été noués avec les acteurs clés du territoire, le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), Face Loire, ou encore SOS Violences conjugales. « Nous nous engageons également dans une démarche de sensibilisation, en intervenant auprès des jeunes dans les établissements scolaires ou des associations », précise la Stas, dont deux agents sont actuellement intégrés au programme des semaines de l'Égalité, avec la lutte contre les violences sexistes et sexuelles comme sujet principal.

46935_V1

« Dès que je peux, je m'assois ou je m'adosse à une porte ou une fenêtre. En tout cas, j'évite de rester en plein milieu »

Lana, étudiante

qu'hier », glisse timidement Imane. « Un homme m'a demandé si je voulais qu'il m'achète des vêtements avant de me dire que j'avais de grosses fesses. » À 19 ans, elle prend les transports en commun quotidiennement et confie subir des violences sexistes « deux ou trois fois par mois », principalement le soir, « parce qu'il n'y a plus beaucoup de monde ». Pas d'agressions physiques mais « des regards insistants, des insultes, des remarques sur mon apparence », relate-t-elle sous l'arrêt de tram. « Pourtant, je me mets dans un coin et je ne demande rien à personne », ajoute la jeune femme, qui dit aussi être régulièrement témoin d'actes similaires.

« Il m'a plaquée contre une vitre et se frottait à moi »

Les yeux rivés sur son portable, Sandrine est assise dans le tramway. La quinquagénaire assure d'abord n'avoir jamais été trop « embêtée », mais elle finit par raconter une agression dont elle a été victime, dans le train. « Un jeune homme m'a plaquée contre une vitre, il se frottait à moi, me disait que je sentais bon... », décrit-elle. « J'ai réussi à lui échapper. Sur le coup, je ne me suis pas rendu compte mais, de retour chez moi, j'étais sous le choc. »

Bavarde, elle raconte aussi que sa fille s'est déjà « fait frotter par un homme » dans le tram et qu'elle lui a mis une gifle. « Je lui ai toujours appris à se défendre et elle fait la même chose avec sa fille. À mon époque, on nous apprenait plutôt à nous taire. C'est bien, mais c'est triste d'en arriver là. Dans les transports, les femmes, on se met dans un coin et on baisse la tête. On n'éduque pas les garçons comme ça, dans la peur... »

• Mathilde Delacroix

12.4 Insécurité – L'enjeu de la sécurité des véhicules en stationnement

Loire

Vol d'accessoires automobiles : deux hommes interpellés en flagrant délit

Deux individus âgés de 18 et 19 ans ont été interpellés samedi matin à Villars. Dans leur véhicule, les policiers ont retrouvé des pare-chocs et des optiques de Renault Clio.

Temps de lecture : 2 min

À LIRE PLUS TARD



Les deux individus ont été interpellés par un équipage de Police secours. Photo d'illustration Le Progrès

Au total, entre juin et novembre 2024, ce sont près d'une centaine de voitures qui ont littéralement été désossées dans le département.

12.5 Insécurité – Les étudiants et leurs véhicules en stationnement

Source étudiants + [Groupe Facebook local](#)

